

Formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes aux processus décisionnels



Anne Crowley & Dan Moxon



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes aux processus décisionnels

Anne Crowley & Dan Moxon

Version originale anglaise :
*New and innovative forms of youth participation
in decision-making processes (octobre 2017)*
Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la
responsabilité des auteurs et ne reflètent pas
nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction
de tout ou d'une partie de ce document doit
être adressée à la Direction de la communication
(F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).

Toute autre correspondance relative à ce document
doit être adressée à : Direction Générale de la
Démocratie, Service de la jeunesse (youth@coe.int)

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents et des
publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Photo de couverture : Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une
relecture typographique et grammaticale
de l'Unité éditoriale du SPDP.

© Conseil de l'Europe, avril 2022 pour la version française
Imprimé dans les ateliers du Conseil de Europe

REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier les membres du groupe de réflexion et le secrétariat du Service de la jeunesse pour leurs conseils, leur soutien et leurs recommandations. L'éventail d'expériences et de connaissances, ainsi que de réflexions, nous a été d'une aide extrêmement précieuse non seulement pour diriger l'étude en elle-même mais aussi à des fins d'analyse et d'établissement du rapport.

Les vues exprimées dans ce rapport sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe, de ses États membres ou des organisations qui coopèrent avec l'institution.

AUTEURS

Le **Dr Anne Crowley** est consultante en politique et recherche et vient d'achever une thèse de doctorat sur l'incidence de la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision. Elle est actuellement associée au centre de recherches CASCADE de l'université de Cardiff où elle participe à une série de recherches et de projets de politiques. De 2010 à 2012, Anne a travaillé, avec le Conseil de l'Europe, à l'élaboration de la Recommandation CM/Rec(2012)2 du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Elle a ensuite contribué, avec le Secrétariat et d'autres experts, à l'élaboration de l'Outil d'évaluation de la participation des enfants (CPAT) pour permettre aux États membres de mesurer leurs progrès dans la mise en œuvre de la recommandation. Avant de s'engager dans la politique et la recherche, Anne a travaillé auprès de jeunes marginalisés en tant que travailleur social et agent de probation.

Dan Moxon est un expert de la participation des jeunes ; il travaille depuis plus de 18 ans avec des enfants, des jeunes et des familles dans le cadre du bénévolat, dans le domaine public, dans le secteur à but lucratif et dans le secteur universitaire. Chercheur, évaluateur et auteur expérimenté, il axe ses recherches sur la participation des enfants et des jeunes, et sur l'utilisation des techniques de recherche participative pour permettre aux jeunes d'influer sur les politiques et stratégies. Il est Directeur associé du Centre de participation des enfants et des jeunes de l'Université de Central Lancashire, le seul centre de recherche au monde à se consacrer exclusivement à la participation. Il a dirigé des travaux pour le compte du Parlement des jeunes du Royaume-Uni, du Conseil des jeunes du Royaume-Uni, du ministère de la Santé, Angleterre, du NHS-NW, du bureau gouvernemental pour le nord-ouest de l'Angleterre, de The Railway Children, ainsi que pour plusieurs collectivités locales, organisations bénévoles et instituts de recherche au Royaume-Uni, en Finlande, en Islande et en Italie.

Table des matières

CHAPITRE 1 : RÉSUMÉ	5
Contexte	5
Conclusions de l'étude	5
Conclusions	6
Recommandations	7
CHAPITRE 2 : INTRODUCTION	9
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	11
Analyse documentaire	11
Enquête réalisée en ligne auprès des parties prenantes	11
Analyse des études de cas	13
Analyse et recommandations	13
CHAPITRE 4 : LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISION	15
Qu'entendons-nous par « participation des jeunes » ?	15
Le cadre politique européen pour la participation des jeunes	16
Panorama des instruments du Conseil de l'Europe	16
Débats et tendances actuels : vue d'ensemble	18
La participation des jeunes nouvelle et innovante	21
CHAPITRE 5 : POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES SUR LES FORMES INNOVANTES	25
Définir les formes de participation des jeunes au processus décisionnel	25
Résultats de l'enquête	27
Résumé	30
CHAPITRE 6 : EXEMPLES DE PROJETS INNOVANTS EN MATIÈRE DE PARTICIPATION	33
Que nous apprennent les études de cas au sujet de l'innovation ?	57
CHAPITRE 7 : DISCUSSION	61
Les formes de participation alternatives et leur relation avec l'innovation	61
Définir l'innovation dans le cadre de la participation des jeunes	62
Comment les pouvoirs publics pourraient-ils prendre en compte le concept d'innovation ?	63
Comment encourager l'innovation au niveau du projet ?	63
Quelles réponses stratégiques et politiques pourraient encourager l'innovation dans la participation des jeunes ?	64
Résumé	65
CHAPITRE 8 : RECOMMANDATIONS	67
Pouvoirs publics	67
Conseil de l'Europe	69

Chapitre 1 :

Résumé

Contexte

La présente étude sur les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes a été réalisée à la demande du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Elle porte sur la participation des jeunes aux processus décisionnels aux niveaux national, régional et local. Les conclusions et recommandations formulées dans l'étude doivent servir de base aux futurs travaux du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe dans ce domaine et à ses objectifs stratégiques qui consistent à soutenir l'attitude (positive) des jeunes citoyens pour influencer les décisions prises dans les processus démocratiques et accroître leur participation à la construction de sociétés inclusives et pacifiques.

L'étude a pour toile de fond une inquiétude croissante au niveau politique et des éléments indiquant que les jeunes se sont désintéressés des formes établies de participation démocratique. Cela se traduit notamment par le déclin de la participation électorale chez les jeunes, ainsi que par la diminution de leur nombre d'adhérents aux partis politiques. Certains commentateurs soutiennent que, lorsque les jeunes se désengagent de ces formes de participation « traditionnelles », ils trouvent des formes de participation « alternatives » ou « innovantes » pour les remplacer. Parallèlement à ce virage social des jeunes, on note une importance croissante accordée à « l'innovation » dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques dans tous les secteurs et la volonté politique de voir les pouvoirs publics « innover ». L'étude vise à analyser et à identifier les formes « innovantes » de participation des jeunes et à comprendre le rôle de l'innovation dans le contexte de la participation des jeunes à la prise de décision.

L'étude comprenait une analyse documentaire des études existantes ; une enquête réalisée en ligne auprès de responsables de l'élaboration des politiques, de praticiens et d'autres parties prenantes ; et une série d'exemples de pratiques innovantes issues de différents contextes. Le rapport comprend :

- ▶ une présentation des débats et initiatives actuels sur la participation des jeunes à la prise de décision aux niveaux européen, national,

régional et municipal et une analyse du concept de participation « nouvelle et innovante » ;

- ▶ une analyse des résultats d'une enquête réalisée auprès de 356 parties prenantes ;
- ▶ une série d'exemples d'initiatives et de pratiques ayant fait preuve d'efficacité ;
- ▶ une analyse thématique des questions qui se posent concernant les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes.

Conclusions de l'étude

Il n'a pas été simple de définir le concept des formes innovantes de participation. L'analyse de la littérature présentée dans le présent rapport fait apparaître un consensus général sur l'inquiétude que suscite le changement observé dans les méthodes d'expression politique utilisées par les jeunes, qui délaissent le vote et l'engagement dans des partis politiques au profit d'autres formes de participation. Toutefois, lorsqu'il s'agit de définir ce pour quoi les jeunes ont opté, les avis divergent, et les concepts des formes innovantes de participation sont mal définis. La littérature a également identifié le concept d'innovation politique dans d'autres secteurs comme méthode utilisée pour améliorer les services publics.

L'enquête a examiné les perceptions, parmi les parties prenantes, des différentes formes de participation à la prise de décision. Les principaux résultats sont les suivants :

- ▶ la cogestion, la coproduction, la participation numérique, la participation délibérative et, pour certains, le concept d'« espaces participatifs » sont considérés comme les formes de participation les plus innovantes ;
- ▶ les conseils de jeunes et les structures similaires, ainsi que le militantisme des jeunes ou la protestation populaire sont perçus comme les formes de participation les moins innovantes ;
- ▶ en général, les « formes plus innovantes » ne sont pas plus ou moins efficaces que les « formes moins innovantes » ;
- ▶ ces formes plus innovantes se heurtent aux mêmes obstacles que les conseils et forums de

jeunes pour ce qui est de la prise en considération de l'avis des jeunes par les organismes publics. On peut citer parmi ces obstacles :

- le manque de moyens financiers et de ressources ;
- le manque de soutien politique ;
- le manque de compréhension des pouvoirs publics.

Les études de cas illustrent ces différentes formes. Toutefois, elles permettent aussi de mettre en évidence les différentes compréhensions du concept d'« innovation » et la manière dont l'innovation, de par sa nature même, dépend fortement du contexte. Ce qui est innovant dans une réalité risque de l'être moins dans une autre, en fonction de l'héritage historique, de la tradition et d'une myriade de considérations culturelles. Il est important de noter que les formes qui sont actuellement considérées comme plus innovantes évolueront au fil du temps à mesure qu'elles seront acceptées ou intégrées dans la pratique. Les études de cas soulignent également plusieurs autres messages clés :

- ▶ les approches innovantes peuvent émaner à la fois des jeunes et des adultes/professionnels ;
- ▶ l'innovation est souvent associée à la volonté de résoudre un problème spécifique ;
- ▶ les méthodes innovantes évoluent à mesure qu'un projet est mis en place par l'expérimentation et les essais ;
- ▶ il est difficile mais nécessaire de prouver l'impact pour évaluer l'efficacité d'une nouvelle méthode ;
- ▶ il convient de reproduire les méthodes et formes couronnées de succès qui ont été développées grâce à l'innovation ;
- ▶ le monde en ligne offre actuellement de nombreuses possibilités de développer de nouvelles méthodes de participation, ce qui entraîne des répercussions sur le programme d'enseignement et sur la manière dont nous construisons la culture numérique et les compétences en matière de médias chez les citoyens européens.

Conclusions

Pour approfondir la discussion, les auteurs établissent une distinction entre les formes alternatives de participation et les approches innovantes de participation des jeunes. Bien sûr, il faut continuer à se préoccuper de la baisse de la participation électorale en général et plus particulièrement chez les jeunes, de même que de la baisse de confiance dans les institutions politiques qui en découle. Il faut également essayer de comprendre les nouvelles tendances s'agissant des modes d'expression politique des jeunes. Toutefois, l'affirmation selon

laquelle les modes alternatifs d'expression politique choisis par les jeunes représentent une « innovation » en matière de participation des jeunes à la prise de décision semble inexacte. Les auteurs soulignent que, plutôt que de se concentrer sur un changement des attitudes et comportements sociaux des jeunes, l'innovation est davantage comprise comme un processus d'expérimentation permettant de trouver des approches nouvelles et plus efficaces. Sous ce prisme, une approche de l'innovation en matière de participation des jeunes à la prise de décision peut être définie de la manière suivante :

Tout programme, projet, politique ou initiative, qui vise à trouver des moyens plus efficaces pour que les jeunes influent sur le processus décisionnel des organismes publics, ou pour que ces derniers écoutent ou tiennent compte des avis des jeunes lors de la prise de décision, en élaborant et en testant de nouveaux concepts, méthodes ou formes.

Dans le contexte de la participation des jeunes à la prise de décision, l'innovation est donc conceptualisée comme faisant partie de la quête des moyens les plus effectifs d'impliquer les jeunes dans l'élaboration de politiques et la fourniture de services et ainsi que d'autres processus décisionnels très divers. Cependant, la finalité de l'innovation n'est pas simplement de créer une nouvelle façon de faire mais de mettre en place de meilleures méthodes en vue d'atteindre des objectifs énoncés. Pour que les organismes publics soutiennent l'innovation, les nouvelles approches doivent avoir des objectifs clairs, faire l'objet d'une évaluation systématique, et il convient de reproduire les approches jugées les plus efficaces. Les organismes publics doivent être encouragés à voir dans l'innovation un processus continu d'amélioration – il n'est pas possible d'identifier et de décider une fois pour toutes des formes de participation innovantes, après quoi nous n'aurions plus besoin d'innovation.

Dans une certaine mesure, en présentant l'innovation de cette manière particulière, on suggère que l'innovation découle de l'action des organismes publics et des responsables politiques plutôt que de l'initiative des jeunes. Cela ne veut pas dire que les jeunes ne sont pas capables de générer des idées nouvelles et innovantes – les études de cas montrent comment les adultes et les jeunes sont à l'origine de pratiques innovantes, et nous pensons que l'innovation n'est ni l'apanage des jeunes ni celui des plus âgés. Cependant, soutenir l'innovation en tant que méthode d'expérimentation des politiques publiques par définition devient un engagement que prennent les institutions publiques, idéalement en coopération avec leurs citoyens, plutôt qu'une initiative individuelle.

Recommandations

Les conclusions de l'étude ont été communiquées au groupe de réflexion lors d'un atelier au cours duquel deux séries de recommandations ont été formulées – l'une adressée aux pouvoirs publics aux niveaux national, régional et local, et l'autre au secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Ces recommandations sont énoncées au chapitre 8 du rapport et portent sur les questions suivantes :

- ▶ Comment encourager les pouvoirs publics et d'autres organismes à être plus ouverts à de

nouveaux modes, formes et outils de décision démocratique ?

- ▶ Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faciliter l'accès de toutes les cohortes de jeunes, notamment les plus défavorisés, aux processus décisionnels ?
- ▶ Quelle direction les futurs travaux du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe sur la participation peuvent-ils prendre, et comment le secteur jeunesse peut-il intégrer la compréhension de formes nouvelles et innovantes de participation à ses politiques et programmes ?

Chapitre 2 :

Introduction

La présente étude sur les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes a été réalisée à la demande du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe. L'étude porte sur la participation des jeunes aux processus décisionnels aux niveaux de gouvernance nationale, régionale et locale. Dans la présente étude, le terme « jeunes » désigne les jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Au cours de ces dernières années, les jeunes ont été accusés de se désengager de la société. En effet, il ressort de la plupart des études disponibles que les jeunes se désintéressent de ce qu'on appelle les mécanismes de participation plus « traditionnels » comme le fait de voter lors des élections et d'adhérer à des partis politiques et des syndicats. Certains commentateurs insistent sur le fait que les jeunes ne se désengagent pas, ils ont juste trouvé des moyens différents – nouveaux et innovants – de faire entendre leur voix et parfois ces méthodes sont moins visibles pour les responsables politiques. La présente étude vise à examiner ces formes alternatives, nouvelles et innovantes de participation des jeunes.

Afin de répondre à l'objectif stratégique du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, qui consiste à soutenir l'attitude (positive) des jeunes pour influencer les décisions dans les processus démocratiques et renforcer leur engagement dans le développement de sociétés inclusives et pacifiques, la présente étude vise à servir de base aux futurs travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

Le rapport présente les conclusions de l'étude dont :

- ▶ Une présentation des débats et initiatives actuels sur la participation des jeunes à la prise de décision aux niveaux européen, national, régional et municipal et une analyse du concept de participation nouvelle et innovante (chapitre 4).
- ▶ Une analyse des résultats d'une enquête réalisée auprès de praticiens, de responsables de l'élaboration des politiques et de parties prenantes (chapitre 5).
- ▶ Une série d'exemples d'initiatives et de pratiques ayant fait preuve de leur efficacité (chapitre 6).
- ▶ Une analyse thématique des questions qui se posent concernant les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes (chapitre 7).
- ▶ Deux séries de recommandations dans le chapitre final, une destinée aux organisations et organismes publics sur la manière de les encourager à se montrer ouverts à des formes contemporaines de participation des jeunes et à faciliter l'accès de tous les jeunes, notamment les plus défavorisés. L'autre est adressée au secteur jeunesse du Conseil de l'Europe concernant la direction de ses futurs travaux sur la participation, plus précisément sur la manière d'intégrer la compréhension de formes nouvelles et innovantes de participation à ses politiques et programmes (chapitre 8).

Chapitre 3 :

Méthodologie

Il a été reconnu d'emblée que les « pratiques innovantes » en matière de participation des jeunes n'étaient pas clairement définies, et dépendaient probablement du contexte. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de ne pas imposer de définition pratique de l'innovation aux participants à l'étude, mais plutôt de leur permettre d'identifier leur propre conception ainsi que des exemples d'innovation.

Un groupe de réflexion a été établi par le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour contribuer à orienter et diriger le processus de recherche puis formuler les recommandations¹. Le groupe de réflexion a apporté des contributions particulièrement précieuses, notamment des conseils pour sélectionner les études de cas et concevoir le questionnaire de l'enquête. Il a activement contribué à la diffusion de l'enquête pour qu'elle atteigne le plus grand nombre, ainsi qu'à l'élaboration des recommandations. Afin de faciliter l'élaboration des recommandations, le groupe de réflexion a participé à un atelier au cours duquel ses membres ont pu examiner les conclusions ainsi que les recommandations les plus appropriées tant pour les organismes publics que pour le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe a déterminé la conception de l'étude, qui comprend trois parties principales : une analyse documentaire des études existantes ; une enquête réalisée en ligne auprès des parties prenantes, notamment des responsables de l'élaboration des politiques et des praticiens ; et des exemples de pratiques innovantes dans différents contextes.

Analyse documentaire

Une analyse des études existantes, d'articles universitaires, de documents stratégiques, de normes et d'instruments juridiques, de recommandations et de lignes directrices a été entreprise. Elle portait sur les aspects suivants :

1. Les membres du groupe étaient les suivants : Charlotte Romlund Hansen – Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ); Christel de Lange – Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ); Biljana Vasilevska Trajkoska – Projet Enter! du Conseil de l'Europe; Mariam Inayat Waseem – ancienne déléguée de la jeunesse du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe; Lilla Nedeczky – militante web; Alessandra Coppola – militante web; Liisa Ansala – Porte-parole de la jeunesse; Manfred Zentner – membre du Pool européen des chercheurs sur la jeunesse ; Davide Cappechi – Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.

- ▶ étude du concept de participation des jeunes à la prise de décision et son évolution au fil du temps ;
- ▶ débats et évolutions actuels dont : le paradoxe de la participation des jeunes ; la diversité et l'inclusion sociale ; l'importance croissante de l'expression personnelle ; comment les jeunes s'informent sur la participation ; la compréhension du concept des formes nouvelles et innovantes de participation ; le contexte et les éléments qui suscitent des inquiétudes sur les formes « innovantes ».

Enquête réalisée en ligne auprès des parties prenantes

Le Service de la jeunesse et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ont diffusé une enquête en ligne ouverte à toute personne qui s'intéresse à la participation des jeunes. Certains organismes nationaux et régionaux ont transféré l'enquête à leurs listes de contacts. Avant d'être diffusée, l'enquête a été examinée par des membres du Conseil mixte sur la jeunesse du Conseil de l'Europe et du groupe de réflexion. Elle était disponible en anglais et en français.

L'enquête était composée de trois parties :

- ▶ **Partie 1** – Questions permettant d'identifier les participants/organisations – définition du rôle de la personne en lien avec la participation des jeunes et détails concernant l'organisation qu'elle représente (le cas échéant).
- ▶ **Partie 2** – Un certain nombre de différentes formes de participation des jeunes à la prise de décision étaient décrites. Les questions portaient sur la mesure dans laquelle les participants considéraient chaque forme de participation comme étant innovante, efficace et communément mise en œuvre, ainsi que leurs avis concernant les obstacles et les catalyseurs associés à chaque forme. Une dernière série de questions a permis aux participants d'identifier et de formuler des observations sur toute autre forme de participation des jeunes qui n'était couverte par aucune des catégories mentionnées.
- ▶ **Partie 3** – Les participants étaient invités à donner des exemples de pratiques innovantes, pour servir de base à la sélection des études de cas.

Participants à l'enquête

356 personnes ont répondu, parmi lesquelles :

- ▶ 30,9 % (110) ont déclaré être des jeunes ;
- ▶ 16,9 % (60) ont indiqué être des responsables de l'élaboration des politiques ou des agents de la fonction publique ;
- ▶ 59,6 % (212) ont indiqué être des travailleurs de jeunesse ou d'autres professionnels qui travaillent avec des jeunes ;
- ▶ 10,1 % (36) ont déclaré être des élus ;
- ▶ 8,7 % (31) ont déclaré être des chercheurs ou des universitaires ;
- ▶ 7,3 % (26) ont indiqué appartenir à la catégorie « autres », mais il ressort de la plupart des commentaires que les répondants auraient pu relever de l'une des catégories susmentionnées.

94,1 % (335) des personnes interrogées ont indiqué qu'elles répondaient pour le compte d'une organisation pouvant être décrite comme :

- ▶ une ONG dirigée par des jeunes, une association de jeunes, un conseil de jeunes ou une structure similaire 39,3 % (140) ;
- ▶ une autorité publique telle qu'une administration locale ou nationale 27,2 % (97) ;
- ▶ une ONG dirigée par des adultes, une organisation de la société civile ou un organisme similaire 18 % (64) ;
- ▶ un parti politique ou une organisation politique 4,5 % (16) ;
- ▶ une école, une université ou un autre organisme dispensant une éducation formelle 2,8 % (10) ;
- ▶ un institut de recherche 2,2 % (8).

En outre :

- ▶ 86,2 % (275) des personnes représentant des organisations ont indiqué que leur organisation travaillait directement avec des jeunes (n=319). En moyenne, l'âge limite inférieur des jeunes avec lesquels elles travaillaient était de 13 ans (n=307) et l'âge limite supérieur de 31 ans (n=306).

Lorsque les personnes qui représentent des organisations ont été invitées à indiquer dans quelle mesure leurs organisations se consacrent à la participation des jeunes, les réponses étaient les suivantes (n=304) :

- ▶ Notre objectif principal est la participation des jeunes – 20,7 % (63) ;
- ▶ La participation des jeunes représente une part importante de notre travail mais nous réalisons également d'autres activités – 52,3 % (159) ;
- ▶ Nous travaillons essentiellement sur d'autres activités mais la participation des jeunes en fait partie – 27 % (82).

Parmi les personnes interrogées qui représentaient des organisations actives dans le domaine de la participation des jeunes :

- ▶ 60,9 % (204) étaient actives au niveau local ;
- ▶ 40,9 % (137) étaient actives au niveau régional ;
- ▶ 41,2 % (138) étaient actives au niveau national ;
- ▶ 32,5 % (109) étaient actives au niveau européen.

Réponses des pays par activité principale

Les participants représentant des organisations ont été invités à indiquer dans quels pays leur organisation était essentiellement active. Ceux qui ont énuméré plusieurs pays européens ou qui ont indiqué des régions ont été classés dans la catégorie « à l'échelle de l'UE », ceux qui ont énuméré plusieurs pays dont des pays en dehors de l'Europe ont été classés dans la catégorie « mondial ». Certains pays enregistrent des taux de réponse nettement plus élevés que d'autres ; nous pensons que cela est dû à l'étendue de diffusion de l'enquête. Le nombre de réponses par pays est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Nombre de réponses à l'enquête par pays

Pays	Nombre	Pays	Nombre	Pays	Nombre
Albanie	3	Géorgie	1	Norvège	1
Arménie	3	Allemagne	41	Pologne	1
Autriche	9	Mondial	4	Portugal	1
Azerbaïdjan	2	Grèce	2	Roumanie	4
Bélarus	1	Hongrie	2	Fédération de Russie	1
Belgique	7	Islande	3	Serbie	6
Bosnie-Herzégovine	3	Irlande	3	Slovaquie	2
Bulgarie	11	Italie	11	Slovénie	20
Croatie	4	Lettonie	1	Espagne	8
Chypre	1	Lituanie	1	Suède	2
République tchèque	1	Luxembourg	1	Suisse	6
Danemark	1	Malte	13	Macédoine du Nord	6
Estonie	1	République de Moldova	1	Turquie	4
À l'échelle de l'Europe	51	Monaco	1	Ukraine	4
Finlande	21	Monténégro	4	Royaume-Uni	18
France	14	Pays-Bas	2		

Notre analyse des résultats de l'enquête n'a pas été pondérée par pays. Avec une telle répartition inégale

de réponses, il y a inévitablement une surreprésentation des points de vue de certains États membres, par exemple la Finlande, l'Allemagne et la Slovénie, et une sous-représentation des points de vue de nombreux autres. Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer que les répondants d'un même pays partagent une perspective cohérente de l'innovation qui orienterait les réponses dans une direction particulière.

Analyse des études de cas

Sur la base des désignations de l'enquête et d'autres exemples identifiés par l'équipe de recherche ou le groupe de réflexion, dix études de cas sur des pratiques innovantes ont été sélectionnées pour faire l'objet d'un examen détaillé. Reconnaisant que la définition de l'innovation est un défi permanent, le groupe de réflexion a joué un rôle essentiel dans la sélection des études de cas, en s'appuyant sur sa propre compréhension de l'innovation.

Les critères de sélection étaient les suivants :

- ▶ utilisation de modèles de pratiques « innovantes » identifiés par les parties prenantes elles-mêmes ;
- ▶ présentation de pratiques prometteuses et répercussions sur la prise de décision des pouvoirs publics ou d'autres organismes ;
- ▶ prise en considération des obstacles communs à la participation ;
- ▶ efficacité du travail avec des groupes de jeunes qui normalement ne sont pas représentés dans la participation des jeunes.

En parallèle, une attention particulière a été accordée à la sélection des études de cas, pour veiller à ce que des exemples de toute l'Europe soient inclus. Les rapports des études de cas ont été établis à partir des documents fournis directement par les projets et d'un entretien téléphonique ou par Skype avec une personne désignée par le projet. La personne interrogée a également eu la possibilité d'examiner un projet du rapport de l'étude de cas pour en vérifier l'exactitude.

Analyse et recommandations

Les résultats de l'enquête, l'analyse des exemples de pratiques ainsi que l'examen de la littérature ont fait l'objet d'une analyse thématique, en vue de parvenir à une compréhension des caractéristiques des formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes ; de l'impact de ces formes ; et comment les organismes publics peuvent les promouvoir et les soutenir au mieux.

Cette discussion a ensuite été examinée par le groupe de réflexion lors d'un atelier au cours duquel deux séries de recommandations ont été formulées. La première est destinée aux organismes publics et vise à encourager les pouvoirs publics à se montrer plus ouverts aux formes contemporaines de la prise de décision démocratique. La deuxième série s'adresse au secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et porte sur la direction que devraient prendre ses futurs travaux sur la participation des jeunes.

Chapitre 4 :

La participation des jeunes à la prise de décision

Ce chapitre présente une vue d'ensemble de l'évolution de la participation des jeunes à la prise de décision en Europe, et mentionne plus particulièrement les formes nouvelles et innovantes. Premièrement, nous évoquerons la définition de base de ce que nous entendons par participation des jeunes à la prise de décision avant de nous pencher sur le cadre politique au niveau européen et de présenter une vue d'ensemble des développements et débats actuels. Dans la dernière partie, nous passerons en revue ce que la littérature nous apprend sur les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes.

Qu'entendons-nous par « participation des jeunes » ?

La participation est un concept difficile à définir. La plupart des commentateurs s'accordent à reconnaître que la participation est davantage un processus qu'un événement ponctuel². La présente étude porte sur l'examen de la participation des jeunes âgés de 16 à 30 ans à la prise de décisions relatives à l'environnement social, économique, culturel, écologique et politique qui ont une incidence sur leur vie.

La participation est un élément essentiel de la citoyenneté dans une société démocratique et une Europe démocratique. Les institutions et les organisations européennes ne cessent de souligner l'importance de la participation des jeunes pour « *favoriser leur citoyenneté active, pour améliorer leur intégration et leur insertion et pour renforcer leur contribution au développement de la démocratie* »³. Il s'ensuit que la participation active des jeunes aux décisions et actions aux niveaux local, régional et national est essentielle pour bâtir des sociétés plus démocratiques, plus solidaires et plus prospères. Aux termes

de la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe :

« Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure ».⁴

Le Conseil de l'Europe recommande aux États membres de faciliter et d'encourager la participation des jeunes à la politique et aux sociétés civiles, au niveau des collectivités locales et au niveau national, et de faire de la participation des jeunes une priorité des politiques publiques.⁵

Toutes les définitions sur la participation des jeunes parlent de jeunes qui ont les moyens d'agir, qui se forment des opinions, qui agissent et qui exercent une influence. Le droit d'un jeune d'exprimer son point de vue sur toutes les questions qui le concernent est un droit fondamental consacré – non seulement au niveau européen mais aussi, pour ceux âgés de moins de 18 ans, par la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, le traité international le plus ratifié de l'histoire. La participation des jeunes fait intervenir à la fois des « espaces », où les jeunes peuvent exprimer leur point de vue, mais aussi la possibilité pour les décideurs d'écouter ces points de vue et avis et d'en tenir compte. La participation des jeunes concerne les jeunes individuellement lorsque des décisions sont prises concernant un aspect de leur vie – leur santé ou leur éducation par exemple. Elle concerne les jeunes collectivement lorsque les décisions entraînent des répercussions pour de nombreux jeunes, par exemple lorsqu'une municipalité conçoit un projet de logement.

2. Groupe de réflexion sur la participation des jeunes du Partenariat jeunesse UE-CdE (2014) *Revisiting youth participation: current challenges, priorities and recommendations*

3. Lihong Huang (2015) Partenariat jeunesse UE-CdE fiche politique : *Citizenship, participation and information*, Centre européen de connaissance des politiques de jeunesse.

4. Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (2003) *Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale*.

5. *Ibid.*

Le cadre politique européen pour la participation des jeunes

Au cours des 40 dernières années, la participation des jeunes à la prise de décisions sociales, politiques et civiques est devenue de plus en plus importante. La participation des jeunes est un thème central de la politique de jeunesse au sein de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des échanges avec de nombreuses autres parties prenantes actives dans le domaine de la recherche et de la pratique en matière de travail de jeunesse. La participation des jeunes est une priorité de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2010-2018)⁶, et s'inscrit parmi les priorités de coopération entre la Commission européenne et les États membres. En 2011 et 2012 respectivement, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe⁷ et le Comité des Ministres⁸ ont adopté des recommandations sur la question, et ont invité les États membres à utiliser de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour nouer le dialogue avec les jeunes et aller à la rencontre de groupes de jeunes plus nombreux et différents. En 2013, la Commission européenne a présenté une étude sur la situation et les tendances en matière de participation des jeunes parmi différents groupes de jeunes, qui passe en revue les avantages de divers aspects de la participation.⁹

Au Conseil de l'Europe, la participation des jeunes occupe une place centrale depuis plus de 40 ans. Elle trouve une dimension formelle dans le principe de la cogestion, la prise de décision étant partagée à égalité entre les fonctionnaires et les représentants d'organisations de jeunesse. Par conséquent, la participation est à la fois un objectif, un principe et une pratique qui s'inscrivent dans le travail et la philosophie de l'Organisation. Dans la déclaration intitulée « L'avenir de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe : AGENDA 2020 », les ministres responsables de la jeunesse considèrent « la participation active des jeunes dans les processus et structures démocratiques et l'égalité des chances pour tous les jeunes en matière de participation dans tous les aspects de leur vie quotidienne » comme une priorité essentielle.¹⁰ La présentation générale qui illustre comment les normes du Conseil de l'Europe ont évolué au fil du temps est très instructive.

6. Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse (2010-2018).

7. Recommandation 1978 (2011) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe [Vers une convention-cadre européenne relative aux droits des jeunes](#).

8. Recommandation [CM/Rec\(2012\)2](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

9. London School of Economics and Political Science (2013) [Youth Participation in Democratic Life](#). LSE Enterprise, London.

10. Adopté lors de la 8^e Conférence des ministres responsable de la jeunesse, Ukraine (2008) Conseil de l'Europe.

Panorama des instruments du Conseil de l'Europe

Si l'on passe en revue les différents instruments adoptés par le Conseil de l'Europe dans le domaine de la participation des jeunes au cours des 25 dernières années, on peut relever un certain nombre de documents de l'Assemblée parlementaire, du Comité des Ministres et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. La chronologie de ces documents révèle une tendance au développement de la réflexion sur la participation des jeunes à la prise de décision et sur la relation des jeunes avec l'État et la société.

Malgré l'accent mis sur la cogestion lors de la première conférence des Ministres chargés de la jeunesse en 1985¹¹ et la propre structure de cogestion du Service de la jeunesse, les recommandations ministérielles formulées au début des années 90 contiennent peu de références à l'influence exercée par les jeunes sur la prise de décision. Les recommandations du Comité des Ministres aux États membres sur la mobilité des jeunes¹², l'insertion sociale et professionnelle des jeunes¹³ et l'information à donner aux jeunes¹⁴ portent essentiellement sur la manière dont les États membres pourraient venir en aide aux jeunes. Cependant, il est admis qu'il est important pour les États membres d'obtenir des informations **auprès** des jeunes grâce aux recherches en matière de jeunesse.¹⁵

À la fin des années 90, l'accent est davantage mis sur les jeunes qui influencent la prise de décision, comme en témoigne la recommandation du Comité des Ministres (1997) sur la participation des jeunes et l'avenir de la société civile¹⁶ ainsi que la Charte européenne révisée du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (2003).¹⁷ Ces instruments marquent le début d'une plus grande importance accordée par le Conseil de l'Europe au fait que les jeunes doivent être activement associés à la prise de décision au sein des instances publiques, et qu'il est souhaitable que les

11. Conférences du Conseil de l'Europe des ministres responsables de la jeunesse : [Panorama des conférences organisées depuis 1995](#) (c 2011).

12. Conseil de l'Europe, Recommandation [No. R \(95\)18](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la mobilité des jeunes.

13. Conseil de l'Europe, Recommandation [No. R \(92\)11](#) du Comité des Ministres aux États membres sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

14. Conseil de l'Europe, Recommandation [No. R \(90\)7](#) du Comité des Ministres aux États membres concernant l'information et les conseils à donner aux jeunes en Europe.

15. Conseil de l'Europe, Recommandation [No \(92\)7](#) du Comité des Ministres aux États membres relative à la communication et à la coopération dans le domaine de la recherche sur la jeunesse en Europe.

16. Conseil de l'Europe, Recommandation [No \(97\)3](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des jeunes et l'avenir de la société civile.

17. *Op.cit.*

États membres promeuvent cette participation. Ces instruments définissent également l'approche particulière de la participation des jeunes qui trouvera un écho au sein de l'Organisation jusqu'en 2010 environ, à savoir l'accent placé sur les structures officielles.

La Charte du Congrès invite les « structures représentatives et permanentes » à permettre aux jeunes de prendre part aux débats sur des questions les concernant. Il s'agit des conseils de jeunes, des parlements de jeunes et des structures similaires – dont le rôle dans la contribution à l'élaboration de politiques est maintes fois réaffirmé dans des documents adoptés ultérieurement, s'agissant souvent de la seule forme de participation spécifiquement mentionnée dans des recommandations ministérielles.^{18 19 20}

En outre, ces documents décrivent le rôle de la participation des jeunes en tant que membres d'organisations de jeunesse ou d'ONG. Il est reconnu qu'ils permettent aux jeunes d'exprimer leur « voix » sous la forme d'un dialogue entre l'État et la société civile – mais il est également admis que les jeunes qui ne sont pas membres d'organisations de jeunesse sont exclus du dialogue.²¹

La Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale constitue en quelque sorte un tournant décisif et des efforts considérables sont déployés pour promouvoir ses messages et aider les États membres à adopter ses résolutions. En 2012, le secteur jeunesse a coopéré avec la Division des droits des enfants en vue d'élaborer une recommandation du Comité des Ministres sur la participation des enfants et des jeunes²². Cet instrument reflète les dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et l'Observation générale sur le droit de l'enfant d'être entendu (qui venait d'être publiée). La recommandation encourage les pouvoirs publics à prendre des mesures pour protéger et promouvoir le droit des enfants et des jeunes de participer, et à leur offrir des opportunités et des espaces afin qu'ils puissent participer à la prise de décision. Pour donner suite à cette recommandation, la Division des droits des enfants a mis en place un outil qui permet aux États membres d'évaluer leurs progrès dans la mise en œuvre de ses dispositions. L'Outil d'évaluation de la participation des enfants a été testé en 2015 et la

version finale a été publiée en 2016 avec un guide de mise en œuvre.²³

Dans un contexte où l'on fait de plus en plus référence au potentiel des médias numériques à renforcer la démocratie²⁴, et où l'Assemblée parlementaire s'inquiète des mouvements de protestation des jeunes découlant du « désengagement » politique des jeunes en raison de la crise économique,^{25 26} au cours de ces dernières années les instruments du Conseil de l'Europe ont davantage souligné la nécessité d'adopter une pluralité d'approches pour associer les jeunes à la prise de décision démocratique plutôt que de s'en remettre uniquement aux structures plus formelles de conseils ou de parlements de jeunes. Toutefois, rien n'est fait pour prescrire l'ensemble de différentes méthodes que les États membres devraient soutenir, si ce n'est souligner le potentiel des médias numériques. Ce discours est reflété dans le document sur les obstacles à la participation des jeunes examiné lors de la 29^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en 2015.²⁷ Le rapport met en évidence les préoccupations croissantes concernant le « paradoxe de la participation des jeunes », un concept à l'origine de la commande de cette nouvelle étude sur les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes.

Malgré une préférence désormais clairement affichée pour une pluralité d'approches et le souci de comprendre comment la participation des jeunes est associée aux réalités des jeunes en Europe, il n'existe pour l'instant pas d'articulation claire des objectifs de la participation publique dans le cadre des droits de l'homme.²⁸ Dans de nombreuses normes, la participation des jeunes à la prise de décision est examinée parallèlement aux concepts de citoyenneté active, d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, de participation à la vie communautaire et d'inclusion sociale. Bien que le concept des droits de l'homme les sous-tende tous, si l'on réunit toutes ces idées, il peut se révéler difficile de déterminer le véritable

18. Conseil de l'Europe, Recommandation [CM/Rec\(2004\)13](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

19. Conseil de l'Europe, Recommandation [CM/Rec\(2006\)14](#) du Comité des Ministres aux États membres relative à la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie publique.

20. Conseil de l'Europe, Recommandation [CM/Rec\(2006\)1](#) du Comité des Ministres aux États membres sur le rôle des Conseils nationaux de jeunesse dans le développement des politiques de jeunesse.

21. *Ibid.*

22. Voir note de bas de page No 8.

23. Conseil de l'Europe (2016) [Outil d'évaluation de la participation des enfants](#) et Conseil de l'Europe (2016) [Guide de la mise en œuvre de l'Outil de la participation des enfants](#) (*uniquement en anglais*).

24. Conseil de l'Europe, [Recommandation CM/Rec\(2009\)1](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la démocratie électronique

25. Voir note de bas de page no 7.

26. Résolution 1885 (2012) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : [La jeune génération sacrifiée: répercussions sociales, économiques et politiques de la crise financière](#).

27. Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, [CG/2015\(29\)7](#) du 23 octobre 2015 [Lever les obstacles à la participation des jeunes : adopter une lingua franca pour les collectivités territoriales et les jeunes](#)

28. Conseil de l'Europe, [Recommandation CM/Rec\(2009\)2](#) du Comité des Ministres aux États membres sur l'évaluation, l'audit et le suivi de la participation et des politiques de la participation aux niveaux local et régional.

objectif et le résultat souhaité de la participation des jeunes et, par conséquent, la manière dont nous pouvons évaluer et finalement juger de l'efficacité des différentes approches. Cela reste une lacune du cadre politique du Conseil de l'Europe.

Pour terminer, un mot sur les travaux du Partenariat jeunesse UE-CdE qui a produit plusieurs excellents rapports analytiques sur la participation des jeunes ces dernières années. L'étude s'inspire en particulier des documents suivants : « Pourquoi la participation ? », « Qu'est-ce que la participation ? » et « Comment la participation s'apprend-elle ? », qui ont été examinés lors d'une réunion avec des experts des politiques, des pratiques et de la recherche en juillet 2014.

Débats et tendances actuels : vue d'ensemble

Le paradoxe de la participation des jeunes

L'inquiétude suscitée par le déclin apparent de l'intérêt des jeunes pour la politique est l'un des principaux moteurs de l'évolution politique au niveau européen et national. Un certain nombre d'études récentes ont mis en évidence le déclin de la participation électorale et de l'adhésion à des partis politiques, un désintérêt pour la politique et un manque de confiance dans les institutions politiques chez les jeunes.²⁹ La méfiance des jeunes à l'égard de la politique institutionnelle est considérée comme un problème répandu en Europe.³⁰

Toutefois, dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler le « paradoxe de la participation des jeunes », parallèlement au déclin des formes de participation formelles (ou conventionnelles) – comme le vote et l'adhésion à des partis politiques – on a observé ces dernières années une augmentation des formes de participation informelles (ou non conventionnelles). Les formes non conventionnelles de participation politique peuvent inclure des activités telles que la signature de pétitions ou la participation à des manifestations politiques, qui ne relèvent pas du processus électoral ou des institutions politiques formelles. Il semble que la méfiance des jeunes à l'égard des processus politiques ait souvent trouvé d'autres formes d'expression. On ne constate pas de désenchantement profond des jeunes envers la politique, seulement une désillusion claire et croissante

29. Voir, par exemple, les données des rapports du European Social Survey et de l'OCDE cités in: Willems, H., Heinen, A. and Meyers, C. (2012) *Between endangered integration and political disillusion: the situation of young people in Europe*. Rapport pour le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

30. *Ibid.*

à l'égard des politiques et des élites politiques.³¹ Les recherches montrent que les jeunes sont loin d'être apathiques mais qu'ils participent davantage par des moyens non conventionnels. Le problème réside donc dans une conception trop simplifiée de la participation politique qui se concentre exclusivement sur la politique conventionnelle et ne tient pas compte des nombreuses autres façons dont les jeunes s'engagent et participent au monde qui les entourent.

La participation non conventionnelle aux affaires politiques et civiques, qui se manifeste sous diverses nouvelles formes, comme le fait de discuter des politiques, de signer des pétitions ou de publier des commentaires politiques³² est exacerbée par les technologies de l'information et de la communication. Le « printemps européen » de l'engagement civique et politique des jeunes, au cours duquel un nombre important de jeunes ont été mobilisés en très peu de temps pour occuper des espaces publics centraux, a été facilité par les téléphones portables et les médias sociaux.³³

Lorsqu'on examine la participation des jeunes en Europe aujourd'hui, la principale question soulevée par les recherches récentes est de reconnaître la richesse des pratiques et d'étendre la portée de ce qui est considéré comme la participation des jeunes pour y intégrer de multiples formes.

Diversité et inclusion sociale

Les jeunes et les adultes sont confrontés depuis longtemps à un problème : les obstacles à la participation auxquels certaines personnes se heurtent en raison de leur âge, de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur orientation sexuelle, de leurs capacités, de leur emplacement géographique et de leur situation socio-économique. Les jeunes ne forment pas un groupe homogène. Ils sont aussi divers que les adultes et ont un accès variable aux processus décisionnels ainsi que des intérêts politiques concurrents.³⁴ Pour les jeunes, les risques d'exclusion sont particulièrement prononcés dès lors qu'ils se trouvent à une période de transition de leur vie : vers l'âge adulte, vers l'autonomie et vers l'indépendance.³⁵ Les jeunes qui sont confrontés à ces obstacles divers et souvent plus difficiles à surmonter en raison de leur milieu (par exemple, leur situation économique et sociale, leurs

31. London School of Economics and Political Science (2013) *op.cit.*

32. *Ibid.*

33. Shihade, M., Flesher Fominaya, C.M. & Cox, L. (2012). 'The season of revolution: the Arab Spring and European mobilisations'.

Interface: A Journal For and About Social Movements, 4 (1), pp. 1-16.

34. London School of Economics (2013) *op.cit.*

35. SALTO – Youth Inclusion Resource Centre & Erasmus+ (2014) *Inclusion Z-A: A compass to international inclusion projects.*

possibilités d'éducation) se voient proposer moins de possibilités de participer à la prise de décision.

Les membres d'associations ont tendance à être associés à des niveaux d'éducation supérieurs.³⁶ La politique représentative est majoritairement composée d'élites, et même les conseils de jeunes sont souvent composés de jeunes exceptionnels qui ont le talent, le temps et le bagage social pour occuper ces positions.³⁷ En outre, les questions susceptibles de concerner les minorités ou un petit nombre de personnes peuvent être reléguées au second plan dans les processus de participation formelle. Même les formes « alternatives » de participation sont plus difficiles d'accès pour les personnes issues de milieux défavorisés. À titre d'exemple, l'accès à internet et aux médias sociaux devient problématique pour les jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET).³⁸ Les formes dominantes de communication et d'expression, notamment sur internet, excluent les jeunes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou des troubles cognitifs.

La diversité culturelle, religieuse, linguistique et ethnique a toujours été un principe important des politiques de jeunesse (européennes). Les jeunes d'Europe présentent aujourd'hui une diversité bien plus grande. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont connu plusieurs élargissements qui ont considérablement étendu leurs frontières et leur population (de jeunes). La mondialisation et un monde virtuel en constant développement génèrent une diversité encore plus grande. Du fait de cette diversité croissante, il est d'autant plus nécessaire d'étendre les concepts de participation et de citoyenneté démocratique au-delà des formes conventionnelles de démocratie représentative. La démocratie ne se limite pas aux institutions formelles de même que la participation politique ne se limite pas au vote et au soutien de partis.

L'importance croissante de l'expression personnelle

Pour en revenir à ce qu'il convient d'appeler le paradoxe de la participation des jeunes, les descriptions des nouvelles formes non conventionnelles de participation des jeunes sont notamment caractérisées par l'importance croissante de l'expression personnelle. Ainsi, Willems et al. (2012) attirent l'attention sur une étude qui suggère que l'une des caractéristiques qui différencie les nouvelles formes de participation est une préoccupation croissante des jeunes pour l'expression de leurs valeurs, identités et modes de

vie.³⁹ Divers phénomènes tels que la migration et la mobilité, le consumérisme et l'individualisation, ainsi que les crises économiques, posent de nouveaux défis.

Alors que les jeunes se définissent par des modes de vie, des identités et des valeurs de plus en plus divers, leur engagement civil et politique a tendance à privilégier des questions de fond, à être plus personnel et informel. Willems et al. (2012) suggèrent que dans ce contexte, les jeunes peuvent préférer ce qu'ils qualifient de formes « horizontales » de participation, dont un grand nombre est disponible en ligne. Il peut s'agir, par exemple, de signer des pétitions, de rejoindre des réseaux, de participer spontanément à des manifestations ou de s'engager dans la défense des consommateurs. La participation est alors souvent un moyen de s'exprimer, et la consommation responsable, le fait d'exprimer des avis sur des T-shirts, des badges ou des sacs, et les méthodes rendues visibles sur les réseaux sociaux (en ligne) gagnent en popularité. Certains soutiennent que la montée de l'individualisation dans la société de consommation peut se traduire par une importance démesurée du soi et le relâchement des liens communautaires.

Si certains auteurs affirment que la tendance à l'expression personnelle est une autre motivation pour des formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes, il n'est pas toujours facile de savoir vers qui exactement les jeunes dirigent leur militantisme et leurs expressions ni où et comment ils cherchent à influencer la prise de décision et à contribuer à changer la politique publique. La question qui se pose est de savoir si le nouvel intérêt (ou l'intérêt renouvelé) des jeunes Européens pour l'expression personnelle doit être assimilé à des formes plus innovantes de participation des jeunes à la prise de décision en matière de politique publique.

Spanning suggère que des formes horizontales de participation, plus individualisées, attirent les jeunes car « elles ne nécessitent pas un engagement durable et ne menacent pas l'intégrité des individus en leur imposant des idéologies ou en exigeant d'eux qu'ils fassent allégeance aux buts et aux méthodes d'une organisation ».⁴⁰ Les jeunes savent que ces formes d'engagement ne sont pas toujours efficaces pour influencer la prise de décision ou pour changer les choses ; néanmoins de nombreux jeunes les perçoivent comme des déclarations importantes de leur

36. Anderson, B. et al. (2016) *Formal, non-formal and informal possibilities of young people's participation in European cities, Partispace: Spaces and Styles of Participation, WP2 – National Contexts Comparative Report*.

37. *Ibid.*

38. London School of Economics (2013) *op.cit.*

39. Willems, H., Heinen, A. and Meyers, C. (2012) *Between endangered integration and political disillusion: the situation of young people in Europe*. Rapport pour le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

40. Spanning, R. (2008). Understanding (non-)participation: meanings, forms and reasons. In R. Spanning, G. Ogris, & W. Gaiser (Eds.), *Youth and political participation in Europe: results of the comparative study EUYOPART* (pp. 55–85). Opladen: Budrich. (cited in Willems et al. (2012)).

propre prise de position politique qui reflètent leur idéal, leurs valeurs et leurs intérêts.

L'utilisation d'internet et des nouvelles technologies de communication

Cette discussion sur l'importance croissante de l'expression personnelle est souvent liée à l'utilisation croissante d'internet et des nouvelles technologies de communication pour soutenir l'engagement civique et politique des jeunes. Il ne fait aucun doute que l'utilisation croissante des TIC dans la vie des jeunes a créé de nouvelles façons de communiquer, de partager des expériences et d'amplifier la voix des jeunes. Pour de nombreux jeunes en Europe, le fait de consommer des médias numériques et d'être actifs sur les réseaux sociaux fait partie intégrante de leur vie quotidienne et l'essor de la technologie leur offre de nouvelles possibilités de participation à la prise de décision publique.

Certains auteurs, mentionnés par Willems (2012), voient cette tendance comme une caractéristique distincte des nouvelles formes de participation des jeunes. D'autres soutiennent que s'il faut continuer de saluer l'élargissement des moyens de participation des jeunes, la participation en ligne n'est pas la panacée. Les stratégies les plus éprouvées pour influencer la prise de décision aux niveaux local, régional, national et européen associent activement la participation en ligne et hors ligne. Les outils de participation en ligne sont généralement destinés aux jeunes ou choisis par les jeunes qui sont déjà engagés politiquement. Milner (2009) souligne que les technologies numériques peuvent exercer une influence positive sur la conscience et l'activité politiques si les jeunes maîtrisent ces technologies. Cependant, elles peuvent aussi avoir pour effet de renforcer les inégalités entre classes sociales.⁴¹

Ces points sont repris dans le nombre croissant de lignes directrices ou de normes sur la participation électronique qui visent à garantir l'efficacité des outils de participation en ligne. À titre d'exemple, les lignes directrices pour la participation électronique élaborées en 2014 dans le cadre d'un projet de coopération multilatérale du Service international de la jeunesse (IJAB) de la République fédérale d'Allemagne énoncent une liste de principes et d'étapes recommandées pour la participation électronique. Elles soulignent l'importance d'associer structurellement toute activité proposée en ligne à un processus décisionnel « qui est défini avant le processus de participation proprement dit » et qui est transparent s'agissant du degré de participation des jeunes, à savoir s'il est prévu que la prise de décision

soit consultative, collaborative ou dirigée par des jeunes. Les lignes directrices de l'IJAB établissent une distinction entre deux dimensions : une participation électronique directe ou transitive, qui permet d'influencer directement les décisions politiques et d'établir des liens structurels avec la prise de décision politique ; et une seconde dimension de formes indirectes ou intransitives de participation électronique, qui ont vocation à sensibiliser les internautes et à les encourager à soutenir certaines questions et positions et contribuent dès lors au développement d'une opinion politique.

Se familiariser avec la participation des jeunes

Les recherches suggèrent que les jeunes se familiarisent avec la participation en la pratiquant. Ils apprennent dans le cadre de l'éducation formelle, comme les écoles, et de l'éducation non formelle, comme les clubs de jeunes et les organisations civiques, ainsi que dans le cadre des conseils et des parlements de jeunes aux niveaux local et régional.⁴² Les jeunes doivent se voir offrir des possibilités pour se familiariser avec la participation : les obstacles doivent être réduits et ils doivent bénéficier d'un soutien pour développer leurs compétences. Les éducateurs (dans des structures formelles et non formelles) doivent être dotés des capacités nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des processus qui encouragent la capacité des apprenants à développer leur motivation et leurs compétences en matière de participation.

Il semble clairement ressortir de la recherche que l'éducation est essentielle à la participation. Les écoles et les autres établissements d'enseignement jouent un rôle important dans le développement des identités démocratiques et il est admis depuis longtemps que l'éducation à la citoyenneté dans ces établissements, ainsi que dans les clubs de jeunes et les organisations de la société civile, renforce la culture de la participation démocratique ainsi que sa pratique courante. Willems conclut que les écoles et les établissements d'enseignement sont les lieux où :

« ...les jeunes découvrent ce qu'est la participation à la démocratie : en élisant des délégués de classe, en rencontrant des responsables politiques locaux et des citoyens engagés au niveau local, en travaillant pour des projets de service à la population ou en créant un parlement des jeunes au niveau de leur collectivité locale. »⁴³

Le groupe de réflexion du Partenariat Jeunesse demande que cet enseignement soit obligatoire

41. Milner, H. (2009) The Internet: Friend or Foe of Youth Political Participation. 5th biennial conference of the ECPR, Potsdam. (cited in Willems et al. (2012).

42. Partenariat jeunesse UE-CdE, Groupe de réflexion sur la participation des jeunes (2014) [Revising youth participation: current challenges, priorities and recommendations](#).

43. Willems, H., Heinen, A. and Meyers, C. (2012) *op.cit.* Page 20.

sans être « ennuyeux ». Il ne devrait pas reposer seulement sur des livres mais aussi sur des débats et des contacts avec les responsables politiques et les décideurs en place à tous les niveaux, en prévoyant aussi des possibilités d'observation, de mentorat et d'apprentissage.⁴⁴ Toutefois, il ressort clairement de l'analyse de la littérature sur les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes que, en plus d'« enseigner » aux jeunes la démocratie et la participation et de donner aux éducateurs les moyens de le faire, les institutions de la démocratie – nos parlements et bon nombre de nos responsables politiques – doivent également en apprendre bien plus sur la participation des jeunes et sur ce que cela signifie réellement d'écouter et de tenir compte des points de vues, des avis et des idées des jeunes.

La participation des jeunes nouvelle et innovante

Nonobstant le consensus apparent autour du concept de « paradoxe de la participation des jeunes » et la popularité croissante de formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes, l'emploi des termes « nouvelle » et « innovante » est difficile à déterminer. Le plus souvent, ces adjectifs sont employés pour décrire la participation qui n'est pas (traditionnelle ou conventionnelle) plutôt que pour décrire les véritables caractéristiques qui définissent la nouveauté ou l'innovation. En réalité, ces termes sont employés de manière très subjective et sont susceptibles de revêtir des significations différentes pour des personnes différentes dans des lieux différents (comme on peut le constater dans la sélection d'études de cas présentées dans le rapport).

Le terme « innovation » est défini (dans le dictionnaire Encarta) comme étant « l'action ou le processus consistant à inventer ou à introduire quelque chose de nouveau ». Être innovant c'est être « nouveau et original » ou « adopter une approche nouvelle et originale ». La définition du dictionnaire permet de confirmer qu'il existe peu de différences entre les concepts de « nouveauté » et d'« innovation ». Les recherches précédentes décrivent cette distinction de plusieurs façons, notamment en ce qui concerne les formes conventionnelles et non conventionnelles ou traditionnelles et alternatives de participation des jeunes, le terme conventionnel étant défini comme des méthodes ou des styles établis ou des comportements socialement acceptés.⁴⁵

Bacalso (2016) soutient que les formes traditionnelles de participation des jeunes traitent de « *politique formelle, d'objectifs politiques plus larges, d'institutions*

typiquement hiérarchiques, et d'engagement à long terme ». ⁴⁶ Ces formes sont susceptibles d'employer le « modèle de développement des jeunes » dans lequel la jeunesse est considérée comme une étape de transition – la participation se résumant essentiellement au fait que les jeunes apprennent à devenir des citoyens actifs plutôt que d'être considérés comme des acteurs du présent. Sous ce prisme, les jeunes sont conçus comme des sujets qui doivent être guidés, suivis et contrôlés.⁴⁷ La participation traditionnelle est donc associée à des cadres politiques, formels et publics.⁴⁸ La nature de ces espaces est généralement « invitée », c'est-à-dire qu'ils sont établis par des adultes, les jeunes étant invités à les rejoindre en se conformant à des règles d'engagement normatives déjà établies.⁴⁹ D'autres commentateurs énumèrent une liste bien plus restreinte d'activités pour caractériser la participation traditionnelle ou conventionnelle des jeunes, à savoir la participation électorale et l'adhésion à un parti politique ou à un syndicat.⁵⁰

Bacalso (2016) décrit les formes nouvelles ou alternatives de participation comme étant caractérisées par « l'informalité, des objectifs thématiques, l'organisation horizontale, et l'engagement intermittent et à un micro-niveau ». Les « espaces » dans ces nouvelles formes de participation des jeunes sont généralement plus « populaires » (par opposition à « invités »). Ils sont davantage susceptibles d'être informels, associés au social et au civique, brouillant les limites entre espace public et privé, et souvent revendiqués ou créés par les jeunes eux-mêmes (Bacalso 2016). Dans le cadre de ces définitions, qui se chevauchent souvent et sont parfois floues, il n'est pas facile de déterminer où, par exemple, la participation active à un parlement de jeunes ou un conseil d'une école ou d'une université se situe dans la distinction.

Comme nous l'avons relevé précédemment, il semble y avoir un consensus sur le fait que si les formes nouvelles ou alternatives de participation sont souvent associées aux médias sociaux et à l'utilisation des structures de réseaux sociaux et plus généralement des TIC, l'utilisation des TIC n'est pas en soi une caractéristique fiable et déterminante étant donné que toutes les formes de « nouvelle » participation

44. *Ibid.*

45. Voir par exemple, London School of Economics (2013) Youth Participation in Democratic Life.

46. Bacalso, C. (2016) How to Ignite the Spark? Understanding alternative and diverse forms of participation in democratic life and empowering multipliers to support them. Participation Lab 1: how to give young people with fewer opportunities a voice? SALTO-Youth Partnership (page 4).

47. *Ibid.*

48. *Ibid.*

49. Cornwall, A. (2008) Unpacking 'Participation': models, meanings and practices, Community Development Journal, 43(3) Pages 269-283.

50. Partenariat jeunesse UE-CdE, Groupe de réflexion sur la participation des jeunes (2014). *op.cit.*

n'existent pas exclusivement en ligne.⁵¹ Une dépendance à ce mode de connexion peut constituer un obstacle supplémentaire pour les jeunes issus de milieux plus défavorisés ou marginalisés qui risquent d'avoir un accès plus limité.

Comme nous l'avons vu, les possibilités d'expression de soi sont une caractéristique communément admise des « nouvelles » formes de participation des jeunes, tout comme les processus d'identité collective qui sont considérés comme essentiels pour maintenir la cohérence interne de mouvements ou de campagnes.⁵² Cela se manifeste, par exemple, par le fait de porter des t-shirts qui véhiculent une idée ou un message politique, d'acheter des produits issus du commerce équitable, de manger végétarien pour défendre l'environnement, de partager des points de vue politiques sur les médias sociaux, et de s'engager dans le bénévolat (Bacalso 2016). Nous assistons à la réémergence d'un principe clé du mouvement de libération des femmes des années 70 et 80, à savoir que « le personnel est politique », et que pour obtenir un changement social il est nécessaire de repenser notre mode de vie (Fominaya 2015).

Les facteurs à l'origine des préoccupations actuelles concernant les formes innovantes de participation

Malgré les difficultés rencontrées pour définir la participation nouvelle et innovante des jeunes (une discussion à laquelle nous reviendrons), la littérature sur les moteurs des nouvelles formes de participation suscite des inquiétudes. En se basant sur des données probantes provenant d'un large éventail de sources, le rapport de 2012 de Willems et al. (2012) établi pour le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, présente, au moyen de graphiques, la dégradation de la situation des jeunes dans de nombreuses régions d'Europe. Les données relatives à la nette augmentation du chômage des jeunes dans certains pays européens, à la nature changeante des transitions entre l'école et le travail, et aux incertitudes ainsi qu'à la précarité du marché de l'emploi dans lequel les jeunes essaient de trouver leurs repères, indiquent que c'est la jeunesse européenne qui est la plus durement touchée par les actuels changements économiques et sociaux.

Les préoccupations de haut niveau concernant les questions sociales et politiques, exacerbées par les taux élevés de chômage des jeunes et la précarité croissante de la transition des jeunes vers l'autonomie font partie des raisons pour lesquelles les jeunes en

51. Markovic, J., Lopez, M. & Dzigurski, S. (2015) *Finding a place in modern Europe: Mapping of barriers to social inclusion of young people in vulnerable situations*. Partenariat jeunesse UE-CdE.

52. Fominaya, C.F. (2015) *Youth Participation in contemporary European Social Movements*. Partenariat jeunesse UE-CdE.

Europe délaissent les formes traditionnelles de participation au profit de formes nouvelles ou pour les moins « alternatives ». D'autres motivations évoquées plus tôt dans le présent rapport comprennent :

- ▶ un mécontentement vis-à-vis des institutions politiques établies (et de l'élite politique) qui semblent déconnectées des réalités de la vie quotidienne ;
- ▶ un sentiment de plus grande efficacité personnelle ressenti par les jeunes lorsqu'ils expriment leurs points de vue politiques par des actions quotidiennes (« le personnel est politique ») ;
- ▶ l'intérêt des jeunes pour l'expression personnelle et l'individualisation (en réaction au néolibéralisme des deux dernières décennies) ;
- ▶ les formes alternatives demandent moins de temps et moins d'engagement, elles sont donc davantage adaptées à l'emploi du temps chargé des jeunes et à leurs goûts changeants.

L'étude de la London School of Economics and Political Science commandée par la Commission européenne a étudié les motivations qui incitaient les jeunes à participer – au moyen de groupes de réflexion et d'entretiens avec des jeunes de six pays européens et des experts. Ils ont conclu que les jeunes étaient motivés par :

- ▶ La proximité avec un événement, une valeur ou une idée – de nombreux jeunes adolescents pourront trouver qu'il est plus facile d'être motivé par des préoccupations qui sont réelles, concrètes et immédiates tandis que des adolescents plus âgés issus de milieux plus instruits ou plus engagés trouveront qu'il est peut-être plus facile de s'intéresser à des questions abstraites ou mondiales. Il est donc plus facile de soutenir la participation démocratique des jeunes lorsque les deux types de questions sont examinées dans le cadre de débats politiques.
- ▶ Le fait que les responsables politiques écoutent et prennent des mesures pour tenir compte des préoccupations et des avis des jeunes et de voir les résultats positifs de ces actions dans des contextes locaux, sociaux et individuels pendant un certain temps. Là encore, l'étude conclut que de nombreux jeunes ne s'estiment pas suffisamment écoutés par les élites politiques.
- ▶ Agir avec les autres et réaliser que l'on est efficace pour faire bouger les choses au niveau local (construire des skate parks, empêcher la démolition d'un club de jeunes).

Une des conclusions principales de cette étude suggère qu'une action collective est essentielle

pour construire des identités politiques fortes et durables chez les jeunes.⁵³

Il est important d'essayer de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes en Europe se tournent vers des méthodes différentes ou alternatives de participation des jeunes et de continuer à déterminer ce que nous entendons réellement par formes de participation « nouvelles » et innovantes. Toutefois, les distinctions binaires ne sont souvent d'aucune utilité ; la question la plus importante est de garantir une approche plus inclusive qui tienne compte de toutes les formes effectives de participation des jeunes. La pluralité est essentielle, il faut reconnaître que les jeunes ne sont pas un groupe homogène et que différents styles ou formes de participation peuvent fonctionner pour différents jeunes (et différentes pratiques institutionnelles de prise de décision) dans des circonstances différentes.

L'étude réalisée par la London School of Economics and Political Science en coopération avec la Commission européenne avance des arguments contre les distinctions binaires : les formes alternatives par rapport aux formes originales ; les formes conventionnelles par opposition aux formes non conventionnelles ; les formes traditionnelles par rapport aux formes modernes. Les chercheurs préfèrent décrire les différentes formes de participation des jeunes comme :

*« ... un continuum de participation démocratique chargé de tensions **pratiques** et **normatives** et se manifestant sous des formes très diverses, des formes traditionnelles ou conventionnelles à celles innovantes et créatives. »⁵⁴ (caractères gras ajoutés par les auteurs).*

Ils poursuivent :

« Dans certains contextes, une forme particulière de participation peut être innovante parce qu'un groupe de jeunes qui ne se serait auparavant pas engagé dans la vie civique le fait aujourd'hui. Dans d'autres contextes, la participation des jeunes peut être considérée comme une désobéissance civile par les autorités locales, nationales ou transnationales et l'innovation ou le civisme contestés. Dans d'autres cas encore, les nouveaux outils des médias numériques ou les anciens médias peuvent jouer un rôle dans la remise en cause de la stratégie politique ou de la gouvernance politique. Ou certains groupes de jeunes peuvent contourner la vie démocratique formelle et participer en parallèle. »⁵⁵

Vers une définition pratique des formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes

Notre analyse de ce que nous disent les précédentes recherches sur ce qu'il faut entendre par formes « nouvelles et innovantes » de participation des jeunes a

jusqu'à présent mis en évidence les moyens nouveaux ou alternatifs choisis par les jeunes pour s'exprimer à l'aide de nouvelles technologies et d'espaces différents. Nous n'avons pas dit grand-chose sur les mécanismes ou les structures nouveaux ou innovants permettant de tenir compte des expressions des jeunes dans la prise de décisions publiques. En d'autres termes, les changements ou les innovations que les institutions publiques ont réellement introduit pour soutenir et faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels. Cet aspect sera peut-être mieux compris comme une « innovation politique » – une approche qui consiste davantage à développer de nouvelles idées, de nouveaux services et modèles pour relever des défis de longue date. Le concept de l'innovation politique a notamment été utilisé par la Commission européenne où le programme d'investissement social (SIP) fournit un soutien ciblé pour tester la conception et le potentiel de renforcement des réformes structurelles dans les systèmes d'aide et de protection sociales.⁵⁶

Selon l'Union européenne, l'innovation en matière de politique sociale consiste à « élaborer de nouveaux projets, services et modèles afin de mieux répondre aux questions sociales. Les citoyens et les partenaires du secteur privé, notamment la société civile, sont invités à apporter leur contribution pour améliorer les services sociaux ». ⁵⁷ Elle repose donc sur la promotion de partenariats plus larges et de politiques fondées sur des éléments probants en visualisant leur effet sur l'innovation politique. L'accent est mis sur les tests, les résultats, les évaluations et la promotion des transferts de connaissances afin d'appliquer plus largement les enseignements tirés dans la pratique. L'innovation en matière de politique publique est une méthode d'expérimentation de la politique sociale qui permet de tester et d'évaluer de nouvelles solutions aux problèmes sociaux, et, en cas de succès, de les transposer à une plus grande échelle.⁵⁸

Nous devons reconnaître que même si les jeunes s'expriment de façons nouvelles et différentes, cela ne signifie pas nécessairement que les mécanismes au moyen desquels les jeunes influencent les institutions politiques et les processus décisionnels ont changé ou sont devenus innovants. Dans une certaine mesure, l'innovation lors de la conception de ces mécanismes est ce dont nous avons le plus besoin pour faire en sorte que les points de vue de jeunes soient pris en considération dans l'élaboration des politiques.

Malgré cette distinction importante entre les formes nouvelles et alternatives d'expression choisies par les jeunes pour s'engager politiquement et les approches innovantes de la participation des

53. London School of Economics and Political Science (2013) *op.cit.*

54. London School of Economics (2013) *op.cit.* Page 86.

55. *Ibid.*

56. [European Commission Social Innovation](#).

57. *Ibid.*

58. Commission européenne Social Policy Innovation: meeting the social needs of citizens.

jeunes aux processus décisionnels, il était nécessaire de convenir d'une définition pratique des formes « nouvelles et innovantes » de participation des jeunes pour la présente étude. La typologie utilisée dans l'étude sur les bonnes pratiques en matière de participation des jeunes commandée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et le partenariat UE-CdE dans le domaine de la jeunesse et réalisée par le réseau de recherche finlandais sur la jeunesse intègre une compréhension large et nuancée de la participation et de l'engagement démocratique.⁵⁹ Cette typologie comprend : la démocratie représentative, la démocratie participative, la démocratie délibérative, la contre-démocratie et le militantisme progressif :

- ▶ La démocratie *représentative* peut être perçue comme le fait de voter lors des élections et d'adhérer à des partis politiques, les formes traditionnelles ou conventionnelles de la participation des jeunes ;
- ▶ La démocratie participative implique une influence directe sur divers processus. Dans un sens plus limité, elle peut offrir aux groupes de « citoyens organisés » et aux organisations non gouvernementales la possibilité de contester et de proposer des informations, des points de vue et des suggestions ;
- ▶ La démocratie délibérative permet d'instaurer une véritable collaboration entre citoyens et responsables politiques ;
- ▶ La contre-démocratie fait intervenir diverses formes de contrôle, de protestation et de pratiques non conventionnelles.

Les concepts de démocratie participative, délibérative et de contre-démocratie peuvent être compris comme des formes alternatives de participation (en raison du fait qu'ils diffèrent de la démocratie représentative qui définit la démocratie traditionnelle ou « originelle » dans nos systèmes actuels). Cette typologie a permis d'établir les catégories utilisées dans notre enquête auprès des parties prenantes sur les formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes.

S'il reste difficile de définir ce que constituent les formes nouvelles et innovantes de participation des

jeunes, les études récentes s'accordent généralement à reconnaître que les évolutions actuelles nécessitent de redéfinir ce que l'on entend par pratique de la participation. Quatre solutions interconnectées sont proposées pour améliorer notre compréhension de la participation des jeunes et tenir compte des paradoxes dans le domaine :

1. Étendre le concept de participation et de démocratie au-delà des formes conventionnelles de participation et de démocratie représentative à de multiples formes de participation.
2. Améliorer la compréhension mutuelle des institutions et des jeunes sur la participation, un des principaux défis résidant dans l'écart important entre ce que les institutions et ce que la plupart des jeunes entendent par participation.
3. Associer la participation à l'autonomisation et à l'action.
4. Tenir compte des approches différentes pour les différents groupes ou catégories de jeunes dans les stratégies de promotion de la participation des jeunes pour améliorer leur efficacité étant donné qu'il n'existe pas d'approche unique.⁶⁰

Cette analyse soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses sur ce qu'on entend par formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes. Le débat doit donc se poursuivre. Aux fins de la présente étude, le concept opérationnel que nous utilisons exclut les formes de participation les plus traditionnelles et conventionnelles, à savoir la participation électorale et l'adhésion à des partis politiques, mais inclut par ailleurs toutes les formes de participation des jeunes aux processus décisionnels aux niveaux local, régional ou national qui comportent une certaine forme d'innovation ou de changement dans la pratique, en réponse à un problème ou à une tendance identifiés. L'étude s'intéresse tout particulièrement aux formes de participation des jeunes qui ont une incidence, qui comprennent à la fois des espaces pour les voix d'horizons divers mais également des possibilités pour que ces voix soient entendues et prises en considération par ceux qui prennent les décisions.

59. Gretschel A., Levamo T.M., Kiilakoski T., Laine S., Mäntylä N. Pleyers G. Raisio H. (2014) *Youth Participation Good Practices in Different Forms of Regional and Local Democracy*. Finnish Youth Research Network.

60. *Analytical paper on Youth Participation Young people's political participation in Europe: What do we mean by participation?* Youth Partnership (2014) Partenariat jeunesse UE-CdE.

Chapitre 5 :

Points de vue des parties prenantes sur les formes innovantes

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des parties prenantes et analyse les points de vue des parties prenantes sur les différentes formes de participation des jeunes aux processus décisionnels, leur rapport à l'innovation, et si des formes ou des types particuliers de participation des jeunes sont considérés comme étant plus innovants que d'autres. En outre, il passe en revue les points de vue des parties prenantes sur la relation entre innovation et efficacité, ainsi que les obstacles et les catalyseurs associés à diverses formes de participation des jeunes. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le concept d'innovation en lien avec la participation des jeunes au processus décisionnel n'est pas clairement défini, et il n'existe pas de définition communément admise de la pratique innovante ou de ce que pourraient être les formes de participation innovantes. Toutefois, Gretschel et al. (2014) ont établi une typologie utile des différentes formes de participation des jeunes qui a servi de base à la conceptualisation utilisée dans l'enquête.

La définition de parties prenantes a été interprétée au sens large et l'enquête était ouverte à toute personne qui s'intéressait à la participation des jeunes. Toutefois, les méthodes de diffusion ont ciblé des personnes qui étaient déjà engagées dans des activités de jeunesse et la participation des jeunes. Alors que, sur les 356 personnes interrogées, un nombre relativement élevé s'identifie comme des jeunes (30,9 %, n=110), il est probable qu'il s'agisse de ceux qui sont déjà engagés dans des organisations de jeunesse et d'autres structures formelles.

Définir les formes de participation des jeunes au processus décisionnel

L'enquête visait à recueillir des avis sur cinq formes différentes de participation des jeunes au processus décisionnel : les conseils de jeunes et autres structures formelles ; la cogestion et la coproduction ; la participation délibérative ; le militantisme et la protestation ; et la participation numérique. Les participants à l'enquête ont pris connaissance des descriptions de

chaque forme et d'exemples de projets destinés à illustrer les caractéristiques essentielles.

La participation des jeunes comprend un large éventail de pratiques telles que l'éducation civique des jeunes, le bénévolat et le militantisme communautaire. L'enquête se concentrait uniquement sur les formes de participation qui visent à aider les jeunes et à leur permettre d'influencer la prise de décisions politiques ou d'organismes publics ; il existe de nombreuses autres formes de participation en dehors de ce cadre. Pour rédiger les descriptions de chacune des formes, nous nous sommes inspirés des travaux de Gretschel et al. (2014) qui, comme indiqué au chapitre 4, proposent cinq grandes formes de participation à la démocratie régionale et locale, et différentes sous-catégories. Nous avons suivi de près leur système de classification, en excluant toutefois la participation électorale, étant donné que cet aspect ne relevait pas du champ d'application de la présente étude, et nous avons davantage placé l'accent sur la cogestion et la coproduction, forme que le groupe de réflexion a considérée comme présentant un intérêt particulier pour la présente étude.

Les cinq formes de participation des jeunes utilisées dans l'enquête sont les suivantes :

1. **Conseils de jeunes, parlements de jeunes, comités de jeunes et autres structures formelles** : ils désignent les organismes qui ont pour mission de présenter les points de vue des jeunes aux responsables politiques. Les jeunes deviennent généralement membres ou représentants de l'organisme et participent au groupe de manière permanente. Ils sont parfois élus par d'autres jeunes ou nommés par des organisations de jeunesse. Les conseils ou les parlements de jeunes peuvent représenter une zone géographique, comme une ville ou un pays, lorsqu'ils s'engagent auprès des pouvoirs publics de cette zone. Les comités de jeunes peuvent être associés à une seule organisation, comme une école ou une ONG, et se concentrer sur le travail de cette organisation.

2. **Cogestion et coproduction** : elles désignent des formes au moyen desquelles jeunes et adultes prennent des décisions ensemble sur le fonctionnement d'une organisation ou d'un projet publics. La cogestion désigne le processus par lequel un groupe de jeunes et d'adultes travaillent en collaboration, se partagent les pouvoirs aux fins de gérer et de diriger une institution ou une organisation de manière permanente. On peut citer à titre d'exemple le Conseil mixte pour la jeunesse du Conseil de l'Europe au sein duquel les jeunes et les représentants de gouvernements décident ensemble des priorités, des objectifs et des enveloppes budgétaires du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. On parle de coproduction lorsqu'un groupe de jeunes et d'adultes travaillent en collaboration, se partagent les pouvoirs pour entreprendre une mission jusqu'à ce que cette dernière soit menée à bien. Il peut s'agir, par exemple, de rédiger une stratégie, de mener des recherches, d'évaluer un service public ou encore de gérer un projet.
3. **Participation délibérative des jeunes** : cette forme vise à inclure les jeunes de tous horizons dans le débat et le dialogue publics concernant une décision ou un groupe de décisions, pour influencer la manière dont elles sont prises. Elle prend souvent la forme d'un événement ponctuel ou d'une série d'événements. Un jeune peut participer aux discussions en tout ou partie. Le processus a une finalité précise, à savoir prendre position sur la décision ou le sujet, et convenir du résultat de la discussion. L'accent est mis sur une discussion détaillée de sorte que les jeunes qui y participent puissent étudier le sujet de manière approfondie. Il est souhaitable que les jeunes qui participent soient issus de milieux divers et de tous les groupes sociaux de la population. Les résultats de cet échange sont souvent transmis directement à une autorité publique ou à un autre organisme responsable de la discussion. Une participation délibérative des jeunes de bonne qualité doit influencer la décision débattue.
4. **Militantisme et protestation des jeunes** : cette forme désigne la participation des jeunes à des groupes militants et à la protestation démocratique comme moyen d'influencer la prise de décisions publiques. Les groupes de militants et les groupes de contestataires défendent souvent une seule cause et s'efforceront de faire campagne pour un changement politique autour de cette cause. Ils sont indépendants des pouvoirs publics et de l'État et ne sont pas forcément réservés aux jeunes.

La participation des jeunes peut être associée à des organisations, par exemple des partis politiques, des syndicats et des ONG, qui chercheront peut-être à mobiliser les jeunes afin qu'ils militent pour leur cause. Dans d'autres cas, des associations de militants peuvent se mobiliser de manière non formelle autour d'une cause et d'une identité communes comme le Mouvement Occupy ou encore le printemps arabe.

5. **Participation numérique des jeunes** : la participation numérique peut revêtir de nombreuses formes. Dans la présente étude, nous utilisons ce terme pour désigner l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux et de la technologie mobile pour mettre en contact les jeunes et les responsables politiques, dans le but d'influencer les décisions des pouvoirs publics et d'autres organismes. La participation numérique peut cohabiter avec d'autres formes de participation au même projet ou bien se limiter au domaine numérique. La participation numérique peut être engagée par des institutions qui cherchent à instaurer le dialogue avec les jeunes, notamment par le biais de sondages d'opinion, de consultations ou de collectes d'idées. Les jeunes peuvent également être à l'initiative de la participation numérique, lorsque des outils en ligne sont utilisés pour recueillir l'adhésion à des campagnes, ou des informations auprès des jeunes qui sont ensuite présentées aux décideurs, par exemple par le biais de pétitions en ligne.

Pour recenser les formes de participation qui n'ont pas été mentionnées précédemment, les participants avaient la possibilité, dans l'enquête, de décrire toute autre forme de participation des jeunes qui ne correspondait pas à la typologie. Dans la quasi-totalité des cas, les suggestions avancées étaient des formes de participation qui ne relevaient pas du champ d'application de la participation des jeunes aux processus décisionnels, telles que l'éducation civiques ou les programmes de bénévolat, ou bien elles correspondaient à des sous-catégories des cinq principales formes de la typologie. Toutefois, dans les réponses à l'enquête et lors des entretiens de suivi avec les parties prenantes, il est apparu que le concept d'« espaces participatifs » ne figurait pas dans la typologie des cinq formes décrites. Si d'autres formes de participation portent sur le processus, la structure ou la méthode employés par les jeunes pour participer, la création d'un « espace » participatif est davantage axée sur la création d'un environnement et d'un cadre qui encourageront la participation à long terme. Il s'est révélé difficile de trouver des études de cas traduisant cette forme et comprenant également des données sur la participation des jeunes et leur influence sur les processus décisionnels.

Une dernière réserve concerne la nature contextuelle du terme innovant. L'étude confirme l'importance de reconnaître que la nature de l'innovation est un terme spécifique au contexte. Si un conseil local de jeunes peut être relativement banal et considéré comme non innovant dans un pays où il existe une longue tradition de conseils locaux de jeunes, il pourrait très bien être perçu comme une forme de pratique nouvelle et innovante dans un autre pays où l'héritage historique est différent.

Résultats de l'enquête

Quelles sont les formes de participation perçues comme étant les plus innovantes ?

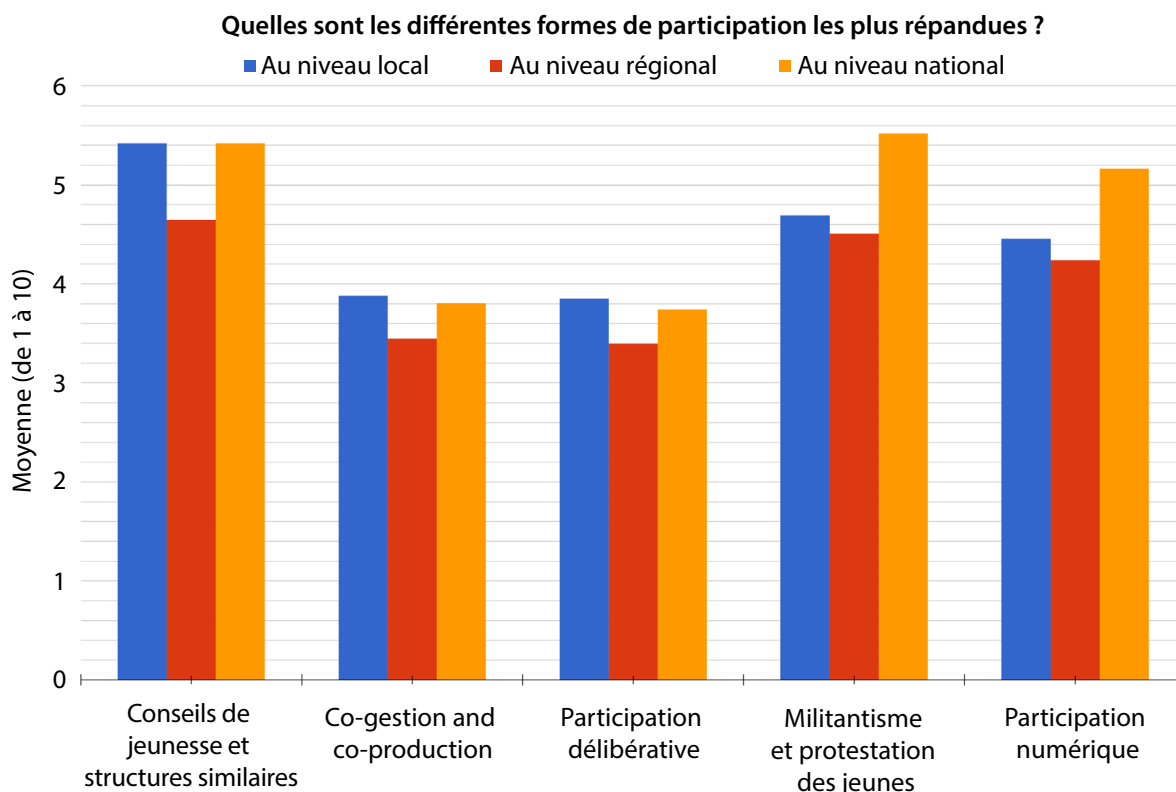
Pour chacune des cinq formes de participation, les participants à l'enquête ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « Cette forme de participation serait considérée comme innovante dans la zone géographique dans laquelle je travaille ». Une échelle de 0 à 10 a été utilisée pour les réponses, 0 correspondant à « non innovante » et 10 à « très innovante ».

Les réponses ont été examinées pour voir s'il y avait des différences statistiques importantes. Elles ont révélé une différence considérable entre la manière dont les parties prenantes considèrent la « participation numérique », la « participation délibérative » et la « cogestion et la coproduction » en comparaison avec les « conseils de jeunes et structures similaires » ou « le militantisme et la protestation des jeunes ».

La « participation numérique », la « participation délibérative » et la « cogestion et coproduction » sont les trois formes de participation que les parties prenantes considèrent comme les plus innovantes. Les « conseils de jeunes et structures similaires » ou « le militantisme et la protestation des jeunes » sont considérés comme les formes de participation les moins innovantes par les parties prenantes qui ont pris part à l'enquête.

Les formes plus innovantes sont-elles moins répandues ?

À l'aide de la même échelle de notation, les participants ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec des déclarations sur l'étendue de chaque forme de participation aux niveaux local, régional et national. Les notes moyennes sont représentées dans le graphique ci-dessous.



Ces résultats indiquent que « la cogestion et la coproduction » ainsi que la « participation délibérative » sont nettement moins répandues à tous les niveaux que les autres formes de participation. Les « conseils de jeunes et structures similaires » sont généralement perçus comme la forme de

participation la plus répandue au niveau local. Aux niveaux national et régional, les répartitions du « militantisme et de la protestation des jeunes », des « conseils de jeunes et structures similaires » et de la « participation numérique » sont généralement similaires.

Si l'innovation est associée à l'idée d'une nouvelle forme de pratique, nous devons nous attendre à ce que les formes les plus innovantes soient les moins répandues. D'une manière générale, les points de vue des parties prenantes corroborent cette idée. Les deux formes de participation des jeunes les plus innovantes, à savoir la « cogestion et la coproduction » ainsi que la « participation délibérative » étaient considérées comme les moins répandues. En revanche, la troisième forme la plus innovante, à savoir la « participation numérique », est considérée comme relativement courante. Cela s'explique peut-être par la capacité des plateformes numériques à mobiliser un grand nombre de jeunes.

Ouverture des pouvoirs publics à des formes innovantes de participation : obstacles et catalyseurs

Les participants à l'enquête ont été invités à s'exprimer sur les obstacles qui empêchent les pouvoirs publics et d'autres organismes de s'ouvrir davantage à différentes formes de participation et sur les éléments qui favorisent cette ouverture. Ils ont été invités à noter un ensemble de neuf obstacles et de huit catalyseurs pour chaque forme, sur une échelle de 0 à 5. Une note moyenne a été calculée, et les catalyseurs et obstacles qui ont été le plus souvent cités ont été identifiés pour chaque forme.

Principaux obstacles cités

Les trois obstacles les plus cités pour les « conseils de jeunes et structures similaires » et la « cogestion et coproduction » sont les suivants :

- ▶ « manque de fonds et de ressources » ;
- ▶ « manque de soutien politique » ;
- ▶ « les pouvoirs publics ne comprennent pas bien cette forme ».

La « participation délibérative » partage ces trois obstacles principaux, mais l'obstacle « les pouvoirs publics ne considèrent pas cette forme comme un moyen efficace d'influencer les décisions » était troisième ex-aequo.

Les trois obstacles principaux à la « participation numérique » étaient là encore similaires. Toutefois, il est intéressant de noter que le critère « manque de fonds et de ressources » a été beaucoup moins cité. Dans l'ensemble, les trois obstacles principaux à la participation numérique sont identifiés comme étant les suivants :

- ▶ « manque de soutien politique » ;
- ▶ « les pouvoirs publics ne comprennent pas bien cette forme » ;
- ▶ « les pouvoirs publics ne considèrent pas cette forme comme un moyen efficace d'influencer les décisions ».

En revanche, les trois principaux obstacles au « militantisme et protestation des jeunes » étaient différents de toutes les autres formes :

- ▶ « les pouvoirs publics considèrent que cette forme de participation n'est pas légitime » ;
- ▶ « les pouvoirs publics considèrent cette forme de participation comme menaçante » ;
- ▶ « les pouvoirs publics préfèrent d'autres formes, plus traditionnelles, de participation des jeunes ».

Principaux catalyseurs cités

À l'instar des obstacles, les catalyseurs étaient presque tous les mêmes dans les différentes formes, à l'exception du « militantisme et protestation des jeunes ».

Les trois principaux facteurs permettant aux pouvoirs publics de se montrer ouverts aux « conseils de jeunes et structures similaires », à la « cogestion et coproduction » et à la « participation délibérative » étaient les mêmes, à savoir :

- ▶ « un soutien politique renforcé pour cette forme de participation » ;
- ▶ « une sensibilisation accrue des pouvoirs publics et d'autres organes à cette forme » ;
- ▶ « une plus grande acceptation de cette forme par les pouvoirs publics et les autres organes ».

La « participation numérique » a obtenu une réponse similaire mais le critère « une meilleure compréhension de la manière dont cette forme peut être utilisée pour influencer la prise de décision des pouvoirs publics » a remplacé le critère « une sensibilisation accrue des pouvoirs publics et d'autres organes à cette forme ».

À l'instar des obstacles, les catalyseurs pour le « militantisme et la protestation des jeunes » ont obtenu des réponses différentes. Des chevauchements ont toutefois été constatés. Les trois principaux catalyseurs concernant cette forme étaient les suivants :

- ▶ « d'une manière générale, la volonté des décideurs d'être plus à l'écoute des jeunes » ;
- ▶ « une meilleure acceptation de cette forme de participation par les pouvoirs publics et d'autres organismes » ;
- ▶ « une meilleure compréhension de la manière dont cette forme peut être utilisée pour influencer la prise de décision des pouvoirs publics ».

Les obstacles aux formes de participation plus innovantes sont-ils différents de ceux des approches traditionnelles ?

Dans l'ensemble, à l'exception du « militantisme et de la protestation des jeunes », nous pouvons observer que les principaux obstacles qui empêchent les

pouvoirs publics de se montrer ouverts à chaque forme de participation ainsi que les facteurs qui favorisent cette ouverture étaient extrêmement similaires. Les trois formes identifiées comme étant plus innovantes sont généralement confrontées aux mêmes obstacles que la forme traditionnelle « conseils de jeunes et structures similaires ». Les mêmes facteurs qui permettraient aux pouvoirs publics de se montrer plus ouverts à des formes innovantes leur permettraient également d'être plus ouverts aux « conseils de jeunes et structures similaires ». Les obstacles auxquels se heurtent « le militantisme et la protestation des jeunes » (une forme moins innovante) semblent être associés à l'idée que cette forme représente une agitation sociale et il n'est pas surprenant qu'elle se différencie des autres. Cependant, elle ne semble pas être associée à l'idée d'innovation.

Les formes plus innovantes sont-elles considérées comme plus efficaces ?

Le concept d'efficacité est un autre terme contesté. Dans le cadre de discussions avec le groupe de réflexion, aux fins de l'enquête, nous avons convenu de trois mesures pour orienter les évaluations des participants sur l'efficacité de chaque forme. Ces mesures étaient les suivantes :

- ▶ Efficacité pour influencer la prise de décision des pouvoirs publics ou d'autres organismes ;
- ▶ Efficacité pour inclure les jeunes qui se voient offrir moins de possibilités/groupes défavorisés ;
- ▶ Capacité à les reproduire à une grande échelle ou dans d'autres lieux.

Les participants à l'enquête ont été invités à partager leur point de vue sur l'efficacité de chacune des formes à l'aide de ces mesures. Compte tenu de leurs réponses, on peut voir selon les parties prenantes que : des formes de participation plus innovantes ne sont pas automatiquement plus ou moins efficaces que des formes de participation moins innovantes. On ne peut pas affirmer que, d'une manière générale, les formes plus innovantes étaient considérées comme : plus ou moins capables d'influencer la prise de décision ; d'intégrer des jeunes de milieux très divers ; ou d'être reproduites à grande échelle, par rapport à des formes moins innovantes. Les réponses à chaque mesure sont décrites plus en détail dans les sections suivantes :

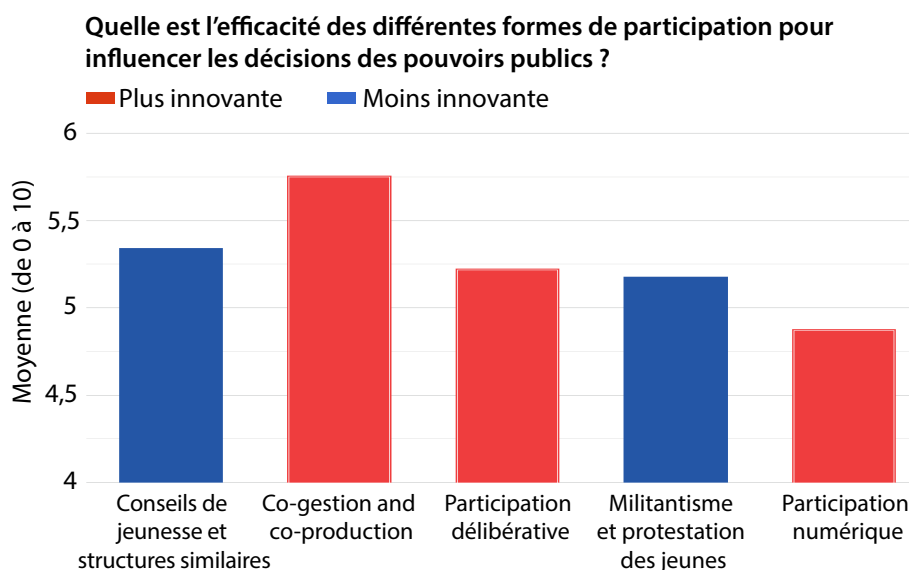
Les formes innovantes influencent-elles davantage les processus décisionnels que d'autres formes ?

À l'aide de la même échelle de notation que celle utilisée pour répondre aux questions sur l'innovation et le caractère répandu, les participants ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une déclaration sur l'efficacité de chaque forme pour influencer les processus décisionnels. Les réponses ont été examinées pour voir s'il y avait des différences statistiques importantes.

Les résultats montrent que s'agissant de l'influence exercée sur les processus décisionnels, l'efficacité de toutes les formes est généralement considérée comme très similaire. La seule différence statistiquement importante est constatée entre les formes les mieux et les moins bien classées, à savoir la « cogestion et coproduction » et la « participation numérique ». Cela indique que les parties prenantes perçoivent des différences claires entre l'efficacité de ces formes pour influencer la prise de décision. Dans l'ensemble cependant, on ne peut pas dire que les trois formes identifiées comme étant plus innovantes (qui apparaissent en rouge) sont toujours considérées comme étant plus ou moins efficaces que les formes moins innovantes pour influencer les décisions.

Les formes innovantes sont-elles plus efficaces pour inclure les jeunes qui se voient offrir moins de possibilités ?

À l'aide de la même échelle, les participants ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une déclaration sur l'efficacité de chaque forme pour inclure les jeunes qui se voient offrir moins de possibilités. L'analyse des réponses a mis en évidence des différences significatives entre les réponses à cette question. Les parties prenantes



n'étaient pas vraiment d'accord sur l'efficacité de chaque forme en matière d'inclusion. Cela laisse entendre que la capacité d'un projet ou d'un programme de participation à inclure les jeunes de divers horizons et dans des situations différentes n'est pas perçue comme étant associée à la forme particulière de participation utilisée. Ce résultat corrobore l'idée selon laquelle toute forme de participation peut être rendue inclusive ou exclusive en fonction de la manière dont elle est mise en œuvre. Ce résultat est intéressant étant donné que l'on soutient parfois que les structures formelles comme les conseils de jeunes peuvent être exclusives. De même qu'on affirme parfois que la participation numérique permet d'établir le contact avec des jeunes qui se voient offrir moins de possibilités. Les points de vue des parties prenantes ne semblent corroborer aucune de ces positions.

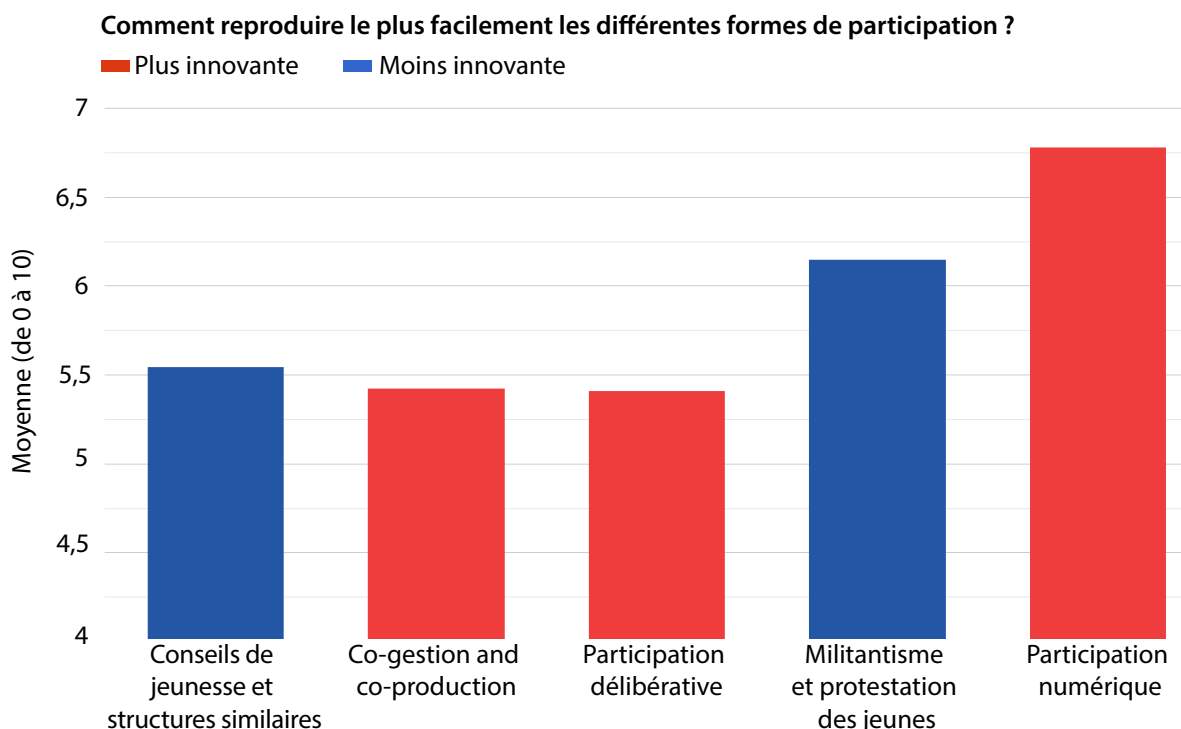
Les formes innovantes peuvent-elles être reproduites plus facilement ?

À l'aide de la même échelle de notation, les participants ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une déclaration sur la difficulté de reproduire chaque forme dans plusieurs zones ou à grande échelle. Les réponses ont été examinées pour voir s'il y avait des différences statistiques importantes.

Nous avons noté une différence significative entre la manière dont les parties prenantes percevaient la « participation numérique des jeunes » et toutes les autres formes – elles la considéraient clairement comme étant plus facile à reproduire que toutes les autres formes. Alors que « le militantisme et la protestation des jeunes » a généralement été évalué comme étant plus facile à reproduire que les trois autres formes, la différence de notation n'était pas significative sur le plan statistique. D'une manière générale, on ne peut pas dire que les trois formes identifiées comme étant plus innovantes (qui apparaissent en rouge) sont systématiquement perçues comme étant plus faciles ou plus difficiles à reproduire que les formes moins innovantes.

Résumé

Les parties prenantes ont clairement identifié les conseils de jeunes, les forums de jeunes, les parlements de jeunes et les structures similaires, de même que « le militantisme et la protestation des jeunes » comme étant les formes les moins innovantes de participation des jeunes. La cogestion, la coproduction, la participation délibérative, la participation numérique et potentiellement l'utilisation d'« espaces participatifs, représentent des solutions innovantes et avant-gardistes.



Selon les parties prenantes, le manque de soutien politique et le manque de compréhension et de sensibilisation aux formes innovantes de participation des jeunes et à leur capacité à influencer les décisions des organismes publics font partie des obstacles qui

entravent leur développement. Il est intéressant de noter que les « fonds et ressources » sont identifiés comme un obstacle à leur développement mais pas nécessairement comme un catalyseur. Cela pourrait être interprété comme signifiant que bien que

le montant des ressources allouées puisse limiter le nombre de projets, l'innovation en matière de participation des jeunes consiste à encourager les organismes publics et les décideurs à accepter et à comprendre son rôle plutôt que de se contenter de lui allouer des ressources. Cependant, les parties prenantes ne considèrent pas ces obstacles comme étant propres à l'innovation. Ils s'appliquent plus généralement à la participation des jeunes aux processus décisionnels. Les catalyseurs et les obstacles identifiés par les parties prenantes en ce qui concerne les formes innovantes étaient pratiquement les mêmes que pour les conseils de jeunes et d'autres structures similaires.

Il ne faut pas croire que les formes de pratiques innovantes valent mieux que les formes moins innovantes. De l'avis des parties prenantes, elles ne sont ni plus ni moins efficaces que les approches traditionnelles de la participation des jeunes. Il s'agit d'un résultat clé de l'enquête. En d'autres termes, l'innovation ne doit pas être considérée comme la finalité de la participation des jeunes ; mais plutôt comme un moyen d'atteindre une fin. Ce n'est pas parce qu'on entreprend quelque chose de nouveau ou que l'on procède différemment que le résultat n'en sera que meilleur. Pour être utile à la participation des jeunes, l'innovation doit être liée au concept d'amélioration. Il faut tester de nouvelles idées et méthodologies pour voir si elles permettent d'améliorer les méthodes précédentes.

Chapitre 6 :

Exemples de projets innovants en matière de participation

Ce chapitre décrit un certain nombre de projets et initiatives considérés comme innovants dans la manière dont ils permettent aux jeunes d'influer sur le processus décisionnel public et les aident à le faire. Comme indiqué tout au long de ce rapport, la mesure dans laquelle un projet est considéré comme innovant est très subjective, et dépend largement du contexte dans lequel s'inscrit l'initiative. Il a été demandé aux participants à l'enquête de donner des exemples de pratiques innovantes afin de les analyser de manière plus approfondie et notre intention première était de sélectionner des exemples dans les cinq catégories utilisées dans l'enquête : conseils de jeunes ; cogestion et coproduction ; participation de jeunesse délibérative ; militantisme des jeunes et participation numérique ainsi qu'un exemple des « espaces participatifs » identifiés par un certain nombre de parties prenantes.

La sélection des projets s'est aussi basée sur les critères suivants : le projet établit un lien évident avec le processus décisionnel public ; il lève les principaux obstacles ; et il a prouvé son efficacité en termes d'impact et d'inclusion. De surcroît, il a été convenu de retenir des exemples de pratiques qui reflétaient la diversité des expériences au sein des

États membres du Conseil de l'Europe et les équipes des projets devaient être en mesure de s'engager à travailler avec les auteurs du rapport dans un délai très court. Les défis étaient tels qu'il a fallu faire des compromis sur la localisation géographique et que certains projets ont dû décliner notre invitation à prendre part à l'étude.

À partir des propositions des parties prenantes dans le cadre de l'enquête et des conseils supplémentaires du groupe de réflexion, nous avons pu identifier un éventail d'exemples de participation délibérative et numérique. Toutefois, il a été plus difficile d'identifier des exemples de cogestion et, à l'exception du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, nous n'avons trouvé qu'un seul projet (Youth Focus North West). Dans la pratique, nous avons aussi constaté qu'il était parfois difficile de faire la distinction entre la coproduction et la participation délibérative. Le projet KAOOS en Finlande illustre ces deux méthodes. Il s'est avéré délicat de trouver des projets ou des initiatives reposant sur le concept d'espaces participatifs. Nous avons identifié deux projets candidats, mais l'un ne pouvait pas participer à l'étude dans le délai imparti et l'autre n'était pas suffisamment axé sur la participation à la prise de décision.

Projet : Bienvenue dans ma tribu, gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Lieu : Communauté francophone de Belgique

Format : numérique

Contexte

Bienvenue dans ma tribu est un projet en ligne créé en 2015 par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui représente la communauté francophone de Belgique. Il a pour but de faciliter le dialogue entre les jeunes et le gouvernement sur une charte du citoyen, laquelle entend renforcer la citoyenneté au sein d'une société interculturelle ; réaffirmer les droits et les principes de l'État de droit, des droits humains et de la citoyenneté et de la démocratie. La charte est le fruit d'une série de discussions entre le gouvernement et la société civile, qui avaient alors reconnu que les jeunes étaient sous-représentés au cours de ce processus.

Au sein de la région, les relations entre la société civile et le gouvernement sont très organisées, la législation et les politiques en vigueur régissant la façon dont l'État consulte les citoyens. Bienvenue dans ma tribu a été pensé comme une nouvelle manière pour le gouvernement de dépasser ces interactions formelles et de cibler directement les jeunes, ainsi que de promouvoir le rôle des organisations de jeunesse.

Méthodologie

Le projet fournit une plateforme qui permet au gouvernement de consulter les jeunes de 10 à 25 ans au sujet de la charte et de les informer à son sujet. Le projet ne cible pas spécifiquement les groupes de jeunes défavorisés ou minoritaires, mais il est conçu pour toucher les jeunes qui ne sont pas impliqués dans des organisations de jeunesse. Les jeunes ont été associés au développement de Bienvenue dans ma tribu grâce à une série de groupes de réflexion, dont l'objectif était d'élaborer une version de la charte qui soit accessible aux jeunes et qui portaient sur la conception et la mise en page du site internet.

Le projet s'articule autour d'un site internet ayant pour thème dix tribus de créatures différentes. Chaque tribu a son personnage animé et représente l'un des dix articles de la charte. À titre d'exemple, la tribu "SÉKOUL-DÉTLIBRE" (c'est cool d'être libre) est représentée par une créature de forme carré et à rayures qui considère que la Belgique est un état démocratique qui respecte les droits humains de ses citoyens. Les jeunes qui consultent le site sont invités à lire les informations sur chaque tribu et ses croyances, et à partager leurs opinions sur

des forums, dans des vidéos ou par des commentaires. En plus de découvrir les tribus, les jeunes peuvent en créer de nouvelles en concevant leurs personnages animés, en leur donnant un nom et en s'exprimant sur les articles de la charte qu'ils représentent. Les tribus créées apparaissent sur le site et peuvent être partagées directement sur les réseaux sociaux.

Le site internet comporte aussi une rubrique qui permet aux professionnels d'accéder à des ressources en faveur de la participation des jeunes et de les télécharger. Cela renforce la visibilité des organisations de jeunesse et donne la possibilité de partager des outils.

La promotion du site, visant à encourager les jeunes à le consulter, a commencé par le biais des organisations de jeunesse et des établissements scolaires, mais pour en élargir la portée, les coordinateurs se sont ensuite adressés directement aux jeunes avec une campagne marketing et publicitaire diffusée sur les réseaux sociaux.

Les fonctionnaires publics dialoguent directement avec les jeunes grâce aux messages et aux commentaires qu'ils laissent sur la plateforme. Les nouvelles tribus créées et les commentaires sur les tribus existantes servent à alimenter les travaux du ministère. Ce dialogue direct, informel et fluide avec les jeunes constitue une nouvelle approche pour le gouvernement et représente un changement fondamental par rapport à la consultation des jeunes par l'intermédiaire d'institutions et d'organisations.

Impact

Ce projet éduque et informe les jeunes sur une charte qui existe déjà, son principal impact devrait donc concerner directement les jeunes. L'utilisation du site internet est importante, un grand nombre de jeunes s'y connectant. De plus, certains établissements scolaires incluent directement le site dans le programme de leurs cours sur la citoyenneté.

L'impact du projet sur les décisions futures relatives à la charte ou les évolutions en matière de citoyenneté dépendront de l'attention portée par le gouvernement aux messages qui résultent des informations rassemblées sur le site et de sa réaction à ces messages. L'équipe du projet indique que des idées fortes issues du projet ont été ajoutées à la charte, comme un nouvel article sur les droits et les responsabilités en matière d'environnement. Cette tension entre

l'impact sur les jeunes et l'impact sur l'élaboration des politiques est commune à de nombreux projets qui combinent des approches éducatives et de consultation, en particulier lorsque l'accent est mis sur l'instauration d'un dialogue.

Enseignements tirés

D'après les premières réactions des jeunes sur le projet, le site internet thématique est plus populaire auprès des plus jeunes de la tranche d'âge ciblée. L'utilisation de personnages animés a plu aux jeunes de moins de 15 ans, mais parmi les plus âgés, certains l'ont trouvée puérile. L'équipe du projet a déclaré qu'à l'origine, le secteur de la jeunesse a trouvé le concept compliqué. Il a fallu déployer un travail considérable pour expliquer le projet, et obtenir le soutien des organisations de jeunesse.

Le développement du site internet étant achevé, l'équipe du projet met désormais l'accent sur la promotion et la publicité afin d'accroître le nombre de jeunes utilisateurs de la plateforme. Elle estime que l'approche pourrait être appliquée dans d'autres domaines d'action gouvernementale ou politique, même si aucune tentative n'a été faite pour l'instant.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

Pour les créateurs du projet, son caractère innovant réside dans sa capacité à dépasser les restrictions d'une interaction plus formalisée et de structures traditionnelles de consultation de la société civile. On considère que ces méthodes plus traditionnelles institutionnalisent la participation et excluent les jeunes qui ne sont pas impliqués dans des organisations de jeunesse. Le caractère innovant de ce projet est motivé par le désir de trouver des moyens de consulter un éventail plus large de jeunes.

Fait intéressant, c'est ce nouveau style de dialogue, plutôt que l'utilisation d'une approche en ligne, que les coordonnateurs du projet ont considéré comme innovant. Une approche en ligne constituait un moyen de parvenir à cette innovation, pas une innovation en soi. Cependant, le fait d'utiliser une approche en ligne pour y parvenir place clairement le projet dans la catégorie d'une toute nouvelle forme de participation.

Sources d'informations complémentaires

Dirigeante du projet : Sandrine Debunne – sandrine.debunne@gov.cfwb.be

Nom : #ИЗБОРИСЕ

Lieu : Macédoine du Nord

Format : délibératif

Contexte

Dans la période précédant une élection nationale, l'Institut national démocratique (NDI) a sollicité le Conseil national de la jeunesse de Macédoine (NYCM) afin d'organiser conjointement la campagne #ИЗБОРИСЕ⁶¹ destinée à encourager :

- ▶ les partis politiques à tenir compte des problématiques des jeunes lors de l'élaboration de leurs politiques ;
- ▶ les jeunes à participer à la vie politique et à voter ;
- ▶ les jeunes de l'« ex-République yougoslave de Macédoine » et leurs responsables et décideurs politiques à instaurer un dialogue permanent.

Il s'agissait du premier projet du genre dans l'« ex-République yougoslave de Macédoine », qui met à disposition des espaces où les jeunes (de 16 à 32 ans) peuvent se rencontrer et parler de leurs problématiques avec des représentants des sections jeunesse des partis politiques et de futurs responsables politiques. Jusqu'à présent, le conseil des jeunes avait fait état d'une absence de dialogue avec les jeunes, et on estima que les membres des sections jeunesse des partis politiques ne connaissaient guère les sujets qui préoccupaient les jeunes ou le processus d'élaboration des politiques de jeunesse.

Depuis la proclamation de l'indépendance en 1991, le pays a établi une démocratie parlementaire ; les citoyens peuvent voter à partir de 18 ans. Le NYCM, organe représentatif des organisations de jeunesse dans l'« ex-République yougoslave de Macédoine » créé en 2013, est chargé de promouvoir les droits des jeunes.

Méthodologie

Le NYCM a organisé une série d'ateliers afin de renforcer les capacités des membres des sections de jeunesse des partis politiques à élaborer des politiques et des programmes de jeunesse progressifs qui répondent aux sujets de préoccupation des jeunes. Les ateliers comprenaient aussi une formation visant à développer des compétences en matière de sensibilisation et de lobbying. Ils ont abouti à la formulation d'une série de mesures recommandées concernant les programmes en vigueur des partis politiques.

61. L'intitulé de cette campagne n'est pas facile à traduire en français, il a plusieurs significations telles que "bas-toi", "dis tout" et "il y a des élections".

Des consultations avec les sections jeunesse des partis politiques ont aussi eu lieu dans les huit régions de l'« ex-République yougoslave de Macédoine » lors d'événements organisés dans dix villes. Les représentants des partis politiques se sont ensuite réunis pour coordonner leur action visant à mettre en œuvre les mesures recommandées.

Les mesures recommandées ont défini huit domaines d'action prioritaires, y compris la reconnaissance de l'éducation non formelle, l'éducation sexuelle à l'école, et l'amélioration de la qualité de vie des jeunes moins favorisés. Après les élections nationales, les partis politiques se sont vu rappeler les huit priorités ; ils ont été invités à les inclure dans leurs manifestes et programmes publics, et à s'efforcer de les mettre en œuvre.

La phase II du projet a comporté huit discussions avec la jeunesse locale, qui ont permis aux jeunes de réaliser une cartographie des problèmes locaux et des solutions qui pourraient y être apportées. Ces profils de zone sont présentés aux responsables politiques et aux candidats aux prochaines élections locales lors de forums locaux, dans le but de sensibiliser les futurs décideurs locaux à ces problèmes. Parallèlement, le NYCM renforce les capacités de ses coordinateurs régionaux en matière de lobbying et pour qu'ils coopèrent de manière constructive avec les pouvoirs publics et les sections jeunesse des partis politiques dans les différentes régions du pays.

Impact

La campagne #ИЗБОРИСЕ est considérée comme un réel succès. Elle a créé un espace où les jeunes peuvent se rencontrer, exprimer leurs préoccupations et développer leurs idées pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent. Le dialogue établi entre les jeunes et les partis politiques a été salué et se poursuit en vue des élections locales. Les partis politiques continuent de participer à la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la campagne. De plus, une étude globale des programmes de tous les partis politiques a été entreprise afin d'examiner la représentation des politiques de jeunesse.⁶²

62. Contact: <http://www.nms.org.mk/?lang=en>.

D'après une évaluation de #ИЗБОРИСЕ, la campagne a été très efficace en ce qu'elle a lancé un débat positif et constructif sur les politiques axées sur la jeunesse entre les jeunes et les futurs dirigeants politiques du pays. La campagne aurait permis de renforcer les capacités des membres des sections jeunesse des partis politiques et de s'accorder sur un certain nombre de « demandes » de sensibilisation urgente des partis politiques et des pouvoirs publics. Le NYCM indique que les jeunes ayant participé au projet ont trouvé l'expérience positive ; ils se sentent motivés et ont salué la possibilité qui leur a été donnée de partager leurs avis et opinions avec les responsables politiques.

Le NYCM déclare que la plupart des 500 à 600 jeunes ayant participé aux ateliers et aux consultations organisés dans tout le pays avaient déjà un lien avec les organisations de jeunesse. Des annonces diffusées dans les médias ont attiré d'autres jeunes.

Enseignements tirés

Compte tenu du succès de la campagne, le NYCM prévoit d'accroître sa portée. D'après les informations communiquées, il aurait été particulièrement difficile de mobiliser les jeunes des régions rurales du pays.

Le NYCM s'est penché sur l'utilisation des médias nationaux et locaux et envisage de les utiliser plus efficacement au fur et à mesure de l'avancée de la campagne. Il considère qu'il convient d'adapter le langage et d'améliorer les plateformes et les méthodes utilisés pour entrer en contact avec les jeunes. L'équipe travaille aussi sur un plan de diffusion en direct des réunions et des événements sur son site

internet pour que les jeunes qui ne peuvent pas y assister en personne puissent regarder les sessions et interagir. Les supports de communication et l'image de marque de la campagne sont renforcés pour que les jeunes puissent reconnaître la campagne partout où ils la rencontrent.

L'un des enseignements tirés du projet est que le débat entre les jeunes et les partis politiques doit être un processus continu ; il n'est pas possible de constituer des capacités suffisantes ni de conclure un dialogue positif en quelques mois seulement. La campagne se poursuit avec des formations et l'élaboration de mesures et de propositions de changement.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

Cette pratique est innovante en ce qu'elle a établi un dialogue structuré permanent entre les jeunes et les futurs décideurs et responsables politiques qui n'existait pas auparavant. D'après le NYCM, il n'y a pas de raison pour que le modèle de cette campagne ne puisse être reproduit ailleurs. Il serait particulièrement pertinent, de son avis, dans les pays ayant des héritages historiques similaires.

Sources d'informations complémentaires

Coordinateur de projet / Coordinateur de recherche :
Martin Aleksoski

Site internet du Conseil national des jeunes de Macédoine du Nord : <http://www.nms.org.mk/?lang=en>

Nom : Dive Maky – Wild Poppies (Les Jeunes dirigeants roms)

Lieu : Bratislava, Slovaquie

Format : inclusif

Contexte

Le projet, Young Roma Leaders (les jeunes dirigeants roms), met l'accent sur les points suivants : aider les jeunes roms de 15 à 22 ans à devenir des militants et des défenseurs des jeunes et promouvoir le dialogue entre les décideurs politiques, les praticiens et les jeunes roms. Il vise à former, encadrer, accompagner et soutenir les jeunes roms dans la promotion de l'inclusion des enfants et des jeunes roms dans la société et dans la réduction de la victimisation des Roms dans les écoles primaires dans les régions les moins développées de Slovaquie.

L'objectif premier du projet est de faire évoluer la situation avec les autorités locales, régionales et nationales chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et des stratégies destinés à améliorer les conditions de vie et les possibilités des jeunes vulnérables, ainsi qu'à parvenir à leur pleine intégration. Le projet répond à un véritable besoin, les autorités compétentes ne disposant pas d'informations pertinentes et actualisées suffisantes provenant directement des jeunes concernant leurs réalités et les éléments qui méritent d'être changés ou améliorés pour leur permettre de mener une vie plus épanouie et de ne pas vivre en marge de la société.

Le projet, dont l'idée est venue de jeunes étudiants roms sur le système de bourses soutenu par le programme Divé Maky (qui est opérationnel depuis plusieurs années), est largement porté par des jeunes. Ils ont été motivés par la volonté de soutenir et d'aider les enfants et les jeunes roms.

Méthodologie

Former les jeunes dirigeants et travailler avec les enfants et les jeunes roms dans les écoles.

La première phase du projet consiste à former les jeunes dirigeants des communautés roms. Treize jeunes dirigeants ont été formés pour renforcer leurs aptitudes en matière de leadership, de communication et de plaidoyer ainsi que leurs compétences liées au travail avec les enfants et les jeunes dans les écoles primaires. Le projet a aussi sélectionné et formé un groupe qui encadre et accompagne les jeunes dirigeants roms dans leur travail au sein de leurs propres communautés. Tous les trois mois, les jeunes dirigeants se réunissent dans le cadre d'un

programme d'accompagnement et d'encadrement dirigé par une encadrante elle-même issue d'une communauté rom. Elle est responsable des jeunes qui programment régulièrement ces sessions d'encadrement avec l'aide de l'équipe du projet.

De retour dans leurs communautés, les jeunes dirigeants travaillent avec les enfants et les jeunes défavorisés dans les écoles primaires par le biais d'activités artistiques et créatives afin de les motiver et de les mobiliser. Les jeunes dirigeants véhiculent une image positive auprès des enfants plus jeunes et visent à amener les enfants à comprendre qu'ils peuvent surmonter des conditions difficiles et réaliser leurs aspirations. Les enfants roms sont souvent confrontés à des préjugés et à du harcèlement de la part d'autres enfants.

Les jeunes dirigeants mènent aussi des recherches auprès des enfants et des jeunes défavorisés dans leurs communautés (y compris les Roms) dans les écoles et les centres socioculturels : ils gèrent des groupes de discussions, réalisent des enquêtes, et animent des discussions sur les réseaux sociaux et les plateformes en ligne afin de recueillir des informations sur la situation des enfants, les difficultés qu'ils rencontrent et leurs idées pour surmonter les obstacles à leur pleine intégration. Les informations sont analysées et présentées dans des rapports et des supports qui communiquent les messages importants aux décideurs politiques, aux médias et au grand public, aux niveaux local, régional, national et international. L'objectif est de sensibiliser la population aux difficultés et aux changements qui sont nécessaires dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des stratégies qui ciblent les enfants et les jeunes.

Activités de plaidoyer

Le projet soutient aujourd'hui les jeunes dirigeants dans un programme d'activités de plaidoyer. Les jeunes dirigeants roms se sont exprimés dans une émission de télévision populaire sur les problèmes que les enfants et les jeunes roms rencontrent au quotidien et sur une nouvelle génération de jeunes roms instruits qui souhaitent l'égalité des chances dans la société slovaque. Les jeunes dirigeants ont par la suite rencontré le ministère de l'Éducation et lui ont présenté des informations sur les principaux obstacles que les enfants et les jeunes roms rencontrent à l'école et plus généralement dans l'éducation. Ils ont

proposé un certain nombre de mesures pour remédier à ces problèmes. Des réunions avec le Commissaire slovaque des minorités roms, le ministère des Affaires sociales et le Président de la République slovaque sont prévues. La coopération avec le ministère de l'Éducation se poursuit. Les jeunes dirigeants prévoient aussi d'autres activités pour combattre les préjugés à l'encontre des Roms. Le programme de plaidoyer a été conçu par les jeunes avec les conseils des encadrants, des accompagnateurs et de l'équipe du projet.

Il est prévu d'organiser des activités de plaidoyer et de mise en réseau au niveau européen. Des demandes de financement ont été soumises en vue de mettre en place des activités de formation et de développement des compétences en matière de coopération internationale et de sensibilisation ainsi que d'offrir des possibilités aux jeunes d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Impact

Les activités de plaidoyer en sont à leur début après une période intense de renforcement des capacités et de recherche avec les enfants et les jeunes roms sur les questions et les problèmes pertinents, ainsi que sur les propositions sur les moyens de changer les choses. L'équipe du projet indique que jusqu'à présent les ministères se sont montrés très à l'écoute des jeunes dirigeants roms. À titre d'exemple, le ministère de l'Éducation sollicite leur aide pour mettre en œuvre un nouveau programme d'éducation et souhaite lutter contre la victimisation des enfants roms et améliorer l'intégration des enfants roms dans les écoles. Le retour des jeunes sur les réunions est positif et ils estiment le gouvernement prêt à les écouter :

« Les jeunes dirigeants disent du gouvernement : "ils ne souhaitent pas seulement nous rencontrer, boire notre café et manger nos gâteaux, mais aussi coopérer et écouter les jeunes." »

Barbora Kohutikova (directrice du projet)

Enseignements tirés

D'après la directrice de projet, il ressort que ce sont les jeunes roms qui connaissent le mieux les problèmes et les difficultés rencontrés par leurs pairs ainsi que les solutions les plus encourageantes. Au début du projet, il était nécessaire d'aider les jeunes dirigeants à concevoir et mettre en œuvre les activités, mais très rapidement, avec les encouragements de l'équipe du projet, de leurs accompagnants et encadrants, les jeunes ont pris la main. On peut citer en exemple la

page Facebook des jeunes qui leur permet de communiquer et de se mettre en relation avec d'autres jeunes roms.

Les relations entre l'équipe du projet, les accompagnateurs, les encadrants et les jeunes (ainsi que leurs familles et leurs communautés) sont solides ; elles ont commencé à se construire il y a de nombreuses années lorsque les jeunes étaient des enfants. L'équipe du projet déclare que cette confiance est très importante dans le travail avec les communautés roms ou d'autres communautés qui se sentent exclues. Elle ne peut, d'après la directrice du projet, « surgir du jour au lendemain ».

L'accompagnement (dont bénéficient tous les jeunes lors de leurs réunions trimestrielles) combiné à l'encadrement une fois de retour dans leurs communautés éloignées fonctionnent très bien. Elle-même d'origine rom, la principale encadrante est un modèle fort pour les jeunes.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

D'après la directrice du projet, il s'agit du premier projet de ce type en Slovaquie. S'appuyant sur les relations développées avec les enfants et les communautés roms sur une longue période, le projet parvient à associer les jeunes roms à l'amélioration de leur intégration et la qualité de leur éducation. Les jeunes dirigeants roms sont en mesure de motiver d'autres enfants et jeunes des communautés roms, tout en œuvrant afin d'exercer une influence sur les gouvernements à plusieurs niveaux.

Le caractère innovant du projet réside dans le travail des jeunes qui se servent de leur compréhension unique des problèmes de leurs communautés pour conseiller les autorités (les décideurs) sur ce qui doit être fait pour combattre l'exclusion sociale des communautés défavorisées et pour intégrer les jeunes roms. La directrice déclare que les résultats du projet à ce jour remettent en cause l'idée selon laquelle les communautés roms sont passives et attendent l'aide des autres. Il s'agit donc d'un projet qui aide efficacement les jeunes roms à se prendre en charge et à soutenir leurs communautés, un modèle qu'il convient résolument de répliquer.

Sources d'informations complémentaires

Directrice de projet : Barbora Kohutikova, bkohutikova@divemaky.sk

Site internet du projet : <http://divemaky.sk>

Nom : Ichmache>Politik

Lieu : Berlin, Allemagne

Format : numérique

Contexte

Ichmache>Politik est un projet du Conseil fédéral allemand de la jeunesse (Deutscher Bundesjugendring – DBJR) qui utilise des méthodes numériques (ePartool) pour soutenir la participation des jeunes à la conception des politiques au niveau national. DBJR, basé à Berlin, réunit des organisations de jeunesse à l'échelle nationale et un large éventail d'organisations de jeunesse régionales. Cet exemple de participation numérique a évolué au fil du temps sur la base des lignes directrices de DBJR en matière de participation numérique.⁶³

Méthodologie

La consultation des jeunes via ePartool s'articule autour de cycles de participation définissant les différentes phases, de la phase introductive d'information jusqu'aux étapes de suivi qui donnent un aperçu des (ré)actions des décideurs politiques aux contributions. Un cycle de participation sur ePartool se compose comme suit :

- ▶ **INFORMATION** : les jeunes abordent au niveau local et à leur manière un sujet donné. La plateforme ePartool fournit des informations générales et une aide méthodique.
- ▶ **QUESTIONS ET CONTRIBUTIONS** : l'ensemble des contributions écrites, visuelles, audio et vidéo sont rassemblées en ligne sur ePartool.
- ▶ **VOTE** : sur ePartool, les participants votent pour les contributions qu'ils jugent les plus pertinentes.
- ▶ **IMPACT** : les résultats des votes sont inclus dans le processus.
- ▶ **RETOURS** : les acteurs politiques prennent les résultats en considération et font part de leurs commentaires. Sur ePartool, les retours et les mesures concrètes sont directement liées aux contributions.

Toute personne de 12 à 27 ans résidant en Allemagne peut utiliser l'outil en ligne individuellement, dans le cadre d'un groupe autonome, ou d'une classe à l'école, par exemple. Une distinction est faite entre les individus et les groupes de contributeurs (comme des organisations ou des groupes de projet).

Les groupes bénéficient d'une pondération des voix en fonction de leur taille.

Le projet ne tient pas de registres sur le nombre et le profil des jeunes qui participent aux consultations. Il est ouvertement reconnu que les résultats des cycles de consultation ne sont pas représentatifs et peuvent parfois être contradictoires puisqu'ils sont collectés auprès de jeunes ayant des approches différentes. De plus, le but recherché n'est pas d'être représentatif mais de recueillir les impressions et les idées de jeunes aux situations et profils divers, et de les intégrer au processus décisionnel.

En plus de la collecte des avis et des opinions des jeunes et des groupes et organisations de jeunes, ePartool inclut un module permettant de hiérarchiser les contributions reçues, sur la base d'un système de vote. Lorsque les jeunes ont donné leurs avis, ils peuvent voter sur la question ou le thème sur une échelle allant de « très important » à « pas important ». À partir des votes, les sujets sont classés ce qui permet à DBJR de sélectionner les questions les plus importantes et de les communiquer aux décideurs aux niveaux national et européen.

ePartool fait donc le lien entre les contributions des jeunes et les éléments suivants :

- ▶ la manière dont ces avis et contributions sont liés à des points similaires soulevés par d'autres jeunes ;
- ▶ les votes des autres jeunes sur ces sujets et questions (en termes de niveau d'importance) ;
- ▶ et enfin, la manière dont ils ont été présentés aux décideurs, leurs réponses et le résultat.

Par souci de transparence, les réactions de suivi, les retours d'information et les réponses aux contributions d'origine sont présentés sous forme de chronologie interactive. Les contributeurs en sont automatiquement informés mais d'autres jeunes peuvent aussi s'inscrire en ce qui concerne certains sujets ou articles.

Impact

Ichmache>Politik vise à assurer la participation effective des jeunes qu'il soutient, la prise en compte de leurs avis et idées par les décideurs et la possibilité pour les jeunes qui participent aux consultations sur la politique gouvernementale de cerner l'influence de leurs avis, idées et opinions. Des activités de suivi sont

63. DBJR (2012) Eparticipation-Participation: <https://www.dbjr.de/artikel/epartizipation-beteiligung-im-und-mit-dem-internet>.

menées régulièrement. De manière générale, dans le cadre de Ichmache>Politik, les processus d'élaboration des politiques sont toujours en cours concernant la stratégie démographique, il est donc difficile d'en estimer précisément l'impact sur la conception des politiques. Cependant, des éléments indiquent que les visions des jeunes ont façonné la sélection des sujets et des thèmes que le gouvernement inclura dans la stratégie démographique. L'équipe du projet informe qu'en général, les acteurs politiques prennent au sérieux les contributions des jeunes et font des retours d'information. Elle a aussi admis qu'il convient d'encourager certains décideurs politiques à intensifier leurs efforts pour reconnaître et prendre en considération les contributions des jeunes.

L'équipe du projet indique que les jeunes sont régulièrement invités à formuler leurs commentaires sur ePartool et le processus de participation numérique. Les jeunes apprécient l'utilisation d'un système permettant de hiérarchiser les données (à partir des contributions des jeunes) et se félicitent que les réactions (des décideurs) et les effets soient désormais très visibles sur le logiciel. Les participants apprécient également les informations fournies sur le site internet au sujet du thème de réflexion qui, selon eux, les aide à prendre des décisions et à se faire un avis en connaissance de cause. L'équipe du projet déclare que l'approche numérique n'est pas seulement une méthode de mobilisation mais a aussi les avantages suivants :

- ▶ les jeunes décident librement du moment auquel ils apportent leur contribution, de l'étendue de celle-ci et de la méthode utilisée ;
- ▶ ePartool peut consigner les retours d'informations et les effets de la participation des jeunes. À partir d'une contribution donnée, il est possible de retracer son impact éventuel ;
- ▶ les groupes peuvent aussi participer par le biais d'ePartool. Le projet permet donc de refléter les positions des organisations de jeunesse, des associations et d'autres structures de la société civile.

Enseignements tirés

EPartool, en constante évolution, fait l'objet d'améliorations depuis plus de cinq ans. La technologie permettant de fournir les fonctions qui établissent des liens (entre la contribution du jeune, le vote et l'action et les résultats) a été développée de manière ciblée. L'un des principaux défis identifiés par le projet est de pouvoir allouer suffisamment de temps dans le cadre du processus d'élaboration des politiques pour favoriser une participation des jeunes constructive. Cela signifie accorder suffisamment de temps pour que les jeunes puissent accéder aux informations, développer leur compréhension des propositions

et exprimer leurs avis, idées et opinions de manière mûrement réfléchie.

De plus, le caractère abstrait d'un grand nombre de politiques décidées au niveau fédéral en Allemagne crée des difficultés pour déterminer exactement où la participation des jeunes a eu un impact. Cela étant, le projet s'efforce d'assurer la cohérence des travaux de suivi et de contrôle et voit davantage la participation comme un processus que comme une action ponctuelle. La participation au processus décisionnel n'est pas toujours possible dans le délai imparti ; le projet s'efforce d'être flexible et de maintenir le cap dans la durée.

Il ressort enfin que des jeunes différents souhaitent pouvoir participer de manières très diverses, à des moments différents, dans des contextes variés. Les préférences des jeunes risquent fort de changer avec le temps et du reste, en fonction de leur humeur et des circonstances. D'après l'équipe du projet, les différentes méthodes de consultation utilisées contribuent à construire la diversité et la variété des jeunes participant. Il est suggéré que toutes les stratégies visant à associer les jeunes doivent exploiter ce point fort, en particulier pour les jeunes d'horizons divers et ayant des expériences différentes. Si les retours des jeunes sur le projet sont positifs sur ePartool, il y a aussi un vif intérêt pour les ateliers en face à face menés par Ichmache>Politik lors de camps d'été, d'événements proposés par des organisations de jeunesse, ou dans d'autres contextes adaptés à leur situation particulière.

Les jeunes accordent de l'importance à la transparence, sur laquelle Ichmache>Politik insiste beaucoup, expliquant aux jeunes ce qu'ils sont invités à concevoir ou à quoi ils vont participer, pourquoi, pour quels résultats potentiels et dans quel délai. Parallèlement, de l'avis de l'équipe du projet, il convient d'encourager davantage certains décideurs politiques à accorder de l'attention aux avis, idées et opinions des jeunes et à en tenir compte.

Réflexions sur le caractère innovant

L'aspect innovant de l'ePartool réside probablement dans la manière d'associer les jeunes et de les aider à se frayer un chemin dans le processus de participation grâce aux différentes fonctions du logiciel. Cet aspect se manifeste aussi à travers ses possibilités de fonctionnement dans des contextes divers, permettant la participation d'un jeune, d'un groupe ou d'une classe, ainsi que par la manière dont les activités hors ligne et en ligne viennent compléter l'outil.

Les jeunes peuvent suivre leurs contributions et voir comment elles sont présentées et de quelle manière elles influent sur les décisions. EPartool évolue sur la base des contributions des jeunes depuis plusieurs

années ; il s'agissait à l'origine d'un questionnaire en ligne et il s'est largement développé depuis. Le projet examine à présent (en concertation avec des jeunes) comment tirer le meilleur parti de la base de données (qui rassemble les avis, idées et opinions de jeunes de toute l'Allemagne) établie au fil des ans. Les jeunes peuvent déjà se baser sur les déclarations des organisations de jeunesse pour éclairer leurs positions sur certains sujets et problématiques.

Le projet Ichmache est maintenant achevé mais le Conseil fédéral allemand de la jeunesse poursuit ses travaux dans le domaine de la participation sous l'égide du service chargé de la participation des jeunes "Werkstatt MitWirkung". EPartool est désormais mis disposition de tous les utilisateurs en tant qu'outil de participation en ligne libre d'accès et gratuit. Les utilisateurs peuvent installer le logiciel et l'adapter pour leurs propres fins. Ils peuvent par exemple créer leurs propres groupes et poser

leurs questions. L'outil, déjà traduit en anglais, est actuellement traduit en arabe, en tchèque, en français, en polonais, en russe, en espagnol et dans d'autres langues.

Sources d'informations complémentaires

Membres de l'équipe : IchMache>Politik ; kasia.siemasz@dbjr.de ; ePartool, tim.schrock@dbjr.de

Le Conseil fédéral allemand de la jeunesse (DBJR) – organe exécutif et responsable de projet <https://www.dbjr.de/>

le blog pour le développement d'ePartool ; où il est possible de télécharger le logiciel à code source ouvert, pour l'utiliser dans d'autres contextes : <https://tooldoku.dbjr.de/epartool/>

Nom : KAOOS/Kuntalaislahtoinen kaupunkikehittäminen Chaos/Ville de Oulu, Projet de développement urbain

Lieu : Oulu, Finlande

Format : délibératif/co-production

Contexte

La ville d'Oulu est une ville excentrée du nord de la Finlande qui compte 200 000 habitants. Le projet est financé par le Fonds social européen en tant que projet de « développement local mené par des acteurs locaux ». L'équipe du projet se compose de trois personnes employées par l'administration municipale. Le projet a été lancé afin de créer de nouvelles approches en matière de participation et d'inclusion des jeunes (en particulier les jeunes de plus de 18 ans) et pour étudier différentes manières d'améliorer les services publics au sein de la ville. Le responsable du projet indique que les objectifs évoluent à mesure que le projet progresse.

Les membres de l'équipe du projet soulignent que même s'ils sont employés par la municipalité, ils ne sont pas représentatifs des autres travailleurs de la collectivité locale ou des travailleurs de jeunesse. On considère qu'ils viennent compléter les services de la ville et qu'ils sont plutôt radicaux, selon certains. L'équipe entretient des liens étroits avec la jeune scène artistique de la ville, ayant auparavant participé à la gestion d'événements musicaux. Le projet s'appelle KAAOS (chaos).

Méthodologie

Le projet s'adresse aux jeunes d'Oulu de 15 à 29 ans. Cependant, dans le cadre de la conception du projet, les organisations locales du secteur tertiaire sont aussi considérées comme un groupe cible, tout comme les services municipaux et les décideurs. Le projet travaille en coopération avec tous ces groupes et cherche à exercer une influence sur eux.

Le projet entend permettre aux jeunes de la ville d'identifier de nouvelles idées concernant l'offre de services qui peuvent être élaborées et expérimentées rapidement par les organisations locales du secteur tertiaire. Ensuite, l'objectif est d'évaluer l'efficacité de ces initiatives et d'utiliser les résultats pour influencer sur l'offre des services municipaux traditionnels. L'équipe évoque ce modèle comme une « recherche collaborative sur la conception ».

La méthodologie suit les principes suivants :

- ▶ l'appel à propositions pour de nouveaux projets est toujours ouvert ;

- ▶ une approche peu contraignante est adoptée pour faire réaliser des projets afin de permettre leur mise en œuvre rapide ;
- ▶ les projets expérimentaux et non testés sont encouragés ; ainsi que
- ▶ les projets qui mettent l'accent sur de nouveaux développements ou de nouvelles approches.

De manière générale, les projets sélectionnés pour bénéficier d'un soutien doivent promouvoir l'inclusion sociale, mais la définition donnée est large. L'équipe du projet contrôle le budget et la sous-traitance des projets même si concrètement, toutes les idées de projet qui sont pleinement mises en œuvre bénéficient de ressources dès lors qu'il est possible d'évaluer leur efficacité.

« Il ne nous appartient pas de décider de ce qui va fonctionner... s'il est possible d'en évaluer l'efficacité, alors c'est faisable. »

Jaakko Jokipii, coordinateur du projet

La méthodologie comporte les trois phases distinctes suivantes :

Ateliers KAAOS

Des ateliers ouverts à tous les jeunes sont organisés régulièrement dans différents lieux de la ville. Facilités par l'équipe du projet, ils portent principalement sur la création d'idées de projets. Les organisations du secteur tertiaire sont parfois associées pour qu'un dialogue collaboratif se crée entre les jeunes et les exécuteurs du projet.

Sous-traitance aux organisations du secteur tertiaire

L'équipe du projet fait en sorte que des organisations locales du secteur tertiaire mettent en œuvre les projets élaborés lors des ateliers KAAOS. Les organisations locales de petite taille sont chargées de veiller à ce que les capacités des acteurs locaux soient aussi renforcées. Cette étape peut impliquer un dialogue approfondi entre les jeunes et le secteur tertiaire pour redéfinir les idées du projet. L'accent est mis sur la rapidité du lancement et de l'expérimentation des idées même si ce n'est pas parfait. Sous-traiter, plutôt qu'accorder des subventions, est un concept nouveau pour bon nombre d'organisations qui œuvrent pour qu'un soutien soit fourni dans ce domaine.

Communication et influence des services publics

L'idée est d'évaluer, de documenter et de communiquer les résultats et les enseignements tirés de chaque projet. Les responsables de haut niveau de la municipalité sont ensuite invités à effectuer des visites sur site des projets. L'objectif est que les principaux services de la municipalité adoptent les approches qui ont fait preuve de leur efficacité et d'encourager les agents de la collectivité locale à réfléchir à d'autres façons de faire.

Il est difficile d'évaluer le niveau de participation des jeunes à ce projet et leur participation est variable selon les phases. Grâce à la méthodologie appliquée, les projets impulsés par des jeunes peuvent être mis en œuvre et potentiellement reproduits dans toute la ville. La phase des ateliers KAAOS pourrait être considérée comme une forme de participation délibérative des jeunes en coopération avec les adultes visant à développer des idées. Cependant, le projet est globalement dirigé par l'équipe qui met en œuvre les idées générées pour le compte des jeunes lors des deuxième et troisième phases. L'équipe s'efforce de travailler de manière collaborative avec les jeunes dans ces phases, mais ce n'est pas toujours le cas.

Impact

Le modèle assure une mise en œuvre quasi systématique des idées générées par les jeunes à un certain niveau. Le coordinateur du projet indique qu'au départ, les jeunes étaient agréablement surpris et que leurs retours étaient positifs. Les ateliers KAAOS ont permis d'identifier divers thèmes pour des projets locaux, notamment des modifications relatives à l'utilisation de l'espace urbain, des activités culturelles, des événements locaux et des programmes destinés à favoriser des débats politiques ouverts. Des projets en lien avec ces thèmes sont en cours de finalisation et mis en œuvre par l'équipe du projet et les organisations du secteur tertiaire. Au moment de la rédaction de ce rapport, le travail visant à influencer les services publics ne fait que commencer, l'impact de l'étude de cas en la matière n'étant pas encore connu.

Enseignements tirés

L'équipe du projet souligne qu'il importe d'« agir plutôt que de parler ». Le fait de motiver les participants et les organisations du secteur tertiaire à élaborer et exécuter rapidement des projets (au lieu d'avoir de grandes discussions sur les problématiques) serait très apprécié par les jeunes et générerait de l'action

et des changements. L'équipe conclut que le plus difficile a été d'encourager les organisations du secteur tertiaire à travailler à ce rythme.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

Ce projet est innovant en ce qu'il examine « les approches alternatives susceptibles d'être utilisées pour concevoir des services publics » plutôt que « les approches susceptibles d'être utilisées pour écouter les jeunes ». De fait, les activités mises en œuvre par le projet sont tout autant axées sur la participation des services locaux (et notamment le secteur tertiaire) que sur la participation des jeunes.

Beaucoup d'autres projets en faveur de la participation des jeunes gérés par la municipalité pourraient consister à mettre en œuvre des activités similaires aux ateliers KAAOS en vue d'identifier les idées des jeunes en matière de changement, de nouveaux projets ou de politique. Ils permettraient alors aussi d'aider les jeunes à mettre en œuvre des projets à petite échelle de manière indépendante des organismes publics, ou à déployer des campagnes de mobilisation et de sensibilisation des organismes publics avec l'espoir que les idées soient adoptées. La différence avec le modèle KAAOS est que la mise en œuvre des idées générées par les jeunes est assurée par le projet lui-même. Le projet sert donc à créer des services sur la base d'un mandat des citoyens plutôt qu'une stratégie ou un programme politique. D'après le coordinateur du projet, si les travailleurs de jeunesse pourraient dire que l'équipe agit à la place des jeunes, contrairement à KAAOS, elle dispose rarement des moyens et du mandat politique nécessaire pour créer et concevoir de nouvelles formes de services publics.

L'équipe considère qu'innover consiste à créer quelque chose de nouveau ou à inventer en réassociant des idées plus anciennes. Alors que beaucoup d'idées mises en œuvre seraient communes à d'autres projets de développement local mené par des acteurs locaux, le contexte de la participation des jeunes est quant à lui innovant. L'équipe estime et espère que cette combinaison d'idées puisse amorcer un changement profond dans la manière de concevoir et de comprendre les services publics.

Sources d'informations complémentaires

Coordinateur du projet : Jaakko Jokippi, Jaakko.Jokippi@ouka.fi

Nom : TBI : Jeunesse, Ville et Patrimoine

Lieu : Idrija, Slovénie

Format : délibératif

Contexte

Idrija est une petite ville de moins de 6000 habitants à l'ouest de la Slovénie classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Historiquement, la ville était un centre d'extraction du mercure ; elle est en cours de reconversion depuis le déclin de cette industrie. La ville compte un certain nombre d'organisations de jeunesse qui collaborent sur les sujets du patrimoine, du développement futur et de la participation communautaire. Il n'existe pas de conseil de jeunes formel ou de structures de rencontre au niveau municipal, bien que le centre de jeunesse d'Idrija serve de point focal pour la participation des jeunes.

TBI, qui signifie « Idrija-To-Be » (Idrija en devenir), est une marque qui couvre plusieurs projets destinés aux jeunes. Le fait d'utiliser une marque plutôt qu'une structure dédiée permet à différentes organisations de jeunesse de collaborer. Depuis quelques années, une revue sur les sujets de préoccupation des jeunes est publiée dans le cadre d'un projet appelé Idrija 2020. Le projet « TBI : Youth, City and The Heritage » (TBI : les jeunes, la ville et le patrimoine) est né du désir des jeunes qui y participent d'influencer un changement plutôt que simplement couvrir des sujets. Il constitue une réponse des jeunes aux défis du contexte local et au manque de possibilités en matière d'emploi. Le projet aide les jeunes à élaborer des idées de développement pour les trois zones du patrimoine industriel d'Idrija. Il combine initiatives dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme et participation des jeunes. Les deux porteurs et coordinateurs actuels du projet, actifs pendant leur jeunesse dans des organisations de jeunesse de la ville, ont respectivement étudié l'architecture et l'urbanisme. Le projet ne représente qu'une partie d'une multitude d'initiatives de collaboration en cours depuis près d'une décennie, entre diverses organisations de jeunesse et jeunes.

Méthodologie

Trente jeunes, pour la plupart étudiants à l'université, ont participé au projet. La moitié environ était d'origine slovène et l'autre moitié venait d'autres pays ; tous s'intéressaient à l'urbanisme, l'architecture ou des sujets similaires. Tous les étudiants sont recrutés grâce aux relations de l'organisateur avec les établissements d'enseignement supérieur. Le fait d'inclure des jeunes provenant de l'extérieur de la ville est considéré comme étant très utile car cela amène

des perspectives différentes et encourage chaque jeune à porter un regard nouveau sur la ville. Les participants des autres pays se sont interrogés sur des points auxquels les participants locaux n'avaient pas réfléchi. Les porteurs du projet assurent la direction, la conception et la coordination du projet tandis que les organisations de jeunesse locales fournissent des ressources et se chargent des recherches préliminaires du projet.

Aucun groupe minoritaire spécifique n'a été ciblé pour participer au projet : la diversité d'Idrija est globalement limitée. Cependant, le programme prévoit notamment de travailler avec une association locale pour les personnes aveugles et malvoyantes afin d'explorer la ville du point de vue de ces personnes. Il englobe aussi des aspects liés à la participation du public, allant au-delà des participants étudiants pour toucher la population locale.

De manière générale, on peut considérer ce projet comme une forme de participation délibérative. À la suite d'une vaste phase de préparation et de recherche, le projet a été lancé dans un entrepôt de la ville lors d'une réunion publique qui a rassemblé les décideurs et la population locale. Lors de cette réunion, les coordinateurs ont facilité un atelier visant à identifier les problématiques des trois lieux et à formuler des propositions de développement. Les résultats ont servi de base à l'étape suivante, un événement sur deux jours proposant aux participants à l'échelle locale et internationale des conférences sur le patrimoine, un groupe de travail, une visite des trois lieux et des entretiens avec la population locale.

Ensuite, les jeunes de la ville et des autres pays ont travaillé en équipes virtuelles sur l'élaboration de propositions concrètes pour chaque lieu. Ils ont mené des analyses sociales, culturelles et spatiales des lieux, avec le soutien de mentors de l'université locale. Trois mois plus tard environ, le groupe s'est de nouveau réuni à Idrija afin de combiner les résultats de leurs travaux en une vision singulière des possibilités de développement des trois lieux en de nouveaux espaces qui tiennent compte du patrimoine minier de la ville. Dans le cadre de cette vision conceptuelle de développement, 60 propositions concrètes ont été formulées.

Plusieurs activités ont été organisées pour diffuser les résultats, parmi lesquelles une conférence avec les décideurs, une exposition éphémère dans un ancien

puits de mine, une exposition au musée national, une table ronde entre les organisations de jeunesse et les associations d'architecture, et plusieurs petites réunions avec les décideurs, ainsi que des articles dans plusieurs revues et en ligne. D'autres activités devraient avoir lieu.

Impact

Le coordinateur indique que le projet a largement contribué au développement et à la revitalisation en cours de la ville. Les décideurs ont participé au projet dès son lancement et le discours politique sur le développement de la ville intègre désormais un grand nombre d'idées élaborées au cours du projet. L'un des coordinateurs est aujourd'hui employé pour contribuer à la conception de la stratégie d'urbanisation de la municipalité. De plus, on constate une plus grande sensibilisation du public aux problématiques soulevées par le projet. Plusieurs propositions concrètes ont été mises en œuvre et notamment, un cinéma de plein air, une cuisine en plein air, et l'accès à des logements abordables pour les titulaires de diplômes d'études supérieures (afin d'aider à retenir les jeunes dans la ville).

Enseignements tirés

L'enjeu majeur de ce projet, mais aussi son succès, a été de développer une méthodologie combinant des approches architecturales et urbanistiques et des approches participatives. D'après les coordinateurs du projet, ces approches combinées n'ont jamais été appliquées ailleurs et il n'existait donc aucune méthodologie sur laquelle s'appuyer.

« Les ateliers architecturaux sont fréquents pour les étudiants en architecture mais nous avons transformé ce format en une activité pluridisciplinaire destinée à des personnes qui ne sont pas architectes. Nous en avons fait un processus long... mais nous ne demandions pas seulement aux participants ce qu'ils voulaient changer, nous voulions leur apprendre à formuler des idées... La formation ne portait pas sur les droits ou la démocratie, il s'agissait d'essayer de comprendre l'environnement local, son fonctionnement, les relations entre les acteurs, les groupes de personnes, les différents espaces de la ville, et ce qui permettrait de modifier cette constellation d'acteurs. »

Matevz Straus, Coordinateur du projet

Les coordinateurs soulignent qu'avant toute coopération avec les jeunes, cette approche nécessite des recherches importantes sur le territoire et une planification, ainsi qu'un long travail des participants

sur le sujet. Ils concluent que pour être efficaces, ces formes de participation des jeunes doivent mobiliser des jeunes qui disposent à la fois de connaissances en urbanisme et d'un lien fort avec le territoire.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

Ce qui est le plus innovant dans ce projet est sans aucun doute l'utilisation de perspectives architecturales et de planification urbaine associée à l'accent mis sur l'analyse du territoire et la participation des jeunes à une réflexion sur l'environnement urbain. Ainsi que l'explique le coordinateur du projet :

« Nous avons essayé de tout réfléchir en termes d'espace – nous ne devrions jamais regarder les choses sans prendre en compte l'espace – même concernant les jeunes et la participation des jeunes, car peu importe ce que l'on veut changer, en changeant l'espace on peut changer la manière dont les personnes réagissent ou interagissent. »

Matevz Straus, coordinateur du projet

Dans le même ordre d'idées, l'approche éducative est elle aussi innovante, étant donné qu'en général, les projets de participation à dimension pédagogique portent sur les droits ou la citoyenneté, sujets qui n'ont pas été mentionnés du tout dans le cadre du projet. Les coordinateurs ont au contraire insisté sur le recours à la formation afin que les jeunes puissent formuler des propositions de qualité grâce à une meilleure compréhension de l'environnement local. Il en a résulté des idées nettement plus approfondies et de meilleure qualité sur le plan politique que bien d'autres approches de la participation des jeunes.

D'autres aspects de ce projet sont également innovants. Par exemple, la coopération entre des jeunes de l'extérieur du territoire et des jeunes qui résident dans la ville diffère complètement du choix consistant à se concentrer sur la jeunesse locale. L'approche n'a pas encore été reproduite ailleurs, mais les coordinateurs ont entamé des discussions sur cette possibilité et estiment que ce serait réalisable.

Sources d'informations complémentaires

Coordinateur du projet : Matevz Straus matevz@idrija2020.si

Description de la méthodologie : <http://futurearchitectureplatform.org/projects/0095d845-44ab-4b21-a335-24ab5b230bf3/>

Nom : Travelling Ahead

Lieu : Pays de Galles, Royaume-Uni

Format : Co-production

Contexte

Travelling Ahead (Voyager plus loin) est une initiative de Save the Children à Cardiff. Le projet vise à aider les jeunes des communautés tsiganes, roms et des Gens du voyage⁶⁴ de tout le Pays de Galles à faire évoluer la situation et à influencer de manière positive sur le développement des politiques et services ainsi que les pratiques au niveau des communautés, des collectivités locales et de l'État. Le Pays de Galles compte trois millions d'habitants dont des populations peu nombreuses de Tsiganes, Roms et Gens du voyage réparties dans plusieurs communautés différentes, tant dans les villes que dans les zones rurales.

Traditionnellement, au Royaume-Uni, les communautés tsiganes, roms et des Gens du voyage ne participent pas au système politique représentatif ni même à aucun des mécanismes souples qui permettent aux jeunes d'influer sur l'élaboration des politiques ou la conception et l'offre des services publics (notamment les forums de jeunes et les conseils scolaires). Travelling Ahead, financé par le Gouvernement gallois et Save the Children, vise notamment à : réunir les jeunes sur une base régulière ; les sensibiliser sur leurs droits et renforcer leurs capacités à défendre leurs propres intérêts et ceux de leurs pairs ; créer des occasions pour que les dirigeants (à la fois les responsables politiques et les fonctionnaires publics) et autres décideurs écoutent et prennent en considération les opinions, les avis et les expériences des jeunes ; assurer la formation des décideurs et les sensibiliser aux problèmes que rencontrent les jeunes tsiganes, roms et Gens du voyage, en particulier en matière d'éducation, de santé, de logement et de lutte contre les infractions motivées par la haine.

Le projet s'adresse aux jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans même si un certain nombre de jeunes plus âgés participent en tant que pairs volontaires. La majorité des

jeunes qui participent au projet sont âgés de 11 ans et plus. Un groupe consultatif de jeunes récemment créé se compose de jeunes des trois forums régionaux, dont 12 ont entre 14 et 18 ans. Il se réunit trois à quatre fois par an. Il offre un mécanisme qui permet aux jeunes de formuler des retours d'expérience et des avis sur les objectifs et l'efficacité du projet.

Méthodologie

Le projet travaille en coopération avec des partenaires locaux pour soutenir un certain nombre de forums locaux de jeunes tsiganes et Gens du voyage, et organise régulièrement des réunions au niveau régional et national. Parmi les partenaires figurent des services spécialisés en matière d'éducation gérés par des collectivités locales, ainsi que des services et organisations de jeunesse. Les trois forums régionaux alimentent un forum national et sont tous encouragés à participer à des consultations entre les collectivités locales et l'administration centrale, et à d'autres processus publics de planification et de décision en fonction des priorités des jeunes. À titre d'exemple, plusieurs forums régionaux s'efforcent d'influer sur l'offre et/ou le réaménagement d'aires d'accueil des Tsiganes et des Gens du voyage. Avec l'aide d'un dessinateur, ils produisent de grandes cartes visuelles des types de services qu'ils aimeraient sur leurs nouvelles aires et coopèrent avec les collectivités locales pour la réalisation de ces objectifs. Une collectivité locale a recruté un architecte paysagiste pour développer les idées des jeunes.

Grâce à ces réseaux régionaux, Travelling Ahead travaille sur un petit nombre de projets différents tout au long de l'année en fonction des priorités des jeunes et des possibilités d'influer sur la politique publique qui se présentent à eux. Parmi les initiatives pratiques récemment sélectionnées, un projet d'éducation par les pairs a permis aux jeunes de consulter leurs pairs sur les obstacles auxquels ils sont confrontés en matière d'éducation. Le rapport a identifié plusieurs problématiques et a formulé, pour conclure, plusieurs recommandations en vue de l'amélioration de l'éducation des Tsiganes, des Roms et des Gens du voyage. Par exemple, « À l'école, les enseignants doivent s'efforcer et faire en sorte de comprendre notre culture. Ils devraient être formés sur les communautés tsiganes, roms et des Gens du voyage pour nous aider à développer nos talents. » Les efforts de sensibilisation se poursuivent pour que ces recommandations soient acceptées et mises en œuvre par les écoles, les collectivités locales et le Gouvernement gallois.

64. Le Royaume-Uni emploie les termes Tsiganes, Roms et Gens du voyage. Les termes « Roms » et « Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. La présente note a vocation explicative et ne prétend pas constituer une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

Travelling Ahead est récemment devenu un partenaire essentiel dans un programme financé par la Commission européenne déployé dans huit pays européens. Le programme PEER⁶⁵ porte principalement sur le développement de bonnes pratiques en matière de participation des enfants et des jeunes tsiganes, roms et des Gens du voyage. La première étape a consisté à former les travailleurs et les jeunes sur des techniques de participation. Lors de la deuxième étape, les jeunes ont été encouragés à appliquer ces techniques à leurs propres projets.



Travelling Ahead a aussi contribué à plusieurs initiatives sur tout le territoire gallois et notamment à la production d'une boîte à outils conçue pour sensibiliser les jeunes sur les droits et avantages et renforcer leur capacité à défendre leurs intérêts et ceux de leurs pairs. Un travail a aussi été mené avec les services de conseil et de communication afin de renforcer leur capacité à aider les jeunes des communautés tsigane, rom et des Gens du voyage à aborder leurs problèmes et leurs plaintes avec les organismes concernés et les décideurs.

Le projet s'efforce aussi de combattre les infractions motivées par la haine et le harcèlement dont font l'objet les enfants et les jeunes tsiganes, roms et des Gens du voyage en renforçant la sensibilisation et la confiance relatives au signalement de ces infractions, et en améliorant la réponse de ceux qui sont chargés

65. Participation, Experiences and Empowerment for Roma Youth Funded by Fundamental Rights and Citizenship, European Commission.

de lutter contre ce problème injuste. Il s'est notamment agi de mettre sur pied un mécanisme de signalement des infractions motivées par la haine adapté aux jeunes et d'établir des partenariats et des protocoles efficaces avec les organismes compétents comme la police et les organisations d'aide aux victimes. Plusieurs films, modules de formation et autres résultats ont été produits et diffusés par les jeunes dans leurs forums régionaux en vue de sensibiliser les jeunes, leurs pairs et les professionnels susceptibles de soutenir les jeunes dans la lutte contre le harcèlement et la victimisation au sujet des infractions motivées par la haine.

Impact

D'après les retours reçus sur le projet, grâce aux travaux menés par Travelling Ahead, un éventail de professionnels et de responsables politiques de tous les niveaux de gouvernement du Pays de Galles sont davantage sensibilisés aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes tsiganes, roms et des Gens du voyage, et notamment les problèmes à l'école compte tenu des niveaux élevés de discrimination, de harcèlement et de victimisation. Les jeunes qui participent au projet se sentent désormais plus en confiance pour partager leurs expériences avec les décideurs et proposer leurs propres solutions.

Plusieurs exemples illustrent la participation des jeunes aux discussions sur les politiques nationales, notamment concernant l'inclusion des jeunes roms récemment arrivés d'autres États membres de l'Union européenne. Dans d'autres cas, des jeunes soutenus par Travelling Ahead ont influé sur des stratégies destinées à combattre le racisme et les infractions motivées par la haine en partageant des informations sur leurs propres réalités et grâce à leur aptitude à communiquer en la matière. Le projet a en outre permis de convaincre le Commissaire à l'enfance du Pays de Galles de mener une campagne pour lutter contre l'utilisation d'images négatives des jeunes tsiganes et des Gens du voyage avec la réalisation d'un film intitulé 'Let us Be' qui a été largement diffusé dans le monde entier.

Les forums régionaux constituent pour les décideurs des occasions de rencontrer des jeunes tsiganes et Gens du voyage, ce qui contribue réellement à faire tomber les barrières et à instaurer un dialogue positif.

Enseignements tirés

Pour travailler avec les jeunes des communautés tsigane, rom et des Gens du voyage, il faut s'engager pleinement auprès des parents. Beaucoup de communautés (qui sont très diverses et ne constituent pas des groupes homogènes) font face à des obstacles majeurs depuis de nombreuses années et sont susceptibles de se méfier, ce qui peut se comprendre, des personnes extérieures et des tentatives visant à les mobiliser. Pour parvenir à les mobiliser, l'équipe de Travelling Ahead doit régulièrement montrer son intérêt pour les besoins

plus larges des familles des jeunes et sa loyauté envers elles. Construire une relation de confiance prend du temps et il s'est avéré capital d'offrir une véritable écoute à ces communautés et de s'efforcer de comprendre le monde de leur point de vue.

Il est aussi important d'être flexible et réactif à ce qui se passe dans les communautés au quotidien. Les forums régionaux répondent tous de manière légèrement différente aux besoins et aux contextes locaux. Les jeunes peuvent réellement s'exprimer sur le choix des priorités ; à titre d'exemple, lors de la planification d'activités de sensibilisation sur les infractions motivées par la haine, un forum régional a produit un film tandis qu'un autre a élaboré une présentation et une formation à l'intention des forces de police locales. Un format ne correspondra pas forcément à toutes les communautés et on ne peut pas partir du principe qu'une approche spécifique fonctionnera ou ne fonctionnera pas. D'après la coordinatrice du projet, il s'avère particulièrement essentiel de travailler avec les partenaires locaux pour maintenir une participation effective des communautés exclues. Elle a ajouté que le contexte actuel de réductions des budgets publics pose de nouveaux défis pour un grand nombre de ces partenaires locaux qui s'efforcent de maintenir leur base de financement.



Il ressort enfin qu'il convient de trouver le bon équilibre entre réunir les jeunes pour partager des expériences positives et divertissantes et travailler sur des consultations et des activités de plaidoyer. D'après leurs déclarations, les jeunes aiment réellement connaître leurs droits et se réunir avec leurs pairs et d'autres jeunes d'horizons divers. Les forums régionaux ont développé une véritable identité qui compte pour les jeunes.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

Le projet est innovant en ce qu'il parvient à faire participer des groupes de jeunes qui sont traditionnellement exclus. Un grand nombre de jeunes des communautés tsiganes et des Gens du voyage à travers le Royaume-Uni ne sont pas scolarisés régulièrement et/ou sont déscolarisés très jeunes, souvent en réponse à des inquiétudes des parents relatives au harcèlement. Au Pays de Galles, c'est la seule initiative du genre qui s'applique exclusivement aux jeunes tsiganes, roms et des Gens du voyage. Tout en œuvrant pour soutenir et renforcer les compétences et la capacité des jeunes à défendre leurs intérêts et ceux de leurs pairs, le projet contribue aussi à sensibiliser les décideurs et permet effectivement et de diverses manières de faire entendre la voix des jeunes concernés par les développements examinés.

L'approche adoptée par Travelling Ahead pourrait être reproduite ailleurs. La structure consistant en plusieurs forums régionaux alimentant un forum national est efficace dans un pays de la taille du Pays de Galles (avec trois millions d'habitants) mais sa mise en œuvre peut s'avérer plus délicate dans un pays à forte population minoritaire.

Source d'informations complémentaires

Coordinatrice du projet : Trudy Aspinwall, trudy.aspinwall@trosgynnalplant.org.uk

Site internet : www.travellingahead.org.uk

Nom : Engagement des jeunes dans la création d'une constitution nationale

Lieu : Islande

Format : Délibératif

Contexte

L'Islande a entrepris la révision de sa constitution nationale en 2010, l'objectif étant un processus participatif ouvert à l'ensemble des citoyens. Cependant, il est apparu clairement que le processus de participation classique n'était pas accessible aux jeunes. Le Défenseur islandais des enfants, UNICEF Islande et la ville de Reykjavik ont réagi en créant un mécanisme de participation délibératif permettant spécifiquement aux jeunes d'apporter leurs idées à la création de la nouvelle constitution.

Il convenait de mettre rapidement en place le nouveau mécanisme, pour que les jeunes aient encore le temps d'alimenter directement le principal processus de rédaction de la constitution. D'après les acteurs du projet, il s'agit davantage d'apporter une réponse rapide à un problème identifié, que de tenter délibérément d'améliorer ou de modifier des pratiques de participation établies, ou de trouver de nouveaux moyens d'écouter les jeunes. La participation des jeunes en Islande est généralement bien développée – avec des conseils de jeunes actifs qui soutiennent les jeunes jusqu'à leurs 18 ans, ou parfois 20 en lien avec le système scolaire. Cependant, avant ce projet, les conseils de jeunes n'avaient eu que peu d'occasions de se réunir autour de questions spécifiques.

En tout, les travaux avec les jeunes ont duré environ un an et demi, se terminant peu avant que le Conseil constitutionnel, groupe de citoyens adultes chargé de rédiger la charte, n'achève le premier projet. L'Islande n'a pas encore adopté officiellement la constitution, le parlement national ne l'ayant pas pleinement approuvée à ce jour.

Méthodologie

Le projet s'adressait aux jeunes d'âge scolaire, c'est-à-dire jusqu'à 20 ans en Islande. Il a été principalement lancé et mené par des adultes, même si des jeunes, qui ont travaillé en coopération avec le défenseur des enfants et UNICEF Islande, ont donné leur avis sur le processus. Les jeunes ont été recrutés afin de participer par le biais de conseils de jeunes et de conseils scolaires. Des tentatives spécifiques ont été faites pour entrer en contact avec des groupes venant en aide aux jeunes qui avaient émigré en Islande. La méthodologie utilisée comportait trois phases.

Sensibilisation : six petits films d'animation ont été réalisés sur les grandes dispositions de la constitution ; ils expliquent le sujet avec une voix off et des dessins. Les vidéos ont été spécifiquement conçues pour les conseils locaux de jeunes. Cependant, leur utilisation éventuelle dans les écoles ayant aussi été prévue, ils s'accompagnaient de guides pratiques à destination des enseignants. Des cartes postales faisant la publicité du site internet du projet ont été envoyées aux élèves des écoles, afin de les encourager à consulter le site et à exprimer leurs opinions sur la constitution.

Participation : les représentants de presque tous les conseils de jeunes actifs en Islande se sont réunis pour visionner les vidéos et discuter des thèmes présentés. À la fin de la journée, les membres du Conseil constitutionnel ont été invités à entendre un résumé des conclusions des jeunes ; plus d'un tiers des membres étaient présents.

Traitement : le rapport définitif du projet a été présenté au Conseil constitutionnel et au Parlement islandais. Il incluait les conclusions de l'événement ainsi qu'une sélection de propositions des enfants et des jeunes qui avaient été mises en ligne sur le site internet du projet.

Impact

D'après les organisateurs du projet, les adultes participant à la rédaction de la constitution ont été très surpris par l'intérêt des commentaires formulés par les jeunes. Un grand nombre de propositions des jeunes étaient similaires à celles formulées par les adultes et de qualité. Ces constats ont dûment amélioré leurs perceptions de la valeur inhérente de la participation des jeunes.

Les résultats du projet ont influencé le projet de constitution. Le Conseil constitutionnel a intégré un article en faveur de la participation des enfants et des jeunes s'appuyant sur l'article 12 de la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant. Au moment de la rédaction de ce rapport, l'Islande n'a pas encore adopté le projet de charte. Après un changement de gouvernement, des désaccords sont apparus sur certains articles proposés. Cependant, aucun parti politique ne s'est opposé formellement à l'article sur la participation des enfants et des jeunes ; c'est le seul article qui n'est pas contesté. Les vidéos réalisées

par le projet sont en outre toujours utilisées comme outils pédagogiques dans les écoles islandaises, et il est considéré que la participation au processus a dynamisé le rôle des conseils de jeunes.

Enseignements tirés

On considère que l'un des points forts de la méthodologie est l'utilisation de films destinés à informer et sensibiliser les jeunes avant d'entamer des discussions avec eux en face-à-face. Cela signifie que les jeunes étaient généralement bien informés sur les débats et ont pu y contribuer de manière constructive. D'après les organisateurs du projet, ces films ont contribué de manière importante à la qualité des commentaires et des contributions des jeunes. Ces supports éducatifs accessibles et de si bonne qualité ont été réalisés grâce aux compétences et expériences combinées de toute une équipe, composée notamment d'un avocat, d'un dessinateur, d'un scénariste, de travailleurs de jeunesse et de jeunes.

Avec du recul, les organisateurs du projet ont fait part d'une certaine déception quant au nombre d'immigrés récemment arrivés qu'ils ont pu inclure. Les tentatives ont été vaines. Ils en concluent qu'il faut du temps pour atteindre le niveau de mobilisation nécessaire. Cet aspect a posé problème compte tenu du rythme imposé par les délais du Conseil constitutionnel.

Réflexions sur le caractère innovant du projet

Les organisateurs indiquent ne pas avoir eu le temps de se demander si c'était une approche innovante ou une approche différente, il convenait simplement de répondre rapidement à un besoin identifié. Ce n'est qu'une fois le projet conclu que les organisateurs ont pu réfléchir à son succès et identifier les éléments innovants, que sont l'occasion pour les conseils de jeunes de se réunir et d'examiner une question unique, et l'utilisation de matériels accessibles pour informer et sensibiliser les jeunes sur les problématiques avant des réunions en face à face, qui permet de favoriser une certaine qualité des discussions. Les organisateurs du projet considèrent que la méthodologie pourrait être reproduite et utilisée pour mobiliser les jeunes si une question similaire revêtant une importance nationale se présentait.

Sources d'informations complémentaires

Site internet du projet : <https://stjornlogungafolksins.is/the-young-peoples-constitution/>

Elísabet Gísladóttir, Bureau du défenseur des enfants en Islande ub@barn.is

Nom : Youth Focus North West

Lieu : Angleterre, Royaume-Uni

Format : Co-gestion

Contexte

Youth Focus North West (YFNW) est une association caritative située au nord-ouest de l'Angleterre. Créée dans la région par les pouvoirs publics locaux afin de soutenir le travail de jeunesse et les services de jeunesse du secteur public, elle met en œuvre des programmes sur la participation des jeunes directement avec des jeunes et offre des services de mise en réseau et de soutien aux organisations travaillant dans le domaine de la jeunesse.

En vertu de la législation du Royaume-Uni, les associations caritatives doivent être dirigées par un conseil d'administration généralement composé de volontaires majeurs. La responsabilité juridique de l'association incombe en dernier ressort aux administrateurs. Au moment de la création de YFNW en 1992, le conseil se composait uniquement de professionnels du secteur de la jeunesse. Depuis 2012, l'organisation mobilise des jeunes et des professionnels de la jeunesse au sein du conseil dans le cadre d'un modèle de co-gestion.

Il n'est pas rare au Royaume-Uni d'aider les jeunes à participer à la gouvernance au niveau du conseil d'administration. Cependant, traditionnellement, les administrateurs des associations doivent être âgés d'au moins 18 ans. Le travail de jeunesse au Royaume-Uni étant généralement axé sur les 13-19 ans, beaucoup de jeunes impliqués dans les organisations de jeunesse ne sont pas assez âgés pour rejoindre leurs conseils d'administration. De ce fait, dans la pratique, dans certaines organisations, les jeunes peuvent assister aux réunions du conseil sans en être des membres actifs. D'autres modèles incluent des conseils « fantômes » : un groupe informel de jeunes se réunit de manière indépendante, établit des rapports et formule des avis pour le conseil d'administration principal dont les membres sont tous des adultes de plus de 18 ans. On trouve peu de conseils composés d'un nombre égal de jeunes et d'adultes où tous sont membres à part entière.

YFNW fait participer les jeunes à son conseil d'administration depuis que ses travaux dans le domaine de la participation des jeunes ont pris de l'ampleur et que les jeunes qui participent à son forum de la jeunesse sont davantage sensibilisés au système de gouvernance de l'organisation. YFNW souhaitait favoriser la progression et donner des voies d'évolution aux jeunes qui quittaient le forum de la jeunesse, n'entrant plus dans sa catégorie d'âge des 13-19 ans. D'après la directrice générale, le modèle consistant à intégrer des jeunes en tant que membres du conseil

d'administration à part entière sur un pied d'égalité a été développé parce qu'il était estimé que les approches où les jeunes n'étaient pas membres du conseil à part entière étaient purement symboliques.

Méthodologie

YFNW compte actuellement trois jeunes administrateurs âgés de 18 à 21 ans et six administrateurs adultes qui sont des professionnels expérimentés du travail avec les jeunes. Deux autres jeunes du même âge participent aussi aux réunions du conseil sans être administrateurs. Le nombre d'administrateurs peut varier ; la constitution précise seulement qu'ils doivent être au moins trois, incluant un président et un trésorier. Le conseil veille à maintenir une représentation de jeunes et d'adultes proche de l'égalité au sein des réunions mais la priorité est de recruter des administrateurs qui peuvent apporter une contribution significative plutôt que d'atteindre un quota. Les administrateurs sont responsables en dernier ressort de l'organisation sur le plan juridique et les réunions du conseil se déroulent de façon traditionnelle par rapport à d'autres conseils de gouvernance. Les décisions sont généralement prises après des discussions avec l'ensemble des membres qui travaillent en collaboration et l'établissement d'un consensus.

Chaque année, le forum des jeunes de YFNW désigne deux jeunes au sein de son comité directeur ; ils participeront aux réunions du conseil d'administration, pendant la durée du mandat du comité directeur qui est d'un an. Au terme de ce mandat, si les jeunes ainsi que les administrateurs en place de YFNW l'estiment pertinent, ils sont invités à se porter candidats aux élections des membres du conseil. Il en va de même pour les adultes ; le conseil et la directrice générale désignent de nouveaux adultes qui assisteront aux réunions du conseil pendant une certaine durée avant de se présenter aux élections. Les administrateurs sont donc élus pour un an par les membres de YFNW qui sont des services de jeunesse de la collectivité locale. Il n'y a pas de concurrence lors des élections, et bien qu'il soit possible de récuser un candidat, les membres ont toujours élu tous les administrateurs proposés. Même si les administrateurs doivent être officiellement réélus tous les ans, leur mandat peut être renouvelé indéfiniment et, dans la pratique, il l'est jusqu'à ce que les administrateurs décident de quitter le conseil. Ce type de processus électoral est fréquent au sein des associations caritatives de petite taille du Royaume-Uni.

Partant, les jeunes administrateurs ne sont pas obligés de quitter le conseil à 21 ans, ils peuvent rester en tant que membres adultes. Cependant, dans la pratique, la plupart des jeunes sont actifs au sein du conseil pendant environ deux ans, et certains jeunes nommés par le forum des jeunes décident de ne pas devenir membres à part entière après la première année. Cette décision est en général liée à l'âge ou à des changements de vie, comme l'exercice d'un emploi à plein temps ou le début d'études universitaires. Les jeunes membres du conseil changent donc régulièrement. Les administrateurs qui rejoignent le conseil en tant qu'adultes ont tendance à rester plus longtemps.

Il n'existe pas d'approche spécifique pour recruter des jeunes issus de milieux défavorisés au sein du conseil. Cependant, YFNH s'engage fermement en faveur de l'inclusion et déploie des efforts importants pour garantir une composition diversifiée de son forum des jeunes. En témoignent les profils des jeunes qui sont nommés au conseil ; ils peuvent presque tous être considérés comme étant issus, d'une certaine façon, d'un milieu défavorisé.

Impact

Ce modèle de cogestion suppose que les jeunes prennent toutes les décisions stratégiques importantes relatives à l'organisation en concertation avec les adultes ; l'impact sur le processus décisionnel est donc indéniable. Cependant, il est difficile d'identifier l'influence des jeunes sur des décisions spécifiques. On ne peut pas dire que les jeunes défendent une position et les adultes une autre. Les décisions sont prises par consensus après discussion ; il n'y a donc pas de « voix des jeunes » qui se distingue de la voix des autres, si ce n'est celle de l'ensemble du conseil. Cela étant, la directrice générale constate que globalement, avec l'implication des jeunes au conseil, les priorités stratégiques de l'organisation ont progressivement évolué pour accorder davantage d'importance à la participation des jeunes :

« Nous étions une organisation de mise en réseau avec une once de participation des jeunes. Nous sommes à présent une organisation participative avec une once de mise en réseau... voilà comment les jeunes ont influé sur les décisions du conseil. »

Liz Harding, directrice générale, YFNW

On estime aussi que le conseil fonctionne plus efficacement en tant que groupe grâce à la participation des jeunes. Les jeunes, le personnel et les administrateurs ont tous identifié des situations dans lesquelles la remise en question de la culture organisationnelle par les jeunes a permis de l'améliorer.

Le conseil n'étant concerné que par la gestion de l'organisation, son influence se limite généralement à l'organisation elle-même ; aucun mécanisme ne lui permet d'avoir une incidence sur les décisions des autres organismes. Cependant, le personnel constate

une crédibilité accrue en matière de participation des jeunes et estime qu'il est plus facile de convaincre les partenaires de soutenir la participation des jeunes puisque l'organisation montre l'exemple.

Enseignements tirés

L'implication des jeunes au sein du conseil s'est déroulée sans heurts et le personnel ne constate aucun changement majeur. La voie progressive pour entrer au conseil à partir du conseil des jeunes est considérée comme essentielle pour le processus. Cette approche permet aux jeunes de développer, pendant qu'ils font partie du conseil des jeunes, les compétences nécessaires pour jouer un rôle actif au sein du conseil, ainsi que de comprendre les missions de YFNW avant de rejoindre le conseil. De la même manière, avec le temps, il est devenu plus facile pour l'organisation d'identifier de nouveaux membres du conseil car les jeunes administrateurs en place partagent leurs expériences avec les autres membres du forum des jeunes.

Réflexion sur le caractère innovant du projet

De l'avis de YFNW, le caractère innovant de son projet est d'appliquer des pratiques et des valeurs liées au travail de jeunesse à la gouvernance de l'organisation par le conseil d'administration. La collaboration, le dialogue et le consensus sont ainsi privilégiés par rapport à la structure, le vote et la procédure. Cette approche consiste en partie à supprimer les inégalités entre les jeunes et les adultes et à considérer qu'une collaboration est possible sans approche formalisée du partage du pouvoir. Il n'y a pas de rôles définis pour les représentants jeunes et adultes : le conseil d'administration est simplement considéré comme un groupe de personnes qui travaillent ensemble. Autre aspect innovant d'après YFNW, l'accent est mis sur un accès progressif au rôle d'administrateur pour les jeunes impliqués dans le forum de la jeunesse. Cependant, de manière générale, YFNW ne voit pas son modèle de cogestion comme une tentative de faire preuve d'innovation ou de porter un projet radicalement différent. Il fait tout simplement partie de l'évolution progressive de la pratique participative que l'organisation met en œuvre.

Il n'y a eu aucune tentative officielle visant à reproduire ou développer le projet, étant donné que YFNW ne compte qu'un seul conseil d'administration. Cependant, l'organisation a formé et conseillé d'autres organisations qui envisagent des modèles similaires.

Sources d'informations complémentaires

Site internet du projet : www.youthfocusnw.org.uk

Directrice exécutive : Liz Harding, e.harding@youthfocusnw.org.uk

Nom : YouthMetre : rendre les jeunes autonomes pour qu'ils s'engagent dans la politique de jeunesse de l'UE et influencent celle-ci

Lieu : Bruxelles, Belgique (et dans toute l'Union européenne)

Format : numérique

Contexte

YouthMetre est un projet de jeunesse orienté vers l'avenir financé par la Commission européenne⁶⁶ et coordonné par l'Association européenne des géographes, organisation non gouvernementale (ONG) internationale, basé en Belgique. Il travaille avec cinq partenaires situés dans différents États membres de l'Union européenne : l'université de Zaragoza, et quatre autres organisations non gouvernementales, l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA), l'European Youth Press, l'ARS for Progress of People et le Centro Studie Iniziative Europeo (CESIE).

L'initiative YouthMetre s'adresse aux jeunes (de 18 à 30 ans) résidant dans l'Union européenne. L'objectif à court terme est d'« identifier, expérimenter, élaborer et évaluer une approche innovante » qui met les jeunes en relation avec la politique de l'UE. Sur trois ans, le projet vise à démontrer qu'il est pertinent de créer une plateforme de données ouvertes offrant des informations ainsi que les compétences et connaissances nécessaires aux jeunes pour défendre des politiques fondées sur des éléments de preuve. YouthMetre a pour but de fournir des informations accessibles et de donner les moyens aux jeunes résidant dans l'Union européenne d'interagir avec les acteurs politiques et, en s'appuyant sur ces relations, de faire évoluer les politiques aux niveaux européen, national, régional et local. Il s'agit de donner accès à des informations ouvertes, générées par l'UE, pour combler l'écart entre les jeunes et les institutions qui décident des politiques publiques concernant les jeunes.

YouthMetre entend soutenir les jeunes qui souhaitent faire évoluer les politiques publiques, que ce soit en matière de logement, d'éducation ou d'emploi. L'approche reconnaît que la formation est nécessaire afin de tirer le meilleur parti de l'outil YouthMetre et contribuer à établir un dialogue et des échanges directs entre les jeunes et les responsables politiques.

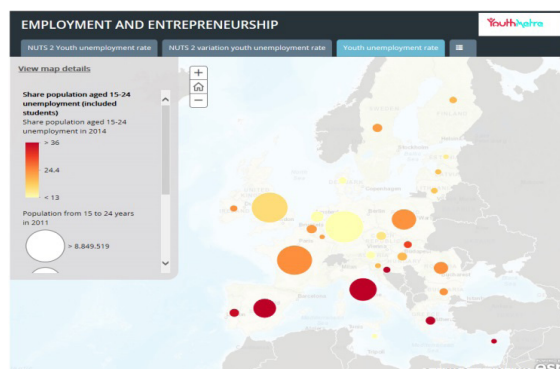
Méthodologie

YouthMetre, qui fournit des informations de manière visuellement accessible, est un élément central du projet. Cet outil en ligne présente des données ouvertes et des informations sur les politiques publiques et leurs résultats d'une manière qui permet des comparaisons

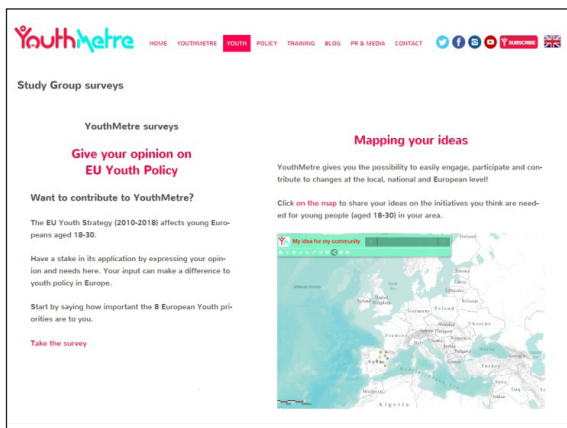
visuelles entre les différents pays et les différentes régions de l'UE (voir notamment la capture d'écran d'une carte des données sur l'emploi et l'entrepreneuriat).

L'outil YouthMetre présente aussi des données sur les besoins perçus des jeunes dans les domaines d'action prioritaires. Grâce au *crowd-mapping* (cartographie collaborative), la plateforme aide les jeunes à exprimer leurs propres idées pour leurs communautés et à se mettre en relation avec d'autres jeunes et groupes de jeunes. Il ne s'agit donc pas seulement de fournir des informations, mais aussi de mettre les jeunes en relation entre eux, ainsi qu'avec des organisations de jeunesse et des acteurs politiques.

Au cours de sa première année de fonctionnement, le projet a entrepris de revoir sa politique et a mené une étude. L'équipe a identifié 20 résultats clés concernant la politique de l'UE. Elle a recensé des exemples de bonnes pratiques et rassemblé des données disponibles, pertinentes et solides. À partir de cette étude et du développement d'outils et de plateformes existants pour la présentation des informations, un tableau de bord de données ouvertes a été créé : il offre des représentations visuelles des réalisations stratégiques de l'Union européenne à travers l'Europe, au niveau régional et national. Grâce à ces outils, il est possible d'évaluer et de comparer la mise en œuvre des politiques. Les informations sont présentées sous forme de cartes, de graphiques et d'ensembles de données. Les données utilisées s'appuient sur des informations publiques produites par l'Union européenne et incluent des statistiques d'Eurostat et de l'Eurobaromètre. Avec la cartographie supplémentaire des exemples de bonnes pratiques, le projet espère mettre en relation des jeunes et des organisations de jeunesse avec leurs pairs susceptibles de travailler sur des projets similaires et/ou d'avoir des intérêts ou des préoccupations analogues.



66. Forward-Looking Co-operation Projects European Commission.



Parallèlement aux évolutions techniques, le projet a collaboré avec des groupes de réflexion composés de jeunes de toute l'Europe pour en savoir plus sur les avis et les idées des jeunes afin de valider l'outil YouthMetre et identifier les données essentielles. En vue de tirer parti de l'outil et de soutenir le processus de sensibilisation, des ressources de formation destinées aux jeunes et aux multiplicateurs (travailleurs de jeunesse, ONG et autres organisations travaillant avec les jeunes) sont actuellement développées et testées. La formation est conçue pour aider les jeunes à utiliser les informations contenues dans l'outil et leur permettre d'instaurer un dialogue direct et des échanges basés sur des éléments factuels avec les responsables politiques.

Les décideurs politiques ont en outre été invités à examiner le YouthMetre et à évaluer le potentiel des informations qu'il contient. Le travail sur le terrain consiste aussi à renforcer les capacités des organisations de jeunesse, des travailleurs de jeunesse et des jeunes à faire bon usage des informations, à se mettre en relation avec d'autres jeunes et à participer à des activités de sensibilisation pour amorcer des changements.

Impact

Le projet YouthMetre n'était en place que depuis 14 mois au moment de la rédaction du rapport. L'outil n'ayant été lancé qu'en février 2017, il est donc trop tôt, à bien des égards, pour rendre compte de résultats concrets. La technologie fonctionne bien et la visualisation des données est en ligne et accessible par le cloud à partir d'un ordinateur, d'un portable, d'une tablette ou d'un smartphone. Dix-sept sessions de groupes de réflexion ont permis de tester le processus. Les retours des jeunes qui y ont participé étaient très positifs, saluant tout particulièrement le caractère ouvert des données, la mise en relation et les possibilités de sensibilisation.

Enseignements tirés

L'utilisation de la technologie de la cartographie et des données ouvertes ainsi que la conception des

plateformes en ligne pour accéder aux informations sont très satisfaisantes. La présentation des données de manière accessible visuellement (notamment les cartes) est très bien accueillie par les jeunes. Des ONG et d'autres partenaires ont souhaité s'associer au projet et se sont montrés réactifs et solidaires. Les partenaires du projet reconnaissent qu'il reste des défis à relever, surtout comment suivre l'incidence du YouthMetre sur les jeunes et le processus décisionnel.

Un autre défi est de convaincre les décideurs politiques d'utiliser les outils et les ressources du YouthMetre ainsi que d'écouter et de tenir compte des avis et des idées des jeunes. Cela s'avère plus facile dans les pays qui appliquent la participation des jeunes depuis plus longtemps. Les groupes de réflexion ont montré qu'il y a des différences culturelles importantes dans les différents États membres de l'UE quant aux attentes perçues des jeunes qui participent pour faire évoluer les politiques publiques. Le projet reconnaît à présent avoir dû déployer des efforts supplémentaires, en coopération avec ses organisations multiplicatrices, pour soutenir et encourager les jeunes à s'exprimer dans certains contextes politiques. En ce qui concerne les évolutions à ce jour, les concepteurs mettent en œuvre plusieurs nouveaux outils visant à aider les jeunes à s'exprimer par le moyen de communication de leur choix. L'un de ces outils est un « outil de story-mapping » (cartographie de récits) grâce auquel les jeunes peuvent publier et partager des contenus sur les réseaux sociaux.

Réflexions sur le caractère innovant

Le projet regroupe des géographes, des techniciens de l'information, des travailleurs de jeunesse, des militants, des chercheurs, des analystes politiques et des institutions de l'UE pour synthétiser et présenter des informations en ligne dans un format accessible aux jeunes, tout en travaillant avec des organisations multiplicatrices sur le terrain afin de renforcer la capacité des jeunes à tirer parti de ces informations, à travailler ensemble en réseau et à faire évoluer la situation. L'équipe de développement travaille systématiquement avec des groupes de jeunes de toute l'Union européenne lors de l'élaboration des méthodes et des outils, reconnaissant qu'ils doivent refléter les besoins et les intérêts des jeunes.

D'après les concepteurs, ces dernières années, une évolution importante s'est opérée quant à la mesure dans laquelle les données sont ouvertes et mises à disposition, aboutissant à une transparence accrue concernant les résultats de politiques particulières. Ce projet entend présenter des informations de manières nouvelles et innovantes de manière à ce qu'elles soient accessibles et compréhensibles pour les personnes qui sont le plus concernées. L'innovation contribue ici à mettre les jeunes en lien avec ces informations et c'est pour les concepteurs du projet

un élément important du nouveau paradigme des données ouvertes. Cependant, ce projet ne peut pas atteindre ses objectifs à lui tout seul. YouthMetre met en lumière la nécessité, dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle, de développer une éducation à l'information et au numérique pour que tous les citoyens, y compris les jeunes, puissent jouer un rôle et interpréter les informations sur les politiques et leurs résultats. Améliorer l'accès aux informations fait partie de la réponse ; des programmes ont été élaborés afin d'aider les jeunes à évaluer les informations de manière critique et à reconnaître comment les médias de masse peuvent manipuler les informations et donner une interprétation particulière des faits.

Les concepteurs du projet espèrent que la mise à disposition d'une plateforme qui aide les jeunes à travailler en réseau sur leurs principales préoccupations politiques permettra de réduire l'isolement et

d'encourager l'action sociale. Ils notent le potentiel considérable de ce modèle pour aider les jeunes à participer activement à la prise de décision publique basée sur des éléments concrets et ainsi à renforcer la responsabilisation des gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Il serait en outre possible de développer le concept pour traiter d'autres questions dans la mesure où des données et des bonnes pratiques sont disponibles, comme la migration, les questions liées à l'environnement et le changement climatique.

Sources d'informations complémentaires

Karl Donert : eurogeomail@yahoo.co.uk

Martin Maska : m.maska@youthpress.org

Site internet : <https://youthmetre.eu/>

Que nous apprennent les études de cas au sujet de l'innovation ?

On peut tirer plusieurs thèmes des études de cas afin d'améliorer notre compréhension de l'innovation dans le contexte de la participation des jeunes. Ces thèmes ne s'appliquent pas à tous les exemples et en effet, ils risquent de ne pas s'appliquer à tous les exemples d'innovation. Partant, on peut les voir comme des thèmes ou des idées, parfois communs aux pratiques innovantes, mais pas nécessairement universels.

L'innovation en matière de participation des jeunes peut être amorcée et dirigée par des jeunes, des adultes ou les deux conjointement

L'innovation en matière de participation n'est ni l'apanage des jeunes, ni celui des adultes qui œuvrent dans le domaine de la participation. Les études de cas présentent des projets lancés ou dirigés par les deux parties ou, dans le cas de la campagne #ИЗБОРИСЕ, de DiveMaky et de Travelling Ahead, une approche adoptée conjointement.

L'innovation commence souvent par des personnes ou de petits groupes en quête de solutions à des problèmes particuliers

Certains exemples, comme les projets KAAOS et TBI : les jeunes, la ville et le patrimoine, sont définis et créés par des personnes ou de petits groupes de personnes qui souhaitent clairement agir autrement, ou résoudre une problématique donnée. Des personnes qui souhaitent tester des méthodes différentes et leur capacité à diriger et lancer des projets peuvent aboutir à une innovation en matière de participation des jeunes.

L'innovation découle souvent d'une volonté de résoudre un problème spécifique

Dans de nombreuses études de cas présentées, des gouvernements et/ou des organisations de jeunesse s'efforcent de répondre à une problématique particulière de façon nouvelle et différente. À l'origine du projet Bienvenue dans ma tribu, un gouvernement a reconnu qu'il fallait trouver des méthodes plus adaptées et plus inclusives (en dehors des structures traditionnelles) pour associer les jeunes aux discussions sur une politique particulière. La création de la campagne #ИЗБОРИСЕ a fait suite au constat du conseil national des jeunes selon lequel le temps était venu pour un nouveau type de dialogue structuré avec les sections jeunesse des partis politiques. Les projets Dive Maky et Travelling Ahead illustrent des méthodes innovantes pour mobiliser des jeunes qui

sont généralement en marge des lieux de décision habituels. Ces deux projets sont très prometteurs en ce qu'ils aident les jeunes roms à influencer effectivement les décideurs à travers des programmes de renforcement des capacités et en travaillant directement avec les jeunes pour que les responsables politiques connaissent et comprennent mieux non seulement les difficultés qu'ils rencontrent mais aussi les solutions envisageables.

Les méthodes innovantes évoluent

Si une volonté de résoudre un problème spécifique peut laisser penser que les objectifs du projet ont été clairement établis, la manière de réaliser ces objectifs et les méthodes utilisées peuvent changer et évoluer au fil du temps. Un grand nombre de nos interlocuteurs ont indiqué ne pas avoir défini précisément les méthodes au début du projet, ou avoir dû les adapter lorsqu'ils ont pu déterminer les éléments qui fonctionnaient et ceux qui ne fonctionnaient pas lors d'un processus d'expérimentation au début du projet. Il en ressort l'importance de trouver le temps d'évaluer et de réfléchir à l'efficacité des méthodes et des approches utilisées dans tout nouveau projet ou initiative ainsi que d'associer les jeunes utilisateurs à ce processus de réflexion.

L'exemple de ePartool en Allemagne montre le potentiel des outils numériques mais aussi comment ces outils peuvent se développer au fil du temps, à partir des expériences des utilisateurs, afin de remplir plusieurs fonctions différentes mais liées. Ce qui a débuté comme un questionnaire en ligne est désormais un outil sophistiqué qui permet aux jeunes d'exprimer leurs avis et de se frayer un chemin dans l'ensemble du processus de participation. Si l'on voit que les approches innovantes évoluent dans beaucoup d'études de cas, certains exemples illustrent aussi que l'innovation comporte une dimension temporelle ; il faut agir rapidement, être alerte et réactif. C'est une caractéristique distincte et délibérée de l'approche adoptée dans le projet KAOOS. L'exemple islandais l'évoque également avec la nécessité d'agir rapidement à cause de délais déterminés en externe.

Parvenir à influencer sur le processus décisionnel prend du temps, le prouver demeure un défi

Les projets innovants sont souvent, de par leur nature même, récemment mis en place et de nombreux exemples examinés (sinon tous) en sont encore aux premiers stades de leur développement, c'est pourquoi les participants à l'enquête n'ont pas toujours été en mesure d'identifier des impacts précis. Il est très difficile de réunir des éléments montrant l'impact et l'influence réelle des jeunes sur la prise de décision ; il faut pour cela que les objectifs de la participation soient clairement établis ainsi qu'une

certainne patience.⁶⁷ Les processus d'élaboration des politiques publiques prennent souvent beaucoup de temps (comme en témoignent les exemples islandais et allemand).

En outre, certaines études de cas montrent que le processus même d'évolution et d'expérimentation, tel que décrit ci-dessus, risque aussi de retarder l'impact. Trouver la bonne approche pour influencer les décideurs peut très bien prendre du temps. Ce fut clairement le cas avec le projet KAOOS, la méthode n'ayant été définie et nommée qu'après plusieurs années d'avancées. De la même façon, YouthMetre et Bienvenue dans ma tribu savent précisément quel type d'impact ils espèrent en termes d'influence sur l'élaboration des politiques, mais ils n'ont pas encore atteint le stade où ils peuvent le prouver.

Des études de cas illustrent par ailleurs les défis qui se posent lorsqu'il s'agit de documenter l'impact et la portée des projets. L'équipe d'Ichmache>Politik indique clairement ne pas essayer d'enregistrer les caractéristiques des jeunes qu'ils mobilisent. Ce serait trop intrusif et pas probant. De la même manière, YouthMetre n'a pas encore déterminé comment suivre les avancées dans la réalisation de ses objectifs qui permettraient aux jeunes de jouer un rôle plus actif dans le processus décisionnel public aux niveaux national et européen grâce aux outils YouthMetre. Comme dans l'examen des bonnes pratiques réalisé par Gretschel et al. (2014) (Réseau finlandais de recherche sur la jeunesse), alors que nous avons examiné des exemples donnés de bonnes pratiques en matière de participation des jeunes, très peu d'éléments attestent de l'impact de ces pratiques sur l'élaboration des politiques ou sur les jeunes.

L'innovation dépend du contexte

Ce constat a été fait précédemment dans le rapport et deux exemples de pratiques l'illustrent parfaitement. Le dialogue engagé entre les jeunes et les partis politiques dans le cadre de la campagne #ИЗБОРИЦЕ reflète probablement une pratique plus courante dans les pays ayant une tradition démocratique plus longue. Cependant, dans le contexte de l'« ex-République yougoslave de Macédoine », où la démocratie ne remonte pas à plus de trois décennies, cette pratique est vraiment nouvelle. Pratiquement à l'inverse, l'équipe de Youth Focus North West n'a pas identifié son modèle de cogestion comme une tentative d'innovation. Elle aurait développé progressivement des idées qui étaient communes dans la région, résultant de la conception du Royaume-Uni selon laquelle les jeunes sont les personnes de 13 à 19 ans. Cependant, dans une perspective européenne plus large où la

67. Crowley, A. (2015) Is anyone listening? The impact of children's participation on public policy. *International Journal of Children's Rights* 23 (3) 602-621.

conceptualisation du terme « jeunes » inclut souvent les personnes jusqu'à 30 ans et où il est fréquent que des jeunes dans la vingtaine prennent la responsabilité de la gestion d'organisations de jeunesse, YFNW se distingue largement.⁶⁸

Les idées et les nouveaux développements dans différents domaines stimulent l'innovation

TBI : les jeunes, la ville et le patrimoine et YouthMetre sont deux exemples de projets qui utilisent des concepts issus de domaines qui n'entrent plus, ces dernières années, dans ce que l'on pourrait qualifier de participation des jeunes traditionnelle. Dans le cadre de ces projets, les disciplines de l'urbanisme (TBI) et de la géographie (YouthMetre) ont fortement orienté la conceptualisation et la conception des modèles adoptés. Ces exemples montrent que si l'innovation vise à créer de nouvelles approches, un des moyens pour la favoriser pourrait être de se tourner vers d'autres disciplines et les approches différentes ou complémentaires qu'elles offrent.

Le projet YouthMetre démontre également que l'on peut stimuler l'innovation en matière de participation des jeunes grâce des développements externes rendant une nouvelle approche possible dès lors que des techniciens collaborent avec des praticiens du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse. Pour les concepteurs de YouthMetre, le projet s'inscrit dans le cadre d'un changement de paradigme grâce auquel la mise à disposition et l'utilisation de données ouvertes ont renforcé la transparence des résultats de certaines politiques sociales. Ils font remarquer le potentiel considérable du projet s'agissant de mettre les jeunes en relation avec ces informations et entre eux, dans le cadre d'une approche qui peut servir à renforcer la responsabilisation des gouvernements locaux, régionaux et nationaux.

L'innovation peut compléter des formes de participation plus établies

Les exemples sélectionnés présentent des pratiques décrites comme innovantes dans leur contexte. On parle d'approches nouvelles, différentes, mais dans la plupart des exemples, elles sont développées pour compléter des méthodes existantes ou répondre à une problématique ou un problème particulier. L'outil ePartool conçu par Ichmache>Politik viendrait par exemple davantage compléter des rencontres en face à face avec les jeunes que les remplacer. Le projet met l'accent sur les avantages d'une approche mélangeant plusieurs méthodes qui permet aux jeunes de participer de multiples manières, à des

68. Le Forum Européen de la Jeunesse compte 100 membres environ, chacun disposant d'un organe de prise de décision contrôlé par les jeunes. Voir <https://www.youthforum.org/members>.

moments différents et pour des raisons variées, ou simplement en raison de l'état d'esprit ou du lieu dans lequel ils se trouvent.

Le numérique offre beaucoup de nouvelles possibilités... (pour l'instant)

Le monde numérique est encore relativement nouveau pour la majorité des praticiens de la participation des jeunes, et offre donc un grand potentiel concernant le développement de nouvelles méthodologies. Il n'a pas été difficile de trouver des exemples de projet dans cette catégorie. Il est probable que l'engouement actuel pour la participation numérique conduite à l'établissement et à la reconnaissance d'un certain nombre de méthodes en matière de participation des jeunes, les méthodes numériques innovantes devenant des méthodes établies.

Enseignements tirés et conséquences en termes d'organisation de l'apprentissage de la participation des jeunes

Les personnes impliquées dans la conception et la mise en œuvre des exemples de pratique susmentionnés ont identifié un certain nombre d'enseignements pertinents. Certains peuvent être vus comme nouveaux mais la plupart sont bien connus et notamment : les avantages qu'il y a à investir dans la création de produits visuels, bien ciblés et de bonne qualité destinés à sensibiliser et informer les jeunes des principaux éléments du débat ; les défis posés par la conception de produits de communication adaptés à un public large, par exemple les jeunes de 14 à 30 ans ; l'importance d'instaurer un climat de confiance et des relations permanentes dans le cadre d'une collaboration avec les communautés en situation d'exclusion et les capacités des jeunes à surmonter les problèmes et à partager leur expérience et leurs idées inspirantes ; les défis à relever pour disposer d'un temps suffisant pour soutenir la participation des jeunes aux processus d'élaboration des politiques de manière constructive et pour identifier simplement où et comment les décideurs ont tenu compte des contributions des jeunes ; l'importance que les jeunes accordent à la transparence et les encouragements nécessaires pour que certains décideurs écoutent attentivement les jeunes et tiennent compte de leurs avis. Ces enseignements sont tous bien connus des personnes qui travaillent dans le domaine de la participation des jeunes.

Il ressort en outre qu'un nombre croissant d'enseignements contemporains tirés des exemples font écho à des recherches plus récentes. La recherche principale conduite par la London School of Economics and Political Science⁶⁹ souligne aussi l'importance de disposer de différents moyens pour associer les jeunes et soutenir leur participation, et comment le recours à diverses méthodes de consultation des jeunes peut aider les organisations à favoriser la diversité des jeunes qui participent. D'autres recherches, notamment Gretschel, A. et al (2014), mettent en avant l'importance d'impliquer les jeunes eux-mêmes dans la conception des méthodes utilisées, en particulier lorsqu'il s'agit de mobiliser des jeunes qui ne participent pas déjà aux structures traditionnelles, et l'importance de procéder à des évaluations systématiques des différentes pratiques relatives à la participation des jeunes de manière plus générale.

Les exemples numériques Ichmache>Politik et YouthMetre font ressortir la nécessité spécifique de renforcer les compétences relatives à l'information, à la maîtrise des données et aux médias des citoyens, dès leur jeune âge, pour permettre aux jeunes de participer et de comprendre les informations, ainsi que de développer les compétences nécessaires pour prendre part de manière critique aux activités démocratiques en ligne. Il importe d'améliorer l'accès aux informations mais aussi d'élaborer et d'intégrer dans les environnements formels et non formels des programmes destinés à aider les enfants et les jeunes à porter un regard critique sur l'information, et l'ensemble des différents types de médias avec lesquels ils sont en contact – en ligne et hors ligne.

Enfin, ni cette analyse des pratiques ni l'analyse documentaire n'ont permis de déterminer comment favoriser au mieux le déploiement actif des approches ayant fait preuve de leur efficacité en matière de participation des jeunes dans les pays et à travers l'Europe. L'analyse des dix exemples de pratiques, tous considérés comme innovants et ayant fait preuve de leur efficacité, n'a identifié aucun cas de pratique reproduite. Une seule étude de cas, Ichmache>Politik, a décrit des activités et des résultats censés faciliter la reproduction. Des recherches supplémentaires sur ce qui entrave et ce qui favorise le déploiement actif des pratiques efficaces en termes de participation des jeunes, ainsi que sur les meilleures conditions en la matière, sont attendues depuis longtemps.

⁶⁹. London School of Economics (2013) op.cit.

Chapitre 7 :

Discussion

Tout au long de cette étude, il n'a pas été simple de définir le concept des formes innovantes de participation des jeunes au processus décisionnel. L'analyse documentaire a fait apparaître un consensus général dans les travaux antérieurs sur l'inquiétude que suscite le changement observé dans les méthodes d'expression politique utilisées par les jeunes, qui délaissent le vote et l'engagement dans des partis politiques au profit d'autres formes de participation. Cependant, lorsqu'il s'agit de définir vers quel(s) type(s) de participation les jeunes se sont tournés, les avis divergent, et les concepts des formes de participation alternatives, non conventionnelles, ou innovantes sont mal définis. La documentation a aussi identifié le concept d'innovation politique dans d'autres domaines comme méthode d'expérimentation utilisée pour améliorer les services publics.

L'enquête a examiné les perceptions des différentes formes de participation parmi les parties prenantes et a révélé qu'elles considéraient la cogestion, la coproduction, la participation numérique, la participation délibérative et le concept d'« espaces » participatifs comme des formes de participation plus innovantes que les conseils de jeunes et organes similaires, et que le militantisme des jeunes et la protestation populaire. En outre, d'après l'enquête, ces formes plus innovantes ne seraient généralement pas plus ou moins efficaces que les formes moins innovantes, et globalement, elles se heurtent aux mêmes obstacles que les conseils et les forums de jeunes pour ce qui est de la prise en considération de l'avis des jeunes par les organismes publics.

Les études de cas illustrent ces différentes formes de participation. Toutefois, elles permettent aussi de mettre en exergue les différentes compréhensions du concept d'« innovation » et la manière dont l'innovation, de par sa nature même, dépend fortement du contexte. Ce qui est innovant dans une réalité risque de l'être moins dans une autre, en fonction de l'histoire, de la tradition et d'une myriade de considérations culturelles.

Afin d'approfondir la discussion, les auteurs font valoir qu'il faut faire la distinction entre les **formes**

alternatives de participation et les approches innovantes en matière de participation des jeunes. Même si les travaux antérieurs ont traité ces deux concepts, ils n'ont pas établi la distinction entre les deux, ce qui crée une certaine confusion. Dans ce chapitre, nous nous efforcerons de les différencier, et nous examinerons comment la participation des jeunes peut impliquer les deux.

Les formes de participation alternatives et leur relation avec l'innovation

Ainsi que nous l'avons identifié au chapitre 4, le concept de formes alternatives de participation des jeunes repose sur un éventail de travaux universitaires et de littérature grise consacrés à ce qui est considéré comme « le paradoxe de la participation des jeunes ». L'expression politique des jeunes passe de plus en plus par des moyens très divers : ils soutiennent bénévolement des causes par l'intermédiaire de groupes militants organisés de manière informelle, de la protestation populaire et bien d'autres moyens, mais n'ont pas recours aux méthodes traditionnelles que sont le vote et l'appartenance à un parti politique et à un syndicat.⁷⁰ Une conclusion majeure de l'étude est que l'action collective est essentielle pour permettre aux jeunes de se constituer des identités politiques fortes et durables.⁷¹ Si les formes traditionnelles sont représentées par le vote, l'appartenance à un parti politique ou la participation à un processus ou des institutions politiques formels, toute autre méthode constitue une forme alternative. Nous pourrions définir les formes alternatives de participation comme suit :

Toute activité politique ou moyen d'expression politique des jeunes qui n'est pas basé sur le vote aux élections ou l'affiliation à des organisations politiques tels que les partis ou les syndicats.

Les formes de participation alternatives représentent davantage un changement du mode d'expression

70. London School of Economics (2013) op. cit.

71. Ibid.

politique des jeunes qu'une méthode proposée, adoptée ou établie par les institutions ou les organismes publics (Willems et al. (2012)). Elles ne se définissent pas par des méthodologies mais par leur positionnement par rapport aux structures existantes. Elles pourraient chercher à peser sur les décisions prises par les organismes publics, par exemple grâce à des actions de sensibilisation ou de lobbying, mais elles contournent aussi parfois totalement les processus politiques traditionnels et visent à influencer directement la population.

Les formes de participation alternatives sont parfois décrites comme des formes de participation nouvelles, mais ce n'est pas tout à fait exact. Si l'abandon des formes traditionnelles peut être considéré comme un phénomène récent, il implique des méthodes de participation, comme le bénévolat, la protestation populaire et le militantisme communautaire, qui ne sont pas nouvelles. En outre, il arrive que les formes alternatives fassent référence à des formes de participation qui sont totalement nouvelles comme le militantisme en ligne. L'innovation étant intrinsèquement liée à l'idée de « nouveauté », nous ne saurions voir les formes alternatives comme des formes de participation innovantes. Cette idée est confirmée par l'un des messages de l'enquête lorsque les parties prenantes ont identifié le militantisme et la protestation des jeunes (clairement une forme de participation alternative) comme l'une des formes de participation des jeunes les moins nouvelles et innovantes. Il est important de reconnaître que les formes de participation alternatives peuvent inclure une participation qui est à la fois innovante et non innovante. De même, il est possible d'adopter une approche innovante dans le cadre de formes de participation représentative plus traditionnelles, comme l'illustre l'exemple de la pratique de l'« ex-République yougoslave de Macédoine », qui sert à faciliter les liens entre les jeunes et les membres des partis politiques. Voyons maintenant comment mieux appliquer le concept d'innovation à la participation des jeunes.

Définir l'innovation dans le cadre de la participation des jeunes

Ainsi qu'il est noté au chapitre 4, en langage courant, l'idée d'innovation renvoie simplement à quelque chose de nouveau, mais en tant que concept de politique publique, on entend par innovation un processus spécifique permettant de développer ou de tester de nouvelles méthodes de prestation de services ou de nouveaux moyens de résoudre des questions de politique publique.⁷² Les parties prenantes ont clairement indiqué dans l'enquête que les formes de participation les plus innovantes étaient généralement vues comme n'étant pas plus ou moins

⁷² European Commission Social Innovation.

efficaces que les formes moins innovantes. Il est donc important pour la participation des jeunes que les formes innovantes ne constituent pas l'objectif ; l'innovation est plutôt vue comme un processus qui pourrait permettre de découvrir des approches plus effectives (de la participation des jeunes, en l'espèce).

Dans ce cadre, les programmes ou les projets faisant preuve d'innovation devraient commencer par une identification très claire du problème ou du besoin et une volonté de trouver un nouveau moyen de le résoudre ou le satisfaire. C'est courant dans le cadre de l'innovation en matière de politique publique, sur les réformes sociales notamment, mais cette approche est aussi évidente dans toutes les études de cas décrites dans ce rapport. Par exemple, l'initiative Young Roma Leaders visait à permettre aux jeunes roms d'influer sur la manière dont les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre des programmes pour les jeunes à risque. Considérant cela, nous pourrions définir l'innovation en matière de participation de jeunesse comme suit :

Tout programme, politique, initiative ou projet, qui vise à trouver des moyens plus efficaces pour que les jeunes influent sur le processus décisionnel des organismes publics, ou pour ces derniers écoutent et prennent en considération les avis des jeunes lors de la prise de décision, en élaborant et en testant de nouveaux concepts, méthodes ou formes.

Contrairement aux formes de participation alternatives, les approches de l'innovation sont souvent étroitement liées aux organismes publics. Cela ne signifie pas que les jeunes ne sont pas capables de créer ou de stimuler eux-mêmes une innovation, l'étude de cas TBI en fait clairement la preuve, mais que l'innovation est parfois lancée et dirigée principalement par des adultes au sein d'organismes publics, comme dans Bienvenue dans ma tribu.

Le lien étroit entre le fait de considérer quelque chose comme nouveau et le concept d'innovation implique que les approches innovantes dépendront toujours du contexte et, dans une certaine mesure, seront définies de manière subjective. À titre d'exemple, le projet où des jeunes rencontrent des responsables politiques dans l'« ex-République yougoslave de Macédoine » a constitué une approche nouvelle et donc innovante dans le contexte local. L'exemple de la cogestion a été identifié comme l'une des formes de participation les plus innovantes dans le cadre de l'enquête, mais les praticiens qui interviennent dans la cogestion de Youth Focus North West n'ont pas fermement identifié le concept de l'innovation dans leur projet. De fait, si les résultats de l'enquête présentés au chapitre 5 indiquent que la coproduction, la cogestion, la participation délibérative et la participation numérique sont généralement vues comme plus innovantes que la protestation et le militantisme des jeunes, les conseils des jeunes et

les structures similaires, l'enquête ne donne qu'un instantané des tendances paneuropéennes actuelles. Les réalités locales sont diverses et ces résultats évolueront indéniablement avec le temps, avec l'adoption et la diffusion de nouvelles idées. De plus, les études de cas font ressortir que les développements sont souvent plus nuancés, un projet innovant mélangeant plusieurs traditions et méthodes nouvelles et traditionnelles qui ne sont pas réunis dans une seule forme de participation. Ichmache>Politik, par exemple, adopte la participation numérique (nouvelle) gérée par un conseil national des jeunes (établi).

Comment les pouvoirs publics pourraient-ils prendre en compte le concept d'innovation ?

Compte tenu du caractère subjectif et spécifique au contexte de l'innovation souligné ci-dessus, les auteurs concluent qu'il ne serait pas pertinent que les organismes publics se cantonnent à examiner « quelles sont les formes de participation innovantes et comment les promouvoir au mieux ? ». Les formes innovantes ne constituent pas un ensemble de méthodes ou de modèles figé une fois pour toute. Ce propos est évidemment utile concernant l'apprentissage interculturel et le partage des bonnes pratiques. Cependant, nous proposons, lorsqu'il s'agit d'examiner les formes innovantes de participation des jeunes, de se poser plutôt les questions suivantes : comment engendrer et alimenter l'innovation dans le cadre des programmes et de la pratique relatifs à la participation des jeunes ? Quelle approche les organismes publics pourraient-ils adopter en ce sens ? Comment s'en servir pour renforcer l'efficacité des programmes et de la pratique relatifs à la participation des jeunes ? Le reste de ce chapitre est consacré à répondre à ces questions.

Il est important de comprendre clairement la distinction entre une « participation innovante des jeunes » et des « formes de participation alternatives » si les organismes publics sont amenés à s'engager effectivement dans l'une ou l'autre. Cette distinction permet d'établir une différence conceptuelle claire entre une évolution sociétale des modes d'expression politique des jeunes et une approche visant à améliorer les mécanismes et stratégies de participation des jeunes. Le concept de « formes de participation alternatives » peut permettre de souligner que le désengagement de la politique représentative traditionnelle par les jeunes n'est pas révélateur d'un manque d'intérêt pour les questions politiques, comme dans le « paradoxe de la participation des jeunes ». ⁷³ Cependant, il convient de préciser que l'engagement des jeunes dans des formes « alternatives » ne signifie pas nécessairement que les programmes et les initiatives de

participation des jeunes sont innovants, ou utilisent l'innovation comme un concept qui se caractérise par une expérimentation et la mise à l'essai formelle de nouvelles approches par rapport à des objectifs clairement énoncés.

Cela dit, ces concepts ne sont pas exclusifs. Bien évidemment, une chose peut être alternative et innovante ou alternative et non innovante. En outre, l'innovation n'est pas un concept binaire, plusieurs formes de participation peuvent avoir des degrés et des niveaux différents d'innovation. Le schéma ci-dessous présente la relation possible entre l'innovation et les formes de participation des jeunes traditionnelles et alternatives.

Formes de participation à la prise de décisions innovantes, traditionnelles et alternatives

	Formes alternatives	Formes traditionnelles
Formes innovantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation numérique ▶ Co-gestion ▶ Co-production ▶ Participation délibérative ▶ Espaces de délibération 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Utilisation de nouvelles méthodologies pour encourager la participation traditionnelle
Formes non innovantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseils de jeunesse et structures similaires ▶ Militantisme et protestation de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vote ▶ Adhésion à des partis politiques ▶ Adhésion à un syndicat

Comment encourager l'innovation au niveau du projet ?

D'après les résultats de notre enquête, les obstacles qui se posent aux formes plus innovantes de participation sont généralement très similaires à ceux auxquels se heurtent ce que de nombreuses régions européennes considéreraient comme les formes plus conventionnelles de participation des jeunes, comme les conseils municipaux de jeunes et des structures similaires. Le fait que les organismes publics et les décideurs ne comprennent pas et n'acceptent pas les contributions des jeunes ainsi que l'insuffisance des ressources et fonds déployés sont, de l'avis des parties prenantes, les obstacles principaux au développement de la participation des jeunes. Pour que la participation des jeunes aux décisions puisse se développer, il conviendrait de renforcer le soutien politique, ainsi que la sensibilisation et la compréhension au sein des pouvoirs publics et autres

73. Voir par exemple : London School of Economics (2013) op. cit.

organismes. Il n'existe donc aucun facteur structurel spécifique qui empêche davantage une personne de lancer un projet innovant qu'un projet basé sur des approches conventionnelles, plus courantes.

Les études de cas montrent plusieurs points communs qui peuvent être considérés comme encourageant l'innovation, et peuvent motiver les personnes à développer des projets innovants, mais ils ne s'appliquent pas universellement à toutes les études de cas. Premièrement, il y a la volonté de résoudre un problème particulier, ou d'aborder une question clé, et l'idée chez les participants au projet que les méthodes existantes ne peuvent apporter une solution efficace. Cela donne des objectifs clairs aux projets, mais dans leurs approches, certaines études de cas reflétaient un certain degré de flexibilité et la poursuite de l'expérimentation. Dans certains cas, les dirigeants du projet avaient une ferme volonté personnelle de faire les choses différemment. Parfois, cette volonté résultait d'un mécontentement à l'égard des méthodes contemporaines, mais elle venait aussi de personnes ayant fait l'expérience de méthodologies extérieures à la participation des jeunes qui ont pu voir des possibilités de développement. Deuxièmement, nous pouvons considérer les porteurs de ces projets comme des acteurs de l'innovation et il est important de reconnaître qu'il peut s'agir autant de jeunes que d'adultes.

Il est donc utile de se demander comment les organismes publics pourraient soutenir au mieux les acteurs de l'innovation, plutôt que les formes de participation innovantes. Nous pourrions pour cela nous appuyer sur l'idée des « espaces » participatifs qui est ressortie de l'enquête et que les membres de notre groupe de réflexion ont suggérée, c'est-à-dire la mise à disposition d'un environnement ou d'un espace qui favorise et encourage la participation, dans lequel des personnes peuvent agir librement et développer des initiatives comme bon leur semble. Une idée comparable pourrait être celle d'un « laboratoire des créateurs » ou un « espace de piratage » dans le cadre de la recherche et de la conception technologique, où des personnes peuvent accéder à un atelier-laboratoire afin de développer de nouvelles formes de technologies et d'entreprises technologiques.

Il faut cependant noter que le développement de projets individuels innovants, à lui seul, ne suffit pas. Des programmes spécifiques étaient en place dans un petit nombre d'études de cas visant à reproduire activement dans d'autres contextes les idées ou les modèles qui avaient été développés. Sans ce type de programmes, les nouvelles approches ayant fait preuve de leur efficacité restent dans le cadre du projet. Établir un lien entre innovation et efficacité nécessite une réponse stratégique.

Quelles réponses stratégiques et politiques pourraient encourager l'innovation dans la participation des jeunes ?

Les grands organismes publics qui souhaitent encourager l'innovation dans la pratique de la participation des jeunes sont normalement en mesure de développer des sources de financement, des politiques ou des programmes qui soutiennent l'élaboration de nouvelles approches et méthodes qui n'ont pas encore été testées. De façon toute aussi importante, les organismes publics peuvent contribuer à encourager la reproduction des projets dont les approches innovantes ont permis d'augmenter l'efficacité de la participation des jeunes. Trop souvent, le lancement d'approches « nouvelles » ou « innovantes » en matière de participation des jeunes par les organismes publics sert avant tout à soutenir des impératifs politiques alors qu'en réalité, multiplier ce qui existe déjà pourrait donner de meilleurs résultats.

À partir d'idées établies provenant d'autres secteurs qui considèrent l'innovation comme une réponse politique, on constate que les approches stratégiques de l'innovation en matière de participation des jeunes sont susceptibles de comporter trois étapes énoncées ci-après.⁷⁴

Première étape : identifier un objectif politique précis

Si l'objectif des politiques ou programmes innovants est d'élaborer des approches plus probantes en testant de nouvelles méthodes, ils doivent établir des critères clairs pour déterminer quels sont les moyens plus efficaces. Cependant, la participation des jeunes comprend des objectifs et des fondements contradictoires très divers, allant de l'éducation des jeunes, à l'influence sur l'élaboration des politiques et la promotion des droits humains. Il peut donc être difficile d'évaluer quels projets sont plus efficaces que les autres. À titre d'exemple, l'étude de cas Youth Focus North West est plus efficace pour permettre aux jeunes d'influer sur le fonctionnement d'une organisation, mais comparé à Travelling Ahead, elle contribue rarement à faire entendre les voix des jeunes.

En conséquence, il se peut que les politiques ou programmes d'innovation en matière de participation des jeunes rencontrent des difficultés à évaluer l'efficacité des projets s'ils ne tiennent compte que de l'objectif très général d'amélioration de la participation des jeunes à la prise de décision. Ces programmes devraient plutôt identifier, en amont, des objectifs plus petits et bien définis qui concernent des aspects précis du processus de participation. Ces objectifs

74. J-Pal Europe (2011) [SOCIAL EXPERIMENTATION: A methodological guide for policymakers for Directorate General for Employment, Social Affairs and Inclusion](#).

devraient être choisis en fonction des besoins ou des lacunes identifiés dans la pratique actuelle.

Exemples d'objectifs spécifiques relatifs à la participation des jeunes :

- ▶ accroître l'influence des jeunes sur la prise de décision dans un organisme public ;
- ▶ augmenter le taux de participation des jeunes ;
- ▶ favoriser la consultation des jeunes par les organismes publics grâce aux nouveaux médias ;
- ▶ encourager les décideurs à être plus réceptifs à la participation des jeunes.

Deuxième étape : élaborer des projets pilotes qui testent de nouveaux moyens de réaliser cet objectif

Lorsqu'un objectif est identifié, il convient d'élaborer ou de mettre en œuvre un ou plusieurs projets pilotes axés sur sa réalisation. Il faut principalement tester des idées ou des méthodes nouvelles plutôt que de poursuivre des programmes existants. Les méthodes que l'on considère comme étant sensiblement différentes à la pratique actuelle voire à haut risque devraient être encouragées.

Étape 3 : reproduction de projets et méthodes ayant fait preuve de leur efficacité

L'évaluation des projets devrait essentiellement porter sur l'objectif. Dès lors qu'un projet pilote démontre son efficacité avec la réalisation de son objectif, un programme innovant doit alors venir soutenir la reproduction de ce modèle dans d'autres domaines. Il peut s'agir de soutenir la diffusion des enseignements, ou de financer directement et sous-traiter de nouveaux projets basés sur le modèle éprouvé.

Les projets qui ne montrent pas leur efficacité ne devraient pas être automatiquement refinancés, mais il faut accepter un risque d'échec important qui ne doit pas nécessairement être vu de manière négative. En effet, il sera aussi intéressant de diffuser les enseignements tirés des projets qui ont échoué.

Résumé

En conclusion, la confusion entre les changements des modes d'expression politique choisis par les jeunes et le concept d'innovation n'aide en rien. Il est normal de se préoccuper du déclin de la participation électorale, de la baisse du niveau de confiance des jeunes dans les institutions politiques et des éléments correspondants qui montrent que ce n'est pas à cause de l'apathie des jeunes. Cependant, l'affirmation selon

laquelle les modes d'expression politique alternatifs choisis par les jeunes représentent une « innovation » en matière de participation des jeunes à la prise de décision semble inexacte. En effet, le fait que les jeunes se désengagent des institutions politiques montre qu'elles doivent adopter des approches plus innovantes pour faire participer les jeunes à leur processus décisionnel.

Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas utile que les organismes publics s'intéressent au concept d'innovation en matière de participation des jeunes à la prise de décision. L'innovation devrait s'entendre comme un processus d'expérimentation permettant d'identifier des approches nouvelles et plus efficaces. Dans le contexte de la participation des jeunes au processus décisionnel, cela signifie que les organismes publics cherchent des moyens nouveaux (et innovants) d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques et la fourniture de services, ainsi que d'autres processus décisionnels très divers. Cependant, la finalité de l'innovation n'est pas simplement de créer une nouvelle façon de faire mais d'établir une méthode plus **efficace** (en l'espèce, de permettre aux jeunes d'influer sur la prise de décision).

Pour que les organismes publics soutiennent l'innovation, les approches nouvelles doivent avoir des objectifs clairs, faire l'objet d'une évaluation systématique, et il convient de reproduire les approches jugées les plus efficaces. Les organismes publics doivent être encouragés à voir dans l'innovation un processus continu d'amélioration – il n'est pas possible d'identifier et de décider une fois pour toutes des formes de participation, après quoi nous n'aurions plus besoin d'innovation. Il faudrait aussi reconnaître que qualifier une approche d'innovante est fondamentalement relatif et dépend du contexte.

Dans une certaine mesure, en présentant l'innovation de cette manière, on laisse entendre que l'innovation découle de l'action des organismes publics et des responsables politiques, plutôt que de l'initiative des jeunes. Cela ne veut pas dire que les jeunes ne sont pas capables de générer des idées nouvelles et innovantes – les études de cas montrent comment les adultes et les jeunes sont à l'origine de pratiques innovantes et nous pensons que l'innovation n'est ni l'apanage des jeunes, ni celui des plus âgés. Cependant, soutenir l'innovation comme méthode d'expérimentation des politiques publiques par définition devient un engagement que prennent les institutions publiques, idéalement en coopération avec les citoyens, plutôt qu'une initiative qu'il est possible mettre en œuvre de manière individuelle.

Chapitre 8 :

Recommandations

Les conclusions principales de l'examen des recherches antérieures, de l'enquête et de l'analyse des exemples de pratiques ont été communiquées au groupe de réflexion lors d'un atelier au cours duquel deux séries de recommandations ont été formulées ; l'une adressée aux pouvoirs publics et l'autre au secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Ces recommandations sont énoncées ci-après, accompagnées d'observations sur les raisons qui expliquent le choix de ces recommandations particulières. Les auteurs et le groupe de réflexion se sont efforcés de sélectionner un petit nombre de recommandations réalistes et orientées vers un but précis ainsi que des indications plutôt que de produire une « liste de courses » longue et ambitieuse. Les recommandations n'engagent que le groupe de réflexion et les auteurs, et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe, de ses États membres ou des organisations qui coopèrent avec l'organisation.

Pouvoirs publics

Comment encourager les pouvoirs publics à être plus ouverts à de nouveaux modes, formes, et outils de décision démocratique ?

Les recommandations suivantes s'adressent aux pouvoirs publics actifs aux niveaux local, régional et local. Elles encouragent les pouvoirs publics à être plus disposés à soutenir diverses méthodes permettant de mettre en œuvre et de faciliter la participation des jeunes au processus décisionnel démocratique. On emploie le terme efficace pour décrire une pratique qui est considérée comme ayant réalisé ses objectifs. Concernant la participation des jeunes, les objectifs pourraient inclure notamment :

- ▶ la prise en considération des avis et opinions des jeunes par les décideurs ;
- ▶ l'implication de jeunes de milieux défavorisés et de jeunes ayant des expériences de vie et des caractéristiques différentes ; et
- ▶ les effets bénéfiques des résultats sur les jeunes eux-mêmes.

Pour renforcer leur efficacité, les stratégies destinées à promouvoir la participation des jeunes doivent envisager des approches différentes pour des catégories ou des groupes différents de jeunes. Le message fort qui ressort de la recherche la plus récente sur la

participation des jeunes et que reflètent les exemples pratiques examinés dans l'étude est qu'il est nécessaire d'adopter un ensemble de méthodes et formes différentes de participation des jeunes.⁷⁵ La pluralité est essentielle, reconnaissant que plusieurs styles ou formes de participation peuvent fonctionner pour des jeunes différents (et différentes pratiques de prise de décision institutionnelle) dans des circonstances variées et à des moments divers ; il n'existe pas de modèle unique. L'objectif des pouvoirs publics et autres organismes travaillant en partenariat doit être de soutenir plusieurs formes et méthodes permettant d'associer les jeunes au processus décisionnel démocratique (en ligne et hors ligne), considérant qu'il n'y a pas qu'une bonne façon de favoriser la participation des jeunes.

Les pouvoirs publics devraient :

1. Établir une approche stratégique destinée à promouvoir la pratique de la participation des jeunes. Des stratégies devraient être élaborées avec tous les jeunes, y compris ceux issus des groupes minoritaires et défavorisés, et comprendre une définition large de ce que constitue la participation des jeunes à la prise de décision. La définition devrait englober une multitude de formes de participation des jeunes aux décisions sur toutes les questions qui les concernent.
2. Prendre des mesures visant à encourager les approches innovantes pour faire face aux défis actuels et futurs. Être ouverts à l'élaboration d'idées nouvelles et de méthodes expérimentales, et chercher des solutions avec les jeunes, en fonction des besoins. Les compétences nécessaires pourraient être facilitées grâce à l'utilisation d'un certain nombre d'approches différentes, par exemple mettre à disposition des fonds spécifiques pour financer la création d'idées et le développement de propositions concrètes, peut-être en décernant un prix ou une autre incitation largement médiatisée, et prévoir des ressources suffisantes pour financer une expérimentation évaluée.
3. Envisager la création d'« espaces participatifs » comme des lieux permettant aux jeunes de se réunir pour explorer et développer leurs propres idées puis rencontrer des décideurs.

75. Voir par exemple, London School of Economics and Political Science (2013) *op.cit.*

Ces lieux devraient être des espaces de dialogue et de réflexion où les jeunes peuvent apprendre à connaître les décideurs et inversement, où les barrières peuvent être levées et les problématiques abordées.

4. Être disposés à évaluer et documenter systématiquement la pratique puis à partager des exemples de bonnes pratiques dans les bases de données pertinentes comme le Centre européen de connaissances sur les politiques de jeunesse (EKCYF) et la base de données des bonnes pratiques relative au projet SALTO-YOUTH.
5. Reconnaître que les nouvelles formes de participation des jeunes ne sont pas nécessairement mieux que les méthodes plus traditionnelles – il n’y a pas de choix à faire entre les deux. L’efficacité des méthodes ou formes de participation prime sur le fait de savoir si elles sont innovantes ou plus conventionnelles dans le contexte donné. Certains des meilleurs exemples examinés dans cette étude ont eu recours avec succès à une combinaison de méthodes « traditionnelles » et « nouvelles ».
6. Former les éducateurs dans les contextes formels, non formels et autres sur les approches très diverses de la participation de jeunesse en mettant l’accent sur l’importance de donner l’occasion aux enfants et aux jeunes de participer à la prise de décision démocratique et d’acquérir des connaissances en la matière dès le plus jeune âge.

Le Conseil de l’Europe et le partenariat UE-CdE dans le domaine de la jeunesse disposent d’un éventail de matériels et de ressources qui peuvent être utilisés pour aider les pouvoirs publics à développer des approches variées de la participation des jeunes. La deuxième série de recommandations (voir ci-après dans « Conseil de l’Europe ») propose un certain nombre de résultats nouveaux que le secteur jeunesse du Conseil de l’Europe pourrait envisager de développer afin d’encourager spécifiquement les pouvoirs publics à s’ouvrir à des formes alternatives et innovantes, et à favoriser la poursuite de leurs nombreux programmes, conçus pour faciliter l’apprentissage par les pairs.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faciliter l’accès de toutes les cohortes de jeunes, notamment les plus défavorisés, aux processus décisionnels ?

Les recommandations ci-dessous notent qu’il est nécessaire que les pouvoirs publics adoptent une approche stratégique pour développer la participation des jeunes au processus décisionnel. Ainsi qu’indiqué dans la première recommandation, la

stratégie doit intégrer une réflexion sur le meilleur moyen d’associer les jeunes des groupes minoritaires concernés et les jeunes les moins favorisés. Les recommandations suivantes proposent des méthodes que les pouvoirs publics devraient appliquer pour élaborer ces approches ciblées.

Les pouvoirs publics devraient :

1. Mener un exercice de cartographie pour s’assurer que leur stratégie de participation des jeunes est en mesure de répondre aux besoins de leur population. Premièrement, les données disponibles devraient être analysées pour déterminer la composition exacte de la population de jeunes ciblée par l’autorité publique, par exemple, le nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes dans la région concernée, leur âge, leur appartenance à un groupe ethnique, et leur localisation. Il conviendrait ensuite de comparer cette analyse de la population des jeunes aux informations sur les caractéristiques de la population effectivement impliquée dans les structures et les mécanismes de participation des jeunes. On peut citer en exemple les parlements ou les forums de jeunes, les conseils d’élèves, les réseaux en ligne, etc. Il faudra faire ressortir les écarts et mettre en place des programmes pour toucher les jeunes et les communautés qui ne sont pas encore associées.
2. Suivre les progrès et analyser systématiquement cette carte (des deux populations citées). Les opportunités de réflexion et l’évaluation aideront à constituer une base de données probantes sur les approches qui fonctionnent le mieux avec des populations particulières dans des contextes donnés. Les pouvoirs publics devront probablement expérimenter plusieurs méthodes. Dans ce contexte, il peut être utile de mener un travail de sensibilisation des jeunes pour rester en contact ou établir un premier contact avec le groupe de jeunes ciblé. Il conviendra de réfléchir à la possibilité d’établir des quotas, c’est-à-dire établir des objectifs spécifiques pour un certain pourcentage des jeunes d’une cohorte donnée. Cependant, les pouvoirs publics devraient éviter d’utiliser ce type de système comme un exercice inflexible de case à cocher.
3. Associer les jeunes à la détermination des meilleures méthodes pour mobiliser d’autres jeunes de communautés ou de groupes particuliers qui ne sont, pour l’instant, pas suffisamment représentés, ainsi qu’examiner des exemples de bonnes pratiques appliquées ailleurs. Il ressort des exemples d’activités inclus dans cette étude visant à mobiliser des groupes exclus ou à toucher des jeunes dans des endroits plus

inaccessibles qu'il sera nécessaire d'adopter une approche sur le long terme. Les enseignements tirés des études de cas laissent aussi entendre que les jeunes eux-mêmes sont une ressource utile à la fois pour conseiller les pouvoirs publics sur les mesures nécessaires et pour mettre en rapport les présentations et la juxtaposition des différentes réalités.

4. Utiliser un langage clair et accessible que les jeunes peuvent comprendre ainsi que des moyens de communication qu'ils utilisent et qui leur sont familiers. Faire connaître les possibilités de participation offertes aux jeunes, notamment dans les lieux qu'ils fréquentent (en ligne et hors ligne).
5. Rechercher la meilleure façon de déployer des programmes de renforcement des capacités pour améliorer le dialogue avec les jeunes des groupes sous-représentés, par exemple, en mettant en place des formations destinées au personnel et aux bénévoles qui travaillent avec les jeunes ou aux jeunes (dans l'éducation formelle et non formelle) ; ou en établissant des programmes de mentorat de qualité. Le travail avec les jeunes doit se dérouler dans des lieux que ceux-ci jugent sûrs et accessibles (comme le reflètent certaines études de cas) avec pour objectif, à long terme, d'inscrire cette approche dans les pratiques.
6. Évaluer les activités participatives pour s'assurer qu'elles sont accessibles au plus grand nombre de jeunes, quelle que soit leur situation (vérifier si les frais de transport peuvent être remboursés rapidement par exemple, si les bâtiments sont physiquement accessibles aux jeunes à mobilité réduite, si des interprètes sont disponibles pour aider les nouveaux arrivants dans le pays, etc.).

Conseil de l'Europe

Recommandations et orientations à l'intention du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe sur la direction que pourraient prendre les travaux futurs sur la participation, notamment comment intégrer la compréhension des formes nouvelles et innovantes de participation à ses politiques et programmes.

Pour l'essentiel, les recommandations et orientations du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe sur la direction que devrait prendre ses travaux futurs concernant la participation complètent les recommandations susmentionnées à l'intention des pouvoirs publics. Les activités déployées par le Conseil de l'Europe afin de soutenir la participation des jeunes doivent encourager la pluralité, l'innovation, l'expérimentation et à terme, améliorer la façon dont les pouvoirs publics soutiennent la participation des

jeunes à la prise de décision démocratique. Le groupe de réflexion suggère que le Conseil de l'Europe donne la priorité au soutien et à l'encouragement des formes de participation (structures, mécanismes, activités) qui fonctionnent et permettent aux jeunes d'être consultés dans le processus décisionnel public, en laissant de côté toute préoccupation concernant les formes innovantes en tant que telles.

Le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe devrait :

1. Encourager les dirigeants politiques à appuyer une approche stratégique fondée sur des informations factuelles pour faciliter la participation des jeunes tout en préservant une pluralité d'approches visant à associer les jeunes au processus décisionnel démocratique. Être rassurant et motiver les décideurs à accueillir favorablement un large éventail de formes différentes de participation des jeunes. Le secteur jeunesse pourrait envisager de proposer une nouvelle recommandation du Comité des Ministres pour favoriser cette perspective, invitant les États membres à établir des objectifs clairs et à favoriser une pratique de la participation des jeunes qui aide effectivement les jeunes à influencer sur les politiques publiques.
2. Prendre des mesures destinées à soutenir et encourager les approches innovantes en matière d'élaboration des politiques et d'expérimentation pour déterminer les moyens les plus efficaces pour les organismes publics de soutenir et de faciliter la participation des jeunes à la prise de décision publique. Il pourrait notamment s'agir d'élaborer une boîte à outils pour aider les acteurs concernés à examiner les résultats de la participation des jeunes ; de mettre en place une récompense annuelle pour soutenir les propositions expérimentales ; de continuer à encourager l'apprentissage par les pairs et le partage de bonnes pratiques ; de financer une recherche collaborative pour rechercher et évaluer différents modèles et approches destinés à mobiliser les jeunes moins favorisés.
3. Revoir son programme d'apprentissage par les pairs, de diffusion et d'échange de pratiques pour veiller à y inclure un large éventail de formes et de styles de participation des jeunes, en particulier les exemples qui ont prouvé leur efficacité pour associer les jeunes moins favorisés à la prise de décision démocratique. Cela pourrait passer par des possibilités accrues de présenter un éventail plus large de méthodes lors d'événements européens ou une documentation plus proactive des bonnes pratiques, stockée dans une base de données accessible et mieux connue. Le secteur jeunesse pourrait

- réfléchir plus avant aux mesures qu'il pourrait prendre pour soutenir et encourager la reproduction active des exemples avérés de bonnes pratiques. Cette étude met l'accent sur une absence de reproduction évidente et la nécessité d'étudier plus avant les conditions optimales requises, les obstacles à la reproduction et les meilleures façons de les surmonter.
4. Encourager le partenariat UE-CdE dans le domaine de la jeunesse à sensibiliser au fait que plusieurs formes différentes de participation sont nécessaires et à promouvoir l'importance d'une approche pluraliste. Le partenariat peut envisager d'élaborer des ressources de formation à l'intention des pouvoirs publics établissant les avantages de la participation des jeunes pour l'ensemble des différents acteurs concernés et l'importance de la réflexion, de l'évaluation et de l'expérimentation.
 5. Prendre des mesures pour aider ses partenaires à promouvoir une approche davantage pluraliste de la participation des jeunes. Le Conseil de l'Europe pourra envisager de faire réaliser des sessions d'étude qui seront l'occasion d'examiner différentes formes de participation des jeunes et leur contribution potentielle, et de faire savoir qu'il existe beaucoup de formes légitimes de participation des jeunes différentes auxquelles les pouvoirs publics et les organisations de jeunesse doivent réfléchir et s'ouvrir. Des formes différentes entraînent aussi différents types de soutien, renforçant par exemple l'importance d'intégrer l'éducation numérique et les compétences en matière de médias au programme d'enseignement.
 6. Envisager de développer des outils et des leviers susceptibles de favoriser et de rendre constructive l'utilisation des nouvelles technologies dans la participation des jeunes, afin de tirer au mieux parti de leur potentiel en faveur d'une pratique de participation des jeunes de qualité dans le cadre d'une approche pluraliste. Il est par exemple possible d'adopter des normes de qualité sur la participation numérique et de favoriser l'acquisition de compétences en matière de médias dans le cadre du programme d'enseignement.
 7. Poursuivre les efforts visant à renforcer la participation des jeunes au Conseil de l'Europe. Conformément aux résultats de cette étude, il conviendra d'analyser la pratique actuelle (les sessions de jeunes organisées par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, par exemple), de l'améliorer et de mettre en place un large éventail de modes différents mais efficaces de participation des jeunes à la prise de décisions entre toutes les fonctions du Conseil de l'Europe et dans le cadre de celles-ci.
 8. Continuer de soutenir la formation et l'enseignement concernant les valeurs démocratiques et la citoyenneté, les droits de l'homme et l'apprentissage interculturel, qui doivent être abordés dès le plus jeune âge. Le secteur jeunesse est par ailleurs encouragé à mettre au point ce programme de travail en collaboration avec la Division des droits des enfants.

Au plan politique, on note une préoccupation croissante au vu de preuves qui indiquent que les jeunes se détournent des formes établies de participation démocratique, comme par exemple une abstention croissante lors des élections, ou une adhésion aux partis politiques en perte de vitesse ; certains commentateurs en concluent que les jeunes se désengagent des formes « traditionnelles » de participation et les remplacent par des formes de participation « alternatives » ou « innovantes ».

La participation des jeunes aux processus de prise de décisions – que ce soit aux plans politique, civique, de la société civile ou autre – favorise une citoyenneté active, améliore leur inclusion et renforce leur contribution à l'amélioration de la démocratie. Il est par conséquent indispensable de favoriser cette participation, et l'un des objectifs stratégiques du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe est de soutenir l'attitude (positive) des jeunes pour qu'ils influencent les décisions dans les processus démocratiques – que ce soit aux plan local, régional ou national – et d'accroître leur implication dans le développement de sociétés inclusives et paisibles.

Cette étude sur les formes nouvelles et innovantes de la participation des jeunes aux processus décisionnels a été commandée par le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour explorer la façon dont les jeunes choisissent de participer, si ces méthodes leur permettent d'être représentés dans les processus décisionnels, et d'identifier les méthodes qui promeuvent la démocratie et permettent de la renforcer. L'étude analyse les concepts de participation « nouvelles et innovantes » dans le but de les définir. Les résultats et les recommandations de cette étude ont pour objet d'informer le Service de la jeunesse dans ce domaine.

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

